

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## LES IDÉES ET LES FAITS

### L'impasse au Moyen-Orient

UN mois après la fin de la guerre-éclair au Moyen-Orient, les hostilités ont repris le long du canal de Suez. Car c'est bien d'hostilités qu'il faut parler à propos de ces engagements assez vifs qui mettent aux prises Israéliens et Égyptiens de part et d'autre de la voie d'eau, toujours au reste obstruée pour la navigation. Certes, les observateurs de l'ONU sont maintenant sur place. Mais leur tâche est limitée. Ils ne peuvent que faire rapport sur ce qu'ils voient, mais ils ne sauraient exercer une influence quelconque sur la cessation des combats.

Il y a à cette nouvelle situation inquiétante deux raisons, l'une ressortissant à l'attitude d'Israël, l'autre au comportement des États arabes. A Tel-Aviv, on entend s'en tenir à la ligne du cessez-le-feu. Au moins celle-ci a été admise par l'ONU comme caution de l'arrêt de la guerre-éclair et comme base, en conséquence, de futures négociations diplomatiques.

Selon Israël, non seulement la rive est du canal, mais encore la moitié de la voie d'eau constitue la ligne de démarcation. Le cas échéant, les embarcations de l'Etat hébreu pourraient déjà circuler sur les eaux « israéliennes », gage de la liberté de navigation qu'il faut rétablir au plus tôt. Mais l'ONU, dans son embarras persistant, n'est pas pressée...

Bien entendu, cette thèse ne saurait convenir aux Arabes. Nasser a déjà fait savoir qu'il ferait tirer impitoyablement sur tout bateau ennemi qui emprunterait le canal qu'il considère non pas comme frontière, mais comme partie intégrante de la RAU. Il argue du vieux traité de Constantinople de la fin du siècle dernier, interdisant l'accès à l'ouvrage construit par lesseps de tout bâtiment appartenant à une nation en état de guerre avec l'Égypte. Mais ce n'est là qu'une argutie juridique. En réalité, les Arabes s'entêtent à considérer qu'ils n'ont perdu qu'une bataille et non pas la guerre.

A cet égard il est important de considérer ce qui s'est dit au « petit sommet » du Caire. Celui-ci groupait les représentants des plus « durs » des États musulmans (Égypte, Algérie, Syrie, Irak, Soudan), ceux qui se réclament de l'idéologie socialiste et condamnent le « féodalisme » de Fayçal d'Arabie, de Hussein de Jordanie et du roi du Maroc, ou encore le fidèle pour la « guerre sainte » du Liban, de la Tunisie et de la Libye.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

## NI SOUCOUPES, NI CIGARES LUMINEUX, NI BOLIDES...

# L'objet volant était le dernier étage de la fusée porteuse du « Cosmos 169 »

Le même phénomène risque de se reproduire avant peu car d'autres satellites vont aborder notre atmosphère

Il se pourrait bien, tout compte fait, qu'une partie de l'Europe ait passé la nuit de lundi à mardi à regarder en l'air, tandis que l'autre regrette fort aujourd'hui de ne pas en avoir fait autant.

Toujours est-il qu'il y a eu quelque chose dans le ciel de notre Europe alors que l'aurore aux doigts de rose faisait encore de beaux rêves. Mais qu'y a-t-il eu exactement ?

Les avis sont fort partagés. A Zurich, on a vu un objet « extrêmement lumineux » se déplaçant à grande vitesse, près d'Estavayer un habitant de Schwarzenbourg estime pour sa part qu'il s'agissait d'un « phénomène céleste bizarre ». A Berne, on parle « d'apparitions mystérieuses ». C'est aussi l'avis que l'on donne dans l'Oberland zuricois. A Martigny, on estime que tout cela était « fantastique, formidable, inouï ». Saignelégier se borne à signaler le passage de « mystérieux engins »... à la queue d'ignote. D'Aarau, on pense avoir été en présence d'un « objet inconnu de forme cylindrique ».

Mais ce festival nocturne n'était pas une exclusivité suisse. En France des pilotes ont signalé à la tour d'Orly le passage d'objets lumineux, mais il semble que les services spécialisés français penchent pour la désintégration du dernier étage de la fusée porteuse, d'un satellite de nationalité soviétique qui pourrait bien être le Cosmos 169. C'est en tout cas l'avis des spécialistes de l'Observatoire de Besançon et de la NASA.

Au moins deux aéroports sont-ils d'accord : ni Orly, ni Cointrin, n'ont été en mesure de détecter au cours de cette fameuse nuit le passage de ces curieux noctambules.

En Italie, où le sport ne perd pas ses droits, on penche pour des ballons de football enflammés, et en Hollande où l'on est plus loin de la Méditerranée, on se borne à signaler le passage d'un « objet lumineux ».

Il semble cependant qu'il faille donner le meilleur crédit aux hypothèses émises par les techniciens des choses du ciel et la désintégration d'une fusée paraît fort plausible.

A tout le moins, le collaborateur scientifique de l'agence France-Presse essaime une série d'hypothèses que nous publions in-extenso.

### COINTRIN : R. A. S.

(c) Si quantité de Genevois affirment, la main sur le cœur, avoir aperçu un engin bizarre sillonner leur ciel, et en donnent tous une description... différente (pour les uns l'objet ressemblait à un cigare, et il était vert épinard, pour d'autres il pouvait être comparé à une soucoupe et il était bleu et orange), par contre, ceux qui ont pour mission de scruter le firmament n'ont rien aperçu.

A Cointrin, les observateurs restent en effet très sceptiques au sujet de cette « apparition », qu'ils attribuent au reflet projeté par un rayon de lune sur un nuage capricieux.

Mais, même ce reflet, ils ne l'ont pas aperçu... Quant aux radars, ils sont restés muets comme autant de carpes.

Les météorologistes de Cointrin — qui, eux non plus, n'ont rien à signaler — estiment qu'il pourrait s'agir d'un déplacement de « plasma » spécial, provoqué par la chaleur.

On en est là...

R. T.

## Sept hypothèses

(Du rédacteur scientifique de l'A.F.P.):

Des « objets lumineux » ont été aperçus dans la nuit de dimanche à lundi au-dessus de la France et de la Suisse par un certain nombre de personnes. Des témoignages ont été relevés et aussitôt on a pensé aux fameuses « soucoupes volantes ».

Dans l'état actuel des choses, il n'est possible d'avancer que des hypothèses sur les phénomènes observés.

● Ces points lumineux ont pu être des étoiles filantes : la période où celles-ci apparaissent en abondance a commencé et va se prolonger jusqu'à la fin du mois d'août. Quotidiennement, la terre est percutee par quelque cent millions d'étoiles filantes et d'innombrables milliards de micro-météorites. Cependant, il semble que les « objets » aperçus aient des vitesses bien moindres que celles des étoiles filantes.

● Plusieurs bolides ont pu effectivement traverser le ciel. Il s'agit, en l'occurrence, de météorites abordant la terre sous un angle assez rare, ce qui fait qu'ils peuvent être vus pendant une période un peu plus longue. Il y a à quelques jours à peine un de ces bolides a pu être observé

et même photographié à l'observatoire de Nice.

● Il peut s'agir d'un phénomène à caractère cosmique, autrement dit de formation, à relativement basse altitude, de masses de plasma, c'est-à-dire de gaz ionisé dû au rayonnement cosmique. Lorsque le phénomène est de grande ampleur, il produit les aurores boréales. Ce plasma peut prendre des configurations diverses et il n'est pas exclu que, dans certaines conditions, il prenne celle de boules relativement petites.

● Il peut s'agir également de phénomènes à caractère météorologique dus au jeu de masses d'air et de nuages.

● Certains satellites artificiels comme les satellites américains « Echo », qui sont d'immenses ballons de plusieurs dizaines de mètres de diamètre, sont très bien visibles dans le ciel. Cependant, si ces satellites étaient encore visibles au-dessus de la France il y a deux ou trois jours, ils ne pouvaient plus l'être l'autre nuit, leur orbite s'étant déplacée.

(Lire la suite en dernière page)

## SUR UN VOLCAN

Nous avons dit la violence des émeutes raciales qui ont eu lieu ces jours derniers à Newark dans le New-Jersey aux États-Unis. La violence continue ailleurs, mais à Newark, un calme peut-être trompeur est revenu. On voit ici un garde national « prenant le frais » à sa manière dans une rue de la ville, mais surveillant le travail de Noirs qui essaient de faire disparaître les conséquences les plus visibles de ces journées.



(Téléphoto AP)

## QUELLE CHALEUR!



ROME (ATS-AFP). — La police romaine a laissé lundi les touristes se baigner dans les fontaines de la Ville éternelle où la chaleur a eu raison du règlement.

Tandis que Rome a été une des villes les plus chaudes d'Italie avec 34 degrés à l'ombre, on enregistrait 33 degrés à Bolzano, 32 à Milan et 31 en Sicile. En Suisse, il a fait 34 degrés à l'ombre à Bâle.

Mais règlement ou pas, les petits Parisiens ont, eux aussi, fait trempette, témoin ces trois gosses en train de s'en donner à cœur joie dans le bassin de la fontaine de Neptune qui se trouve au pied du Sacré-Cœur. (Téléphoto AP)

## L'ex-Premier congolais sera-t-il extradé? La Cour suprême d'Alger examine dès aujourd'hui le cas de Moïse Tchombé

ALGER (AP). — Tchombé doit paraître personnellement ce matin à la Cour suprême au palais de justice d'Alger, annonce l'agence « Algérie presse service ».

Le communiqué de l'agence déclare : « Moïse Tchombé, le traître à son pays et à l'Afrique, actuellement entre les mains de la révolution algérienne, comparaitra en personne devant la Cour suprême, apprend-on de source officielle. »

Les débats de la Cour suprême se dérouleront à huis clos, mais la séance d'ouverture sera ouverte à la presse nationale et internationale. Le ministère de l'information n'a pu préciser si M. Tchombé sera présenté à la presse.

### 15 jours

Me René Floriot est d'ailleurs arrivé à Alger pour assister à la première audience sur l'extradition éventuelle de Moïse Tchombé, demandée par le gouvernement du Congo-Kinshasa.

L'avocat parisien a déclaré que son client serait dans le box des accusés, qu'il répondrait aux questions du procureur général et que la séance serait en principe publique. Toutefois, Me Floriot ne pourra plaider, cette tâche revenant à son collègue algérien Me Benabdallah.

(Lire la suite en dernière page)

## L'INCONSCIENCE D'UN COUPLE VAUDOIS

### Le bébé mourait dans l'auto fermée par 50 degrés de chaleur!

Les gendarmes le sauvent de justesse

(sp) L'opinion publique grenobloise est très montée contre un couple d'automobiliste vaudois, domiciliés à Aigle, qui ont failli laisser mourir leur bébé de 15 mois dans leur voiture, en plein soleil, toutes portières et glaces fermées. Le bambin était congestionné. Il faisait 50 degrés de chaleur à l'intérieur. Lorsque les gendarmes intervinrent pour dégager l'enfant, il était grand temps. Un quart d'heure de plus et il était mort. Or les parents à la criminelle inconscience ne sont revenus qu'une heure plus tard. Inutile de dire que les témoins de la scène ont bien failli faire une « conduite de Grenoble » à ce couple singulier, et qu'il fallut la protection policière pour le tirer d'une périlleuse situation. Les parents étaient partis faire du « pêche-vitrine ».

(N.D.L.R.) — L'occasion est bonne de rappeler une nouvelle fois — mais sera-ce la dernière — quelles peuvent être les funestes conséquences d'une pareille inconscience. Chacun comprend que des bébés ne peuvent trotter aux côtés de leurs parents dans une ville comme Grenoble. Mais n'est-ce pas trop demander que d'insister pour qu'au moins ceux à qui leur âge permet de se promener tout à leur aise, laissent au moins à celui qui reste... de quoi respirer.

## Les obsèques de Tom Simpson



Hier ont eu lieu, à Harworth, les obsèques de Tom Simpson, tragiquement décédé au Tour de France dans le col du Ventoux. De nombreuses délégations anglaises et étrangères ont rendu un dernier hommage à ce grand champion. Notre photo montre la dépouille mortelle portée par des camarades après le service funèbre. (Téléphoto AP)

(Lire nos commentaires en pages sportives)

### Lire aujourd'hui

**Explosion à Fribourg**  
3 ouvriers grièvement blessés

(Lire en page Bienne-Fribourg)

**Val-de-Ruz: un an de prison pour escroquerie**

(Lire en page 3)

**Neuchâtel: démolition des bains du Crêt**

(Lire en page 3)

Pages 2, 3, 7 et 8 : L'actualité régionale  
Page 7 : Les programmes Radio-TV / Le carnet du jour / Les bourses  
Pages 12 et 13 : Les sports

## Pourquoi il s'obstine depuis 50 ans

Pourquoi cette inclination, en apparence contre nature, du général De Gaulle en faveur des Arabes dans la crise du Moyen-Orient ? On n'a pas fini d'épiloguer à ce propos. Mais s'est-on suffisamment penché sur l'homme, sur ses principes, sur son passé, sur son éducation, sur sa doctrine ? C'est bien souvent en examinant de près la biographie d'un chef d'Etat ou d'un dirigeant politique que l'on découvre les mobiles profonds et permanents de ses décisions. Aussi n'est-il peut-être pas superflu de s'intéresser à l'homme que fut il y a plus de cinquante ans De Gaulle, aujourd'hui dans sa soixante-dixième année.

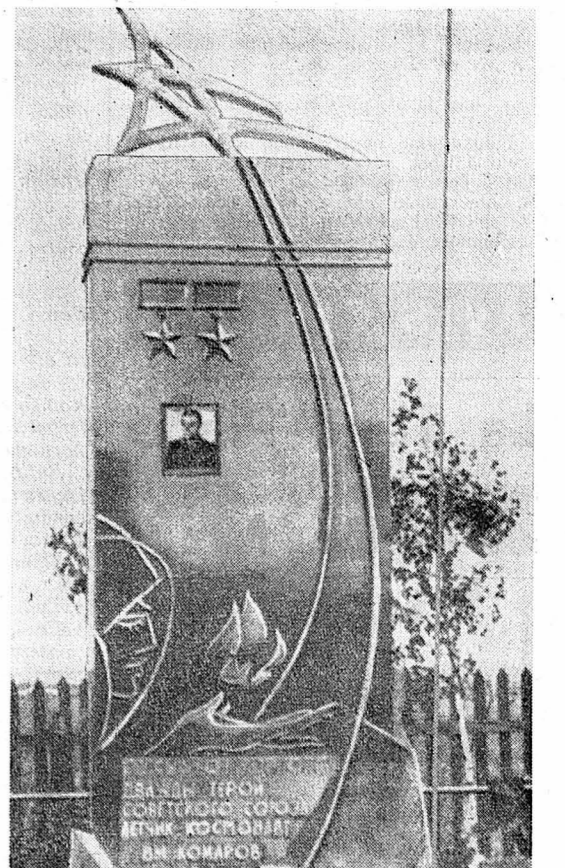
A la veille de 1914, les officiers de l'armée française se partageaient en deux groupes : les coloniaux et les Européens. Les premiers, suivant la voie tracée après la défaite française de 1871 par le président Jules Ferry, quittaient des yeux la « ligne bleue des Vosges », derrière laquelle l'Alsace et la Lorraine végétaient sous le joug allemand. Ils tournaient leurs regards vers un nouvel empire colonial outre-mer, où la France devait à leur avis trouver sa grandeur. Ils se conformaient ce faisant au vœu cher à Bismarck, qui souhaitait détourner les ambitions françaises de l'Europe, les mettre en opposition avec les visées britanniques au-delà des mers. On laisserait ainsi les mains libres à l'Allemagne impériale dans la zone d'influence européenne.

A la confusion de son propre père, royaliste bon teint, le sous-lieutenant, puis le lieutenant De Gaulle se proclamait républicain et optait pour le groupe des officiers français « européens ». Ceux-ci considéraient que la vraie destinée de la France se jouerait non pas sur les mers lointaines, dans la jungle africaine ou dans les immenses deltas d'Asie, mais en Europe. La guerre de 1914/18, puis celle de 1939/45 devaient leur donner raison. Qui contestera en effet que c'est en définitive sur la Marne, à Verdun, puis dans les camps de prisonniers et de concentration nazis de la Seconde Guerre mondiale que la France perdit sa substance et s'épuisa au point de ne plus pouvoir opérer la formidable reconversion des corps et des esprits qui seule eût permis de préserver le vaste empire colonial français ?

De Gaulle n'a jamais été un colonial. Il n'a jamais servi dans un corps de troupe outre-mer, comme tant d'autres grands chefs militaires français. Il n'a jamais cru à la vocation coloniale telle que la concevaient, jadis, l'industrie, la finance, l'Eglise et une grande partie de l'université et de l'armée. C'est pour cela que, aujourd'hui encore, De Gaulle donne l'impression de lâcher Israël et de soutenir les Arabes. Il est persuadé que le sort de la France se décidera plus que jamais en Europe, et que c'est sur le tapis européen que la France doit jouer tous ses atouts. Même s'il est trop tôt pour dire qu'il joue gagnant, on aurait tort d'oublier pourquoi il s'obstine à mener le même jeu depuis plus d'un demi-siècle.

R. A.

## IN MEMORIAM



MOSCOU (ATS-AFP). — Un monument à la mémoire du cosmonaute Vladimir Komarov, mort en service commandé le 24 avril 1967 à bord du vaisseau spatial « Soyouz-1 », a été érigé dans la steppe d'Orenbourg, annonce la « Komsomolskaya Pravda ». (Téléphoto AP)

# AU TRIBUNAL ÉTRANGE : il sème ses poursuivants DE POLICE abandonne sa voiture et prévient la DE NEUCHÂTEL police qu'on vient de la lui voler !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, assisté de M. J. Raafaub qui assumait les fonctions de greffier.

La cour eut à s'occuper d'une étrange affaire. J.-P. M. est un employé modeste dont on sait que sa vie est extrêmement régulière et sans histoire. Or voici que la veille de l'Ascension, il lui arriva une histoire assez banale dans son début mais qui a mal fini. Il avait passé la journée à travailler normalement en visitant ses clients. Vers le soir, il rencontra des amis avec lesquels il s'installa dans un établissement public. On but quelques verres; le prévenu se contenta de prendre de la bière, puis un seul verre de vin blanc. Vers minuit, il quitta ses amis, remonta dans son véhicule et alla à Colombier. Puis il revint à Neuchâtel où il s'arrêta dans un cercle pour consommer un café. En ressortant, il prit son auto à la rue des Moulins et voulut regagner son domicile par la rue de l'Écluse. C'est justement dans cette rue que l'affaire se compliqua.

Tout à coup, sa voiture fit un brusque écart sur la droite, heurta un mur, ce qui la renvoya sur la gauche de la chaussée où elle accrocha une voiture en stationnement. Sans se laisser intimider par cette embardée, le prévenu continua son chemin. Bientôt il se sentit suivi par des témoins de l'accident qui lui donnaient la chasse. Il réussit à les semer, parqua sa voiture près de Corcelles et rentra à pied à la maison.

A ce moment du récit, les choses deviennent inexplicables. De chez lui, J.-P. M. téléphona à la police pour annoncer que sa voiture avait été volée à la rue des Moulins. Cette déclaration pouvait paraître quelque peu surprenante sans les explications de l'inculpé à l'audience. La police arriva sur les lieux, prit note des déclarations du « volé » et trouvant son état suspect le soumit à breathalyser (1,0%) et à la prise de sang (1,64%). La police devait être un peu étonnée des déclarations du prévenu puisqu'elle mit à ses trousses un inspecteur en civil.

La gendarmerie découvrit le véhicule deux jours plus tard, convoqua sur les lieux J.-P. M. pour qu'il reconnaisse son automobile (choses qu'il fit) et admit logiquement que c'est lui-même qui avait provoqué toute la suite d'événements vus plus haut. Quant au vol, il n'a jamais existé que dans l'esprit du prévenu. Pourquoi, alors, toutes ces fausses allégations ?

Le mandataire de J.-P. M. essaya de rendre vraisemblable la thèse de l'innocence en construisant sa démonstration de la façon suivante: dès le moment où il a pris son véhicule à la sortie du cercle jusqu'au moment où il a téléphoné à la police, M. aurait été dans un état amnésique provoqué par l'alcool puis par le choc de l'accident qui l'a empêché de se souvenir du délit de fuite et de savoir ce qu'il avait fait de sa voiture, et l'avocat d'en déduire l'hypothèse du vol. Le juge retient qu'il y a peut-être eu amnésie mais pas au moment de l'accident. Si cet état second est intervenu, c'est après: au moment du téléphone fait à la police. La défense plaide donc l'état de conscience du prévenu au moment de l'accident et regrette que le ministère public (à tendance « inflationniste », ajoute-t-il) ait requis une peine assez élevée.

Finalement, le juge retient toutes les infractions retenues contre le prévenu sauf le fait d'avoir téléphoné à la police et condamne M. à 10 jours d'emprisonnement sans sursis moins un jour de préventive. Les frais, soit 150 fr., restent à la charge de l'accusé.

## TOUJOURS LES HISTOIRES DE CHIEN !

A. C. est un jeune homme de moins de vingt ans qui a quitté son pays pour tenter sa chance en Suisse. Malheureusement, son jeune âge les difficultés ne sont pas toujours résolues de la meilleure manière. Comme il avait des difficultés financières, il n'hésita pas à voler de l'argent (500 fr.) à son hôte, un compatriote. Chez son em-

ployeur, il prit également deux bouteilles d'alcool fort pour son usage personnel. Le prévenu a déjà fait quarante jours de préventive. Le procureur en requiert quarante-cinq. C'est finalement cette peine que le tribunal retient en mettant le délinquant provisoirement à l'abri de la prison. Le sursis pendant deux ans, sursis conditionné au remboursement rapide des sommes volées. Les frais, par 180 fr., sont laissés à la charge de l'inculpé.

J. C. possède un joli petit caniche noir. A première vue, quoi de plus inoffensif qu'un pareil animal. On peut même aimer avoir un petit caniche noir, quoiqu'en général les gens qui désirent un chien prennent un animal plus représentatif de la race canine! Or, le propriétaire de ce délicieux animal a laissé vaguer son chien, ce qui déplut fortement à une passante qui déposa plainte. La plaignante prétendait que ce chien l'impressionnait, comme il est facile de le comprendre! Le juge inflige donc au détenteur de l'animal une amende de 20 fr. et 5 fr. de frais.

## ...ET TOUJOURS L'ALCOOL !

J. J. est condamné à dix jours d'arrêt et à un an d'interdiction des débits de boissons dans les cantons de Neuchâtel et de Berne, pour avoir provoqué des bagarres en état d'ébriété sur la voie publique et aussi parce qu'il semble coutumier de ce genre d'infractions. Les frais s'élèvent à 40 francs.

Pour avoir volé de l'argent dans les vestiaires d'une organisation sportive de la ville, J. I. est condamné à 40 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais restent à sa charge. Pour vol, A. A. est condamné à trois mois d'emprisonnement sans sursis. Il a les frais à sa charge par 600 francs. Pour infraction à la loi sur les constructions, C. S. se voit infliger une amende de 100 fr. et 20 fr. de frais.

# Concert dans la cour du Château



Hier soir, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel a donné un concert dans la cour du château. Les nombreux mélomanes qui s'étaient rendus à cette manifestation apprécièrent les auteurs présentés: Galuppi, Haydn, Farkas et Corelli. Nous y reviendrons.

(Avispress - J.-P. Baillo)

# Le phénomène céleste de l'autre nuit: vu par de nombreux lecteurs

Dans une partie de notre édition d'hier, nous avons relaté la curieuse apparition céleste qui a eu lieu dans la nuit, vers 1 h 15. Plusieurs lecteurs nous avaient téléphoné pour la signaler. Les grands observatoires en ont abondamment parlé hier, on est même arrivé à déterminer, avec l'appui de la N.A.S.A., qu'il s'agissait du dernier état de la fusée porteuse du satellite soviétique « Cosmos 169 ». (Voir nos informations à ce sujet en première page et en « dépêches ».)

Pour ce qui est des observations dans la région, elles ont été très nombreuses. Notamment à Estavayer-le-Lac, Berne et Signelégier. Là, on a vu « un objet de forme oblongue, un grand éclair, à la queue digue des feux clignotants à intervalles réguliers ». Quant à la couleur de ces feux, elle variait en passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Un instituteur d'Oberhofen a vu, lui, une « fusée, à faible altitude, plusieurs fois grande comme la lune, fusée affublée, elle aussi, d'un feu clignotant à son arrière ». De Vuisternens-en-Ogoz, une lectrice neuchâteloise a, elle aussi,

observé le phénomène. Des étoiles rassemblées en forme de fusée, qui changeaient d'intensité lumineuse. Il a semblé à cette lectrice que ces étoiles se trouvaient au-dessus de Broc.

Un autre habitant de Neuchâtel, qui se trouvait à Vauxeyron, aperçut, lui aussi, une lueur particulière, à la verticale de Pesey, semble-t-il, et qui se dirigeait très lentement en direction de Saint-Blaise.

« Cette lueur, à la hauteur des nuages, était constituée d'une grosse boule suivie d'une traînée lumineuse de plusieurs boules plus petites. »

## Nouvel avocat

La chancellerie d'Etat communique: Dans sa séance du 14 juillet, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau, M. Jean-François-Ernest Béguin, licencié en droit, domicilié à Fontaines.

Madame Alfred Edelmann-Sollberger, à Vevey; Monsieur et Madame André Grisel-Edelmann, à Lausanne; Monsieur et Madame Alfred Edelmann, à Pully; Monsieur et Madame Pierre Prisi-Edelmann, à Rieux; Monsieur et Madame Jean-Pierre Heyer-Edelmann, à Genève; Monsieur et Madame Pierre Hessler-Grisel, à Genève; Monsieur Etienne Grisel, à Lausanne; Monsieur Pierre Heyer et sa fiancée, à Genève; Jacques Heyer, à Genève; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Guido Edelmann; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Edouard Sollberger, on la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred EDELMANN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur affection le 17 juillet 1967, dans sa 80ème année.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Vevey, le jeudi 20 juillet 1967. Culte à 15 heures à la chapelle du crématoire, où le corps est déposé. Domicile: 20, route de Blonay, Vevey.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Guido Dassetto et sa fille Laura; son fils Enrico, sa belle-fille Christiane; et ses petits-enfants Patrizia et Nicola, ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et à l'étranger, ont la profonde douleur de faire part du décès, à l'âge de 62 ans, après de longues souffrances, de

Madame Alice DASSETTO née DUSCHER

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-fille sœur, tante et cousine.

Zurich, le 17 juillet 1967. Le culte aura lieu au temple de Saint-Blaise, mercredi 19 juillet à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Fanfare des Cheminots de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Robert GRETILLAT

mère de Monsieur Paul Gretillat, membre du comité. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La direction et le personnel de SOCAL S. A. ont le regret de faire part du décès, survenu le 17 juillet, à Saint-Aubin, de

# Madame John FOX

mère de Monsieur André Fox, leur estimé collaborateur et cher collègue.

Madame Jules Nobs-Chabloy; Monsieur Michel Hamel son petit-fils; Monsieur et Madame Albert Nobs-Bay et famille; la famille de feu Jules Chabloy, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules NOBS retraité CFF

leur cher et regretté époux, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 77ème année, après une grave maladie supportée patiemment.

Corcelles, le 16 juillet 1967. (Grand-Rue 6 a)

Il est bon d'attendre en paix le secours de l'Eternel.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 19 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Les contemporains de 1890 de Corcelles et Pesey ont le pénible devoir de faire part du décès de leur cher collègue

Monsieur Jules NOBS

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Georges OPLIGER

survenu dans sa 73ème année, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 17 juillet 1967. (Rue des Moulins 31)

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 19 juillet à 11 heures.

Messe de requiem en l'Eglise de Notre-Dame à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Charles KAMPF-OTTER

survenu dans sa 73ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Champion, le 18 juillet 1967. L'ensevelissement aura lieu le jeudi 20 juillet 1967 à 14 h, à l'église de Champion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez jamais tentés au-delà de vos forces. I Cor. 10 : 13 b.

Monsieur et Madame Michel Humbert-Droz-Sanier et leurs enfants Yves et Corinne, à Auvornier;

Monsieur et Madame Jules Humbert-Droz, leurs enfants et petits-enfants, à Auvornier, à Bevaix et à Vandœuvre;

Monsieur et Madame A. Dussauzet-Leuenberger, à Rongères (France); les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert HUMBERT-DROZ

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parrain, oncle, grand-oncle, cousin et parent, enlevé à leur affection le 18 juillet 1967, à l'âge de 69 ans.

Auvornier, le 18 juillet 1967.

L'ensevelissement aura lieu à Auvornier, le jeudi 20 juillet, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h 30, au domicile mortuaire, Auvornier, les Fontenettes 18.

On ne touchera pas

Le comité du chœur d'hommes « Echo du Lac » d'Auvornier a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Robert HUMBERT-DROZ

dévoté membre honoraire et actif de la société, père de Monsieur Michel Humbert-Droz, frère de Monsieur Jules Humbert-Droz, oncle de Messieurs Jules-Robert Humbert-Droz et Rudi Singer, membres actifs de la société.

Prière d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu jeudi 20 juillet à 13 heures.

Le groupe des contemporains 1898 d'Auvornier a le pénible devoir de faire part du décès de son collègue

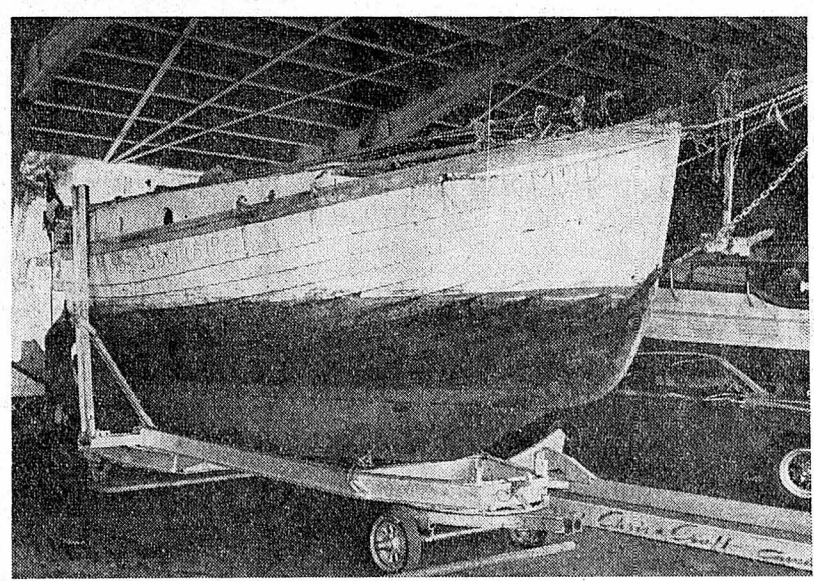
Monsieur Robert HUMBERT-DROZ

ancien président et vice-président du groupe.

Il conservera un agréable souvenir de ce membre dévoué.

Pour l'ensevelissement, voir l'avis de la famille.

Le président.



# Jusqu'à la Fête des vendanges le «Genève» sous toit au Nid-du-Cro

IL est «venu. S'arrêter, cette fois, sous l'auvent protecteur du hangar du C.V.N. Le président du Cercle de la Voile, M. André Grosjean, nous a précisé que le bateau de Michel Mermod pourrait demeurer sous toit, en tous cas jusqu'à la Fête des Vendanges. On sait qu'une semaine avant la fête le hangar se vide pour faire place aux carcasses des futurs chars fleuris. Il est possible qu'après, le «Genève» puisse à nouveau

s'arrêter sous le même toit. Pour le moment on ne le sait encore. A déterminer avec M. Théo Mæckli, le capitaine de la «Bordée de Tribord» qui s'est chargée de la garde du «Genève» jusqu'à son entrée dans les futures halles annexes du Musée des Transports de Lucerne. Saluons ici l'esprit d'entraide qui existe entre les clubs de voile de Neuchâtel et de la Neuveville. (Avispress - J.-P. Baillo)

## Une voiture accroche un cycliste en voulant éviter deux voitures accidentées

Une voiture neuchâteloise montait la rue de la Gare, à 18 heures, et voulait entrer dans la rue Louis-Favre, lorsqu'une voiture française est partie du « stop » et a atteint l'arrière de la voiture neuchâteloise. Quelques minutes après, une voiture conduite par Mlle C. R., de Pesey, descendait l'avenue de la Gare; en voulant éviter les deux voitures accidentées, elle a touché un cycliste, M. Ernest Pelli, 62 ans, de Neuchâtel, qui a eu le bras assez grièvement blessé. M. Pelli a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital des Cadolles. Dégâts matériels aux deux voitures. La gendarmerie a procédé au constat.

## VIGNOBLE

### CORTAILLOD — La vie scolaire

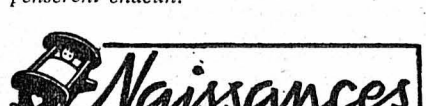
Les grands élèves du collège de Cortaillod ont procédé au début du mois à un ramassage de papier. Le produit de la vente des 11 tonnes récoltées alimentera un fonds destiné aux dépenses extraordinaires.

Les petits, eux, se sont rendus en course d'école à Macolin, à la fin du mois de juin, en passant par Orvin, la fosse aux ours de Frinwillier et les Pontins.

Les élèves du degré moyen sont allés en autocar, sur les bords du lac de Joux et ont, en passant, visité l'abbaye de Romaniinôtier. Quant aux grands, ils feront leur sortie de deux jours à l'Egghorn en septembre.

Enfin, à l'occasion de la Fête de la jeunesse, les deux cent soixante élèves, conduits par la fanfare, ont défilé dans les rues du village.

Comme chaque année, une place de jeux avait été aménagée au Petit-Cortaillod. Après le traditionnel lâcher de ballons, une collation et des prix récompensèrent chacun.



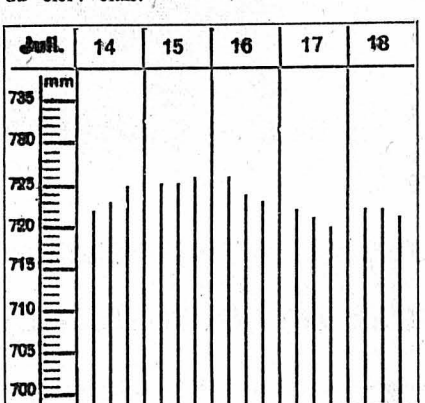
Monsieur et Madame Jean-Robert DESBIEUF-ZIOR-EN ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathalie - Christine le 18 juillet 1967

Kreisspital Obermattenstrasse 31 8180 Bulach 8153 Rümlang

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 juillet 1967. Température: moyenne: 23,9; min.: 16,6; max.: 30,0. Baromètre: moyenne: 721,4. Vent dominant: direction: nord, calme, sud-est, faible de 12 h à 18 h. Etat du ciel: clair.



Niveau du lac du 17 juillet à 6 h 30 429,16

Niveau du lac du 18 juillet à 6 h 30 429,14

Température de l'eau du 18 juillet: 22°

Prévisions du temps. — Le temps demeurera chaud et ensoleillé sur l'ensemble de la Suisse. Le risque d'orages, encore faible hier soir, augmentera l'après-midi et le soir. La température atteindra 15 à 20 degrés le matin, et 29 à 34 degrés l'après-midi. Les vents seront faibles à modérés du secteur sud-ouest, mais des rafales pourront accompagner les orages.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: D'abord persistance du temps très chaud et orageux en fin de journée. Par la suite, légère baisse de la température, ciel par moments nuageux avec averses ou orages locaux.

## COMMUNIQUÉ

### Les gagnants

On sait que Lausanne est le «Vorort» de la Loterie romande. C'est là que se trouve le siège central de l'entreprise, qui a versé jusqu'ici plus de 56 millions aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique des cantons romands. Rien d'étonnant donc à ce qu'une fois la chance favorise Lausanne. C'est en effet dans cette ville que le gros lot du tirage de Cressier est venu atterrir en deux motifs. Les autres lots se sont éparpillés sur toute la Roman-

## Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 juillet. Perpetuini, Anna-Maria, fille de Gabriele, conducteur de trax à Neuchâtel, et de Giannina, née Biferi; Dubey, Cédric-Olivier, fils de Jean-Marie-Michel, ouvrier de fabrique à Colombier, et de Denise-Hélène, née Robert-Nicoud; Tossit-dit-Sanfin, Yves, fils de Georges-Henri, employé de bureau à Neuchâtel, et de Germaine-Gabrielle, née André; Bayard, Martine-Nicole, fille de Charly-Julien, horloger à Lambing, et de Jacqueline-Françoise, née Maurer; Paci, Nicolas, fils de Terenzio, jardinier à Saint-Blaise, et de Jacqueline, née Hambli. 12. Bolle, Yvan-Aloïcha, fils de Samuel-André, instituteur à Marin, et de Renée, née Hildebrand; Ciani, Maria-Fabiana, fille de Marco-Ciano, ouvrier de fabrique à Pesey, et d'Anna-Milvia, née Castellani; Németh, Christine, fille de Janos-Lajos, ajusteur à Neuchâtel, et de Ruth, née Häfliger. 13. Froidevaux, Raoul, fils d'Alphonse-Marcel-André, employé de banque à Neuchâtel, et de Marie-Elisabeth-Sylvine, née Bliat; L'Éplattener, Corinne, fille de Serge-Marcel, administrateur communal à Cernier, et d'Ursula, née Luterbacher. 14. Moulin, Mary-France, fille de Jean-Pierre, dessinateur à Saint-Aubin, et de Françoise-Nadine, née Frutiger.

## PUBLICATIONS DE MARIAGE

14 juillet. Bächler, Leo-Peter, conducteur B.L.S. à Neuchâtel, et Brugger, Hilda-Henriette, à Plasselb; Leuba, Claude-Denis, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et Panzera, Maria, à Bôle; Gammeter, René-Albert, directeur de cinéma, et Borel, Liane-Raymonde, les deux à Neuchâtel; Jeanneret, Georges-Arthur, magasinier, et Berthoud-dit-Gallon, Lucie-Madeleine, les deux à Neuchâtel; Tribollet, Théodore-Max, mécanicien de précision, et Gros-senbacher, Marianne, les deux à Neuchâtel; Raemy, Joseph, représentant à Bôle, et B. schi, Denise-Charlotte, précédemment à Neuchâtel; Neuschwander, Laurent, dessinateur à Genève, et Bolle, Marianne-Françoise, à Neuchâtel; von Arx, Edgar-Josef, boulanger, et Brossin, Josiane-Rose-Marie, les deux à la Sagne.

## MARIAGES CÉLÈBRES

14 juillet. Picasso, Jean-Albin, horloger, et Schweizer, Bricio-Claudine, les deux à Neuchâtel; Prieto, Victorino, serrurier, et Ruiz, Lidia, les deux à Neuchâtel; Guélat, Michel-Albert, fonctionnaire communal à Neuchâtel, et Meichans, Léissy-Elisabeth, à Neuveville; Simon-Vermot, Jean-Maurice-François, mécanicien, et Dietrich, Hélène-Marie, les deux à Neuchâtel; Richard, Jean-Claude-Louis, délégué itinérant, et Witschi, Marianne-Marguerite, les deux à Neuchâtel; Billieux, Jacques-Ernest, aide-postal, et Nicat, Arlette-Josette, les deux à Neuchâtel; Devenoges, Jean-Daniel, conducteur-typographe, et Borel, Anne-Marie, les deux à Neuchâtel. 15. Ecabert, François-Joseph, mécanicien, et Waldvogel, Ruth-Elisabeth, les deux à Neuchâtel.

## DÉCÈS

11 juillet. Grossenbacher née Nützi, Anna, née en 1891, ménagère à Gunggen, veuve de Grossenbacher, Hans, 12. Mayor, Eugène, né en 1892, ancien fonctionnaire CFF à Corcelles, époux de Rosa, née Jenni; Mordasini, René-William, né en 1896, maçon à Neuchâtel, époux de Mathilde-Louise, née Chappuis. 13. Gardon, Claude-Michel, né en 1912, maçon à Neuchâtel, époux de Ruth-Alice, née Streit. 14. Aeschmann née Giorza, Alice-Cécile, née en 1890, ménagère à Pesey, veuve de Aeschmann, Gustave Emilie.

## AVIS TARDIFS

### La Tène-Plage

## DANSE

Hôtel Touring au Lac Neuchâtel, tél. 5 55 01 cherche

## SOMMELIÈRES ET EXTRA

Faire offres ou se présenter à la direction.

## HOTEL DE LA CROIX-FÉDÉRALE

SERRIÈRES cherche

## REMPLAÇANTE

pour période de vacances. Tél. 8 33 98.

Près d'Auvernier, cette nuit

# Un jeune homme tué par le tram

## Un Allemand? La victime n'a pas pu encore être identifiée

Vers 22 h 30, cette nuit, le tramway de la ligne No 5 quittant Neuchâtel à 22 h 21, a renversé et tué un homme entre Serrières et Auvernier, à un kilomètre de cette dernière station.

Selon le témoignage du conducteur du tram, M. Barbier, et d'un témoin qui, lui, circulait en voiture de Boudry vers Neuchâtel, deux hommes étaient penchés sur la voie, semblant chercher quelque chose. Le conducteur du tramway actionna le sifflet de sa machine et freina violemment. Néanmoins, un des deux hommes fut renversé, et tué sur le coup. Son compagnon a disparu, et à l'heure où nous mettons sous presse, n'a pas encore été retrouvé.

Le service de dépannage des T.N. dut se rendre sur place, pour dégager la victime, à l'aide de crics et de vérins. Le juge d'instruction, M. Bolle, procéda à la levée du corps.

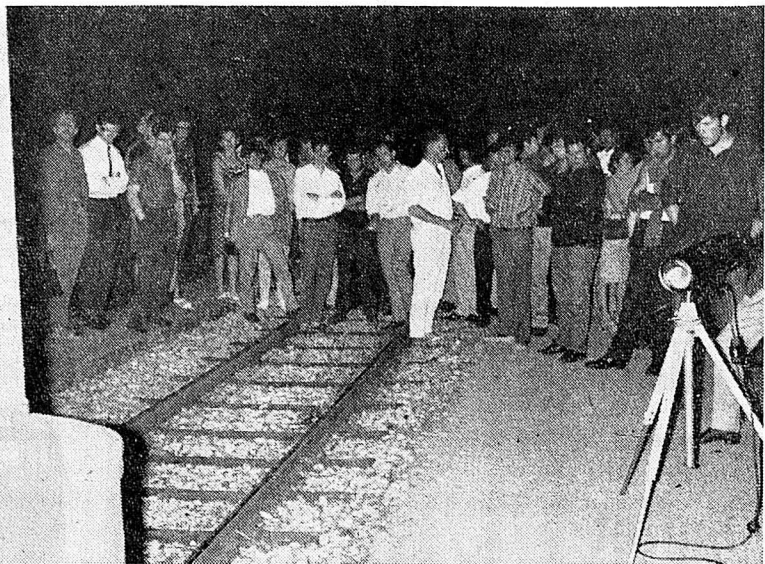
Malgré les papiers d'identité retrouvés, l'identification formelle de la victime n'a pas été possible. Toutefois, il semble qu'il s'agisse d'un ressortissant allemand, âgé de 20 ans. La gendarmerie était sur place pour procéder au constat. Elle eut fort à faire pour régler la circulation, car de multiples personnes s'arrêtaient pour venir voir ce qui se passait. Qu'il nous soit permis de déplorer ici la curiosité malsaine du public qui

se manifeste à l'occasion de tels accidents.

Le trafic de la ligne 5, interrompu pendant plus d'une heure, a été assuré par un service d'autobus entre Neuchâtel et Auvernier.

Le jeune homme était vêtu d'une chemise blanche, d'un blouson de toile américain, bleu-ciel,

d'un pantalon de futaine beige, et de chaussures de sport en velours coté jaune clair. Il était de corpulence moyenne, visage rond, et cheveux blonds taillés en brosse. La deuxième personne qui était à ses côtés, sur la voie, au dire du wattmann et du témoin automobiliste, portait un vêtement de couleur rouge.



CURIOSITÉ MALSAINE — Sur les lieux de l'accident on a même vu une mère et sa petite-fille âgée d'une dizaine d'années.

(Avipress - J.-P. Baillod)

### LA VRAIE FIN DES

# "Bains du Crêt"

Toute la ville y a appris à nager



(Avipress - J.-P. Baillod)

LES Bains du Crêt ont vécu. On les savait condamnés. Il y a belle lurette que ceux des femmes ne servent plus, remplis qu'ils sont de terre; quant à ceux des hommes, ils ont été noyés à petit feu par le remblayage du lac. Seul a survécu un petit chenal pour permettre aux hommes-grenouilles de venir chercher leur matériel en bateau. On les savait condamnés, mais de voir une pelle mécanique mordre de sa mâchoire unique dans la toiture du « Bain des dames », avaler les murs et croquer le fond de béton avant de se rassasier du « Bain des hommes » cet automne, provoque un petit pincement au cœur, à l'endroit le plus tendre, celui qui est ramolli par la nostalgie...

Presque tous les habitants de Neuchâtel ont appris à nager aux Bains du Crêt, les autres ont fait leurs premières brasses aux Bains du Port, disparus depuis longtemps déjà. A l'ouest de la ville, on barbotait aussi aux Bains de l'Évole. Aussi, c'est un peu du souvenir de chacun qui disparaît avec les Bains du Crêt. Qui, de la génération de 1930 à 1940, en âge de nager après la Seconde Guerre mondiale, ne se souvient pas de Poldi, le garde-bains? Et que l'on fut « miston » des Parcs ou de l'Écluse, du Plan ou de la Maladière qui n'a pas, une fois au moins, traversé la mare des canards de

la colline du Crêt pour aller chercher des œufs dans la grotte en sortant des bains?...

#### L'AVENIR

La disparition des Bains du Crêt, c'est vraiment une page de la petite histoire de Neuchâtel qui se tourne. Mais quand on contemple les vastes espaces des remblais avec les possibilités qu'ils offrent, on est vite consolé de la perte des ins-

tallations de bains en songeant à tout ce qui peut naître sur ces milliers de mètres carrés de terre vierge. Y verra-t-on un jour de nouveaux bains? Rien n'est impossible. La « station » d'épuration doit entrer en service l'année prochaine et l'on sait d'expérience le bienfait qu'une telle station peut produire sur le lac.

#### HISTORIQUE

Jusque vers le milieu du XIXe siècle, les installations de bains, à Neuchâtel, étaient très primitives, dit Ed. Quartier-la-Tente dans sa monographie sur le canton. Le môle de la Salle (presqu'île en avant de Beau-Rivage) puis celui de la Guillotine servaient de lieu de bains avec un abri sommaire. Un local des plus simples permettait aussi aux amateurs de se baigner à l'Évole. En 1827, le Conseil de ville autorise l'établissement de bains publics pour hommes et femmes. La construction est laissée à l'initiative privée.

#### 5000 FRANCS

Il faut attendre 1840 pour voir apparaître les premiers bains publics dignes de ce nom pour « hommes et garçons ». Ils furent construits à l'angle sud-est du monticule du Crêt, puis en 1844, au bout de la grande jetée « en bise du port ». En 1853, le Conseil de ville vote un crédit de 5000 fr. pour établir des bains de dames au Crêt.

De 1881 à 1884, la ville procéda au remblayage de la partie située au sud du Crêt. Ainsi, une fois déjà, les bains furent comblés par les remblais. Ils furent reconstruits une quarantaine de mè-

# CADETS, CACHETS

## et suppositoires...

Les quatre rotatives ont roulé: on est organisé. Et le journal « Cadet-flash » est tombé à l'heure comme il le fera chaque jour. On y lit notamment que le camp a été surpris lundi soir par un orage et que la pluie est tombée aussi subite qu'imprévue. Il révèle le nom d'emprunt de quelques chefs de camp:

Teddof, Niouc, Jaguar, Jean-Pierre et Yvanhoë.

Quant à la journée de mardi, elle s'est déroulée sans accroc. Au programme du jour: organisation des camps, montage des « astuces » et joutes sportives. Le menu du jour était composé pour midi, de carottes, wienerlis, fruits et thé, et le soir de rizotto, salade et thé.

## Les « spéléos » sur pied de guerre Ivanhoe, Popof et 30 cadets resteront trois jours dans la Baume de Longeaigne

Grande première « spéléo » dès demain: sous la direction d'Ivanhoë et de Popof, une trentaine de « raiders » vont explorer la Baume de Longeaigne, près de Buttes, soit plus de 500 mètres de développement souterrain. L'équipe partira de Chézard jeudi matin et dès son arrivée dans le Val-de-Travers établira un premier camp de base à l'entrée de la grotte. Un second camp sera installé au niveau — 200 mètres après le passage du premier lac que précèdent une montée et un gouffre assez impressionnant.

A partir de ce premier lac, les spéléologues du Camp romand auront encore à pénétrer de 15 mètres à « graver » puis, après différents « étroits » (passages resserrés), un second puits de 45 m qu'il faudra cette fois descendre. Ce puits donne dans un second lac qui sera traversé comme l'autre à l'aide d'un canot pneumatique. Deux postes téléphoniques sont prévus sur cet itinéraire qui permettra à l'équipe de rester en relation avec les Vieux-Prés.

Cette exploration ne manque pas de difficultés; aussi depuis lundi, les trente « raiders » s'exercent-ils, s'entraînant particulièrement à

l'échelle. L'équipe doit rester trois jours dans la Baume de Longeaigne: jeudi, vendredi et samedi.



« CHIQUÉ » — On retourne à l'école pendant les vacances...

(Avipress - G. Cuche)

### Au collège des Vieux-Prés

## Coramine tient le téléphone entre deux thermomètres...

— CENTRALE!... Ici Coramine... Un instant, je vous prie. Elle pique des fiches dans le combiné comme épingle en chignon. Il y a de l'attente. Oui! Cela tarde à répondre. Pour la tromper, elle s'adosse au mur tendu d'une carte du pays et ses mèches noires vont se perdre autour de la Vue-des-Alpes, redescendent sur la Chaux-d'Amin et le Côté, puis quittent soudain le canton:

— Non! Le staff ne répond pas...

Entre deux appels, Coramine retrouve ses petits malades, et l'eau qui bout sur le réchaud de camping. C'est au collège des Vieux-Prés, à la façade enfumée, qu'a été installée l'infirmerie du camp et qu'elle veille avec Bistouri, un carabin de Neuchâtel, et sa sœur Sandrine. La salle de classe est devenue dortoir, mais la note enfantine reste dans l'air. Denis, 11 ans, trompe un sérieux mal de dents en lisant « Tintin » et Roger, de Lignéres, peut voir sur le mur, en face, des photomontages amusants, l'anatomie simplifiée du Danemark ou à quoi ressemble un hibou. Derrière le bureau de l'instituteur qui a mis ses livres en vacances, la pharmacie occupe tous les rayons.

#### SECONDE MAMAN...

Vers 14 heures, Niouc arrive avec un enfant de Cormondrèche qui a mal à la gorge et explique que les cheftaines ne vont pas mieux.

— Je t'ai apporté son training et ses affaires de toilette, dit le chef du camp III.

Coramine prend l'enfant sous son aile, le couche, lui pince le pouls, s'inquiète de sa température. Nicolas, 6 ans, est le quatorzième malade enregistré depuis vingt-quatre heures. Des petits riens, mais qu'il faut soigner. Avec sept éclopés, c'est le camp VI qui a le plus souffert. Un des cadets a été piqué au pied par une abeille, un autre avait mal aux dents et ceux-là se sont coupés aux fils de fer barbelés. Après les premiers soins, il a fallu le descendre à Landeveux pour les sutures de routine. C'est l'ordinaire de chaque jour. Elève infirmière à « La Source », Coramine connaît son travail et sait que, plus que la samaritaine, elle doit être surtout la seconde maman, celle qui répare aussi bien le cœur que les genoux écorchés.

A Vercorin, l'an dernier, lors du camp des Vaudouis, l'alerte avait été plus chaude puisque une douzaine d'enfants soudain terrassés par une grippe compliquée furent hospitalisés. Ici, on n'est pas là, heureusement. Et ces 37 et quelques degrés que le petit Nicolas sort de son aisselle vont bientôt tomber: l'enfant rêve dans des livres d'images contre lesquels la fièvre a peu de prise...

Cl.-P. Ch.



## TOUR DE VILLE

### Les membres du Red Fish ne nageront plus en eau trouble

● LE BASSIN du Red Fish, à l'instar de celui de Monruz, a dû, lundi, être entièrement vidé de son eau, qui avait également pris une sinistre couleur verdâtre. Une fois l'opération menée à bien, les membres du Red Fish eurent encore à broser les parois de leur piscine afin d'éliminer les algues qui y adhéraient. Hier après-midi, cependant, et bien que le bassin n'ait pas encore eu sa contenance normale, les nageurs pouvaient à nouveau s'ébattre dans une eau propre et fraîche à souhait.

### Vols

● DEUX vols de véhicules sont à signaler. Il s'agit tout d'abord d'une voiture de marque Austin Cooper, plaque « BL 34290 », de couleur vert foncé, toit blanc, dérobée, dans la nuit du 16 au 17 juillet, au sud de l'avenue de la gare à Neuchâtel. Le second vol concerne un motorcycle léger, de marque Kreidler Florett, plaque « NE 3610 », dérobé, dans la nuit du 15 au 16 juillet à Hauterive. Enquête de la police de sûreté.

### Présence

● Mlle S. Picard, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, a pris part au 86me congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu à Bordeaux du 6 au 14 juillet. Elle a donné une conférence sur les résultats des dernières recherches faites au séminaire de géométrie de l'Université de Neuchâtel. Cette conférence a connu un réel succès et a attiré un nombreux public.

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-RUZ

### De notre correspondant:

Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé hier mardi sous la présidence de M. Gaston Beuret, assisté de MM. Paul Jacot (Coffrane) et F. Sandoz (Gernier). Jurés, M. H. Schupbach représentait le ministère public et M. Marc Monnier assurait les fonctions de greffier. Selon l'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation du 17 mai 1967, P. M., vendeur, à Dombresson, avait été

## UN AN DE PRISON FERME AU VENDEUR DÉJÀ RÉCIDIVISTE, SPÉCIALISÉ DANS LES FAUX ET LES ESCROQUERIES

renvoyé devant le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz prévenu d'avoir: à la Rincleure, en 1966, et dans le dessein de se procurer ou de procurer à un tiers un enrichissement illégitime, astucieusement, par la création et l'usage de correspondances fictives avec l'armée suisse, la société Nestlé et la raffinerie Shell, induit en erreur son employeur, le directeur du Relai de l'Automobile. P.M. avait affirmé fallacieusement que l'armée,

Shell et Nestlé s'intéressaient à l'achat d'un lot d'ensemble de 510 véhicules Renault neufs, déterminant de la sorte sa victime à le décharger de toute activité ne se rapportant pas directement à l'achat des 510 véhicules; à doubler son salaire porté de 600 à 1200 fr. pour les mois de septembre et octobre 1966, à lui avancer une somme de 1400 fr. (non remboursée) et à procéder à différents investissements dans son garage d'un

montant de 10,000 fr. en vue de la livraison des dits véhicules.

Dans le dessein de porter atteinte aux intérêts pécuniaires ou au droit d'autrui ou de se procurer ou de procurer à un tiers un avantage illégitime, M. P. avait créé des faux titres et utilisé ceux-ci pour tromper son employeur dans la commission de l'escroquerie.

P. M. est prévenu, d'autre part, d'avoir abusé et dilapidé du matériel en sa qualité de epl Bat. DCA 1/34, pour commettre les faux objets de la prévention.

P. M. comparait seul. Il travaille actuellement à Neuchâtel. Il confirme les aveux qu'il avait faits en cours de procédure et qui sont prouvés par les pièces du dossier. Il donne quelques explications sur sa jeunesse, puis sur son passé qui n'est pas très reluisant.

La parole est ensuite donnée au ministère public pour son réquisitoire qui est modéré, tenant compte de l'accident de voiture dont le prévenu a été victime, il y a environ quatre ans et qui semblerait lui avoir occasionné une responsabilité diminuée. Le tribunal se retire pour délibérer et revient en séance, informant le prévenu qu'il est condamné comme le demandait le procureur général, à 12 mois d'emprisonnement sans sursis, P. M. étant récidiviste. Les frais, par 460 fr. 50, sont mis à sa charge. Le condamné a été arrêté séance tenante.

### Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

## A propos d'une banale histoire de chien aux Geneveys-sur-Coffrane

Messieurs,

Il ne s'agit pas de semer encore plus de vent pour récolter des tempêtes, mais bien de tirer une leçon de cette histoire: ou les opinions sur la solidité d'un crâne de teckel de 4 ans, bien nourri, sont sujettes à caution; ou faut-il croire que les « Bat-Balais » sont déjà en vente aux Geneveys-sur-Coffrane? Un fait subsiste: l'agriculteur semble ignorer la règle élémentaire de tout propriétaire de chien et à plus forte raison d'un chien de garde, comme il en possède.

Le chien lâche prise quand il est soulevé du sol par la queue et avec un « teckel » ce travail ne demande pas d'effort! Bien des gens se promènent avec des chiens sans savoir comment les séparer en cas de bagarre. Pour un gros chien, le problème se complique légèrement car il s'agit d'éviter la réaction rapide de l'animal qui voudra mordre celui qui le soulève. Il faut si possible lever à bras tendu et remorquer en marche arrière le chien sur ses pattes avant jusqu'à ce que la bête fasse entendre un aboiement de douleur, comme quand on lui marche sur la patte, par exemple, et qu'elle essaie de s'enfuir; l'animal libéré sera très heureux de prendre le large au plus vite.

Recevez, Messieurs, mes salutations distinguées.  
Henri Piaget,  
étudiant vétérinaire

**AVIS OFFICIELS**



**VILLE DE NEUCHÂTEL**

La direction des Finances engagerait

**CHEF DE BUREAU**

au Service des contributions (chef de groupe impôt), classe de traitement 8, 7 ou 6.

**EXIGENCES :** — diplôme d'une école de commerce, certificat de capacité ou titre équivalent ; — langue maternelle française, bonne connaissance de l'allemand ou de l'italien ; — quelques années d'expérience dans le travail de bureau. Des connaissances en matière fiscale seront appréciées, mais non exigées.

Le poste à pourvoir comporte une activité intéressante et variée, en liaison directe avec le Centre électronique de gestion.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, doivent être adressées à la Direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 juillet 1967. Chaque offre sera traitée avec la plus entière discrétion ; aucun renseignement ne sera demandé sans l'assentiment du candidat. Le Service des contributions de la Ville se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires (téléphone 5 71 01, interne 227).

**IMMEUBLES**

**SUPERBE VILLA**

A vendre à la Tour-de-Peilz construction très soignée : salle de séjour avec cheminée, 6 chambres à coucher, cuisine, office, bains, 2 douches, 3 W.-C., dépôts, galetas, garage pour deux voitures, terrain de 1665 m<sup>2</sup>, situation ensoleillée et tranquille, vue grandiose sur le lac et les Alpes, accès facile à quelques minutes de la ville.

**Fr. 460,000.-**

larges facilités de paiement, éventuellement location-vente. S'adresser à l'Entreprise Guex à Jongny. Tél. (021) 51 59 09.



R. Jobin Place Pury 1 Tél. 5 17 26 offre à vendre **HOTELS CAFÉS-RESTAURANTS VILLAS LOCATIFS CHALETS TERRAINS** avec tous services sur places.

A vendre à Corcelles **maison familiale** de 2 appartements. Vue, prix à discuter. Adresser offres sous chiffres CH 1464 au bureau du journal.

**A LOUER** A louer cases de congélation Tél. 5 82 24.

ÉTUDE CLERC, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 5 14 68. A LOUER pour le 24 août 1967 ou pour date à convenir,

**à Champréveyres**

APPARTEMENTS de 2 1/2, 3 et 3 1/2 pièces avec tout confort. Ascenseur. Vue sur le lac.

ÉTUDE CLERC, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 5 14 68. A LOUER tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Moulins,

**LOCAL**

1er étage. Surface 50 m<sup>2</sup> environ.

**CORNAUX**

A louer tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble moderne,

**appartement de 4 pièces**

avec tout confort. Loyer, charges non comprises, 345 fr. Nous offrons 2 mois de loyer gratuit. S'adresser : Etude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

A louer, pour le PRINTEMPS 1968, à la RUE SAINT-NICOLAS,

**LOCAUX de 286 m<sup>2</sup>**

pour : bureaux, atelier, école, etc.



LA NEUVEVILLE A louer pour date à convenir deux

**4 1/2 pièces**

Loyers à partir de Fr. 370.- + frais.

**garages**

Fr. 45.- Tous renseignements par IMMO BAU S.A., Berne, Belpstrasse 16, 3000 Berne, téléphone (031) 25 15 22.

A louer pour le 15 août ou pour date à convenir

**bel appartement de 5 1/2 pièces**

Grand confort, vue imprenable, dans quartier tranquille près du centre. Prix 495 fr., charges comprises. Reprise de meubles.

Adresser offres écrites à A C 1449 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse. Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

A louer **VITRINE** 2 m 50 x 0,80 m de profondeur, à la rue du Seyon. Tél. (038) 8 42 21.

**CORNAUX** A louer tout de suite ou pour date à convenir

**appartement de 3 pièces** avec tout confort. Loyer, charges comprises, 315 fr. S'adresser : Etude Jacques Ribaux, tél. 5 40 32.

**CHAMBRES BEVAIX** A louer tout de suite ou pour date à convenir

**une chambre** sans confort, loyer 30 fr. S'adresser : Etude Jacques Ribaux tél. 5 40 32.

**Dem. à louer** Nous cherchons

**appartement** de 2 pièces. Région est de Neuchâtel. Tél. (032) 2 98 48 ou (032) 3 85 17.

Jeune Suisse allemand, élève de l'École de droguerie à Neuchâtel, cherche

**chambre** en ville. Adresser offres écrites à FK 1467 au bureau du journal.

Nous cherchons à louer

**appartement** de 3 pièces spacieuses, cuisine, salle de bains, hall meublé, tout confort, avec balcon et vue sur le lac. Faire offres à La Gainé Viso, à Saint-Blaise.

On cherche à louer appartement de **4 PIÈCES** tout confort. Région : Hauterive - Saint-Blaise. Tél. (038) 3 22 35 heures de bureau.

**MIGROS**

cherche pour ses employés

**logements**

de 2 1/2 pièces avec confort situés près de la ville, pour le 24 août 1967.

Prière de téléphoner au No 3 31 41 pendant les heures de bureau (département du personnel)

**OFFRES D'EMPLOIS**

Entreprise du bâtiment de la place engage

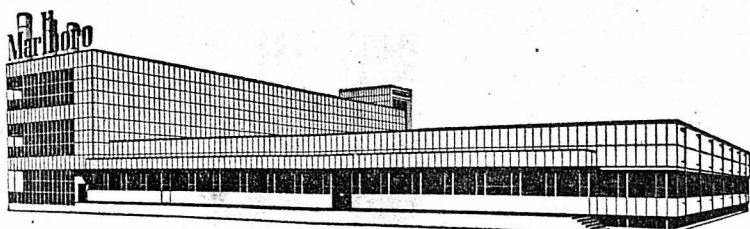
**EMPLOYÉ(E) DE BUREAU**

de formation complète et faisant preuve d'initiative. Place stable et très bien rémunérée. Adresser offres écrites à A F 1462 au bureau du journal.

On cherche

**extra**

débutante acceptée, pour le lundi et le mardi. Tél. 5 94 55.



Nous engageons pour nos entrepôts de tabac brut à ONNENS près d'YVERDON

**MÉLANGEUR DE TABACS**

pour la composition des mélanges de tabac brut d'après les recettes établies par nos spécialistes-dégustateurs. Etablissement des rapports de mélanges et différents travaux d'écritures et de calculations. Sens des responsabilités de contremaître. Langue française et éventuellement connaissances d'allemand souhaitées. Entrée immédiate ou à convenir.

Place stable et travail varié au sein d'une maison ayant des relations internationales. Conditions de travail et prestations sociales modernes.

Adresser offres (réf. : « mélangeur Onnens ») avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et spécimen d'écriture à notre chef du personnel.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL

**CAFÉ DU THÉÂTRE, en Ville**

cherche

pour la prochaine réouverture ou date à convenir :

**garçon ou fille de salle**

pour son restaurant au premier

**garçon ou fille de buffet**

**apprenti (e) sommelier (ère)**

pour cet automne.

Prière de s'adresser à la direction. Tél. 5 29 77.

Je cherche employée de maison **remplaçante** du 22 juillet au 12 août. Bons gages, belle chambre dans maison tout confort avec jardin. On désire personne de confiance sachant tenir un ménage soigné de deux personnes. Adresser offres à Mme W. Dietrich à Bôle. Tél. 6 34 28.

Entreprise de maçonnerie de Neuchâtel engagerait pour date à convenir

**employé de bureau**

pour mètres, devis et facturation, si possible avec permis de conduire. Salaire à discuter. Faire offres sous chiffres E J 1466 avec photo et certificat, au bureau du journal.

**chauffeur de camion**

pour notre service Camionnage officiel CFF. Place stable et bien rémunérée, horaire de travail régulier, semaine de cinq jours, avantages sociaux.

Faire offres à A. Wittwer & Cie, Camionnage officiel CFF, Neuchâtel.

**GRAND GARAGE DE LA PLACE**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**1 aide-mécanicien**

avec permis de conduire indispensable

**1 aide-magasinier**

au courant de la branche, permis de conduire souhaitable mais non exigé.

Faire offres au GARAGE HUBERT PATTHEY, Pierre-à-Mazel 1, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 30 16.

**MIGROS**

cherche

pour le département « Do-it-yourself » (articles pour bricoleurs) de notre Supermarché des « Portes-Rouges » à Neuchâtel

**menuisier-débitteur**

aimant la vente et le contact avec la clientèle.

Horaires de travail du magasin de vente, bonne rémunération, conditions et avantages sociaux intéressants.

Demander feuille d'inscription ou adresser offres à la Société coopérative MIGROS Neuchâtel, département du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Près de Neuchâtel importante fabrique désire engager une

**STÉNOGRAPHIE**

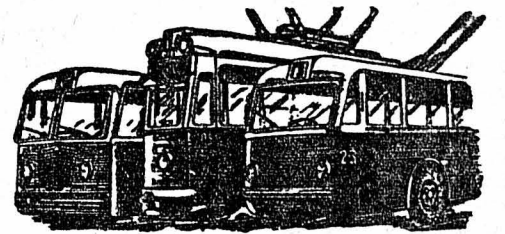
Nos conditions sont les suivantes :

- nationalité suisse ;
- connaissance parfaite du français et de l'allemand. Si possible langue maternelle française ;
- le poste implique un travail varié sous les ordres du chef des ventes : il demande du tact, de l'initiative, les sens des responsabilités ;
- contact avec la clientèle suisse et étrangère.

Nous offrons :

- emploi stable avec excellent salaire ;
- bonnes conditions de travail ;
- semaine de 5 jours.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae sous chiffres P 50151 N à Publicitas 2000 Neuchâtel.



Devenez employé d'une entreprise de

**TRANSPORTS PUBLICS**

(tramways, trolleybus, autobus)

en posant votre candidature comme receveur-conducteur à la

**Compagnie Genevoise des Tramways Electriques**

Age minimum d'admission : 18 ans.

Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au (022) 25 02 60 : Direction de la C.G.T.E., 1211 Genève 3.

**OFFRE SPÉCIALE**

**SALAMETTIS**

**3 pièces 250**

avec ristourne dans tous les magasins

**POUR LES 5 DERNIERS JOURS**

**20%**

**DE RABAIS  
SUPPLÉMENTAIRE  
SUR TOUS  
NOS  
ARTICLES  
SOLDÉS**

**SOLDÉS**

AUTORISATION OFFICIELLE DU 5 AU 24 JUILLET

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA*  
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

# FAVAG

cherche

## employée de bureau

de langue maternelle française, bonne dactylographe, habile et consciencieuse pour divers travaux de bureau.

Entrée : 4 septembre 1967 ou date à convenir.

Faire offres manuscrites, avec copies de certificats et prétentions de salaire à

# FAVAG

SA

2000 NEUCHÂTEL

Monruz 34 Tél. (038) 5 66 01

Nous cherchons pour le service des sinistres de notre siège à Winterthur

# jeune employé qualifié

de langue maternelle française ou italienne, connaissant parfaitement la seconde langue.

**Nous demandons :** Bonne instruction générale, maturité, diplôme commercial ou certificat d'apprentissage. Des connaissances en assurance seraient appréciées, mais ne sont pas indispensables.

**Nous offrons :** Travail intéressant consistant à étudier les cas de responsabilité civile annoncés à nos représentations de Suisse et à rédiger les instructions pour le règlement des sinistres. Bonne rémunération, semaine de 5 jours, tous les avantages sociaux modernes, cours d'allemand gratuits au siège.

Veuillez écrire ou téléphoner à notre service du personnel qui vous donnera volontiers de plus amples détails.

# Winterthur ACCIDENTS

Société Suisse d'assurance contre les accidents à Winterthur, General-Guisan-Strasse 40, 8401 Winterthur. Tél. (052) 85 11 11, 245 interne.

## WANDER

cherche un

# délégué médical

pour la Suisse romande

**Nous demandons :** du savoir-vivre, une bonne culture générale, des notions dans le domaine des sciences naturelles ou médico-pharmaceutiques, des études achevées n'étant toutefois pas indispensables. Le candidat devrait être de langue maternelle française et parler couramment l'allemand, étant donné qu'il sera appelé à visiter aussi la clientèle du Jura, de langue allemande.

**Nous offrons :** un poste stable comme collaborateur scientifique (pas de vente), la semaine de 5 jours. Caisse de pension.

Des renseignements verbaux sur les aspects particuliers de cette activité vous seront volontiers donnés. Discretion assurée. Veuillez adresser vos offres à

## WANDER

Bureau du personnel  
Case postale 2747, 3001 Berne.

## Brasserie La Petite Cave

Chavannes 19, Neuchâtel, cherche

## sommelière

(étrangère acceptée), éventuellement remplaçante. Tél. (038) 5 17 95.

## Radio

## Télévision

YVONAND YVERDON

cherche pour son centre de dépannage TV à YVONAND

# TECHNICIEN TV

**Nous demandons :**

Bonne connaissance du dépannage TV. Permis de conduire.

**Nous offrons :** Conditions de travail agréables. Ateliers bien équipés. Semaine de 5 jours. Horaire régulier. Caisse de retraite.

Faire offre écrite à :  
Ed. DELAY, Radio-TV  
1462 YVONAND.

## Remplacement Femme de ménage

connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, si possible la cuisine. Tous les jours pendant 3 à 5 semaines. Tél. (038) 8 16 37.

Nous cherchons pour le début d'août

## un commis de cuisine

Prière de faire offres au restaurant des Halles. Tél. (038) 5 20 13.

## RESTAURANT DE LA MÉTROPOLE A PESEUX

cherche pour le 15 août

## sommelière

Faire offres à M. C. Houriet. Tél. (038) 8 13 50.



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A GENÈVE

engage immédiatement ou pour date à convenir :

## un comptable qualifié une employée de secrétariat

de langue maternelle française, ayant une bonne formation commerciale, parlant et écrivant l'anglais ;

## un employé qualifié

pour son département de la clientèle privée ;

## une employée

connaissant la mécanographie, pour son service de la comptabilité ;

## une téléxiste

ayant de bonnes connaissances de l'anglais, pour son service des câbles ;

## une sténodactylographe

pour son service des transferts ;

## une perforeuse-vérifieuse

système IBM

Nationalité suisse. Il s'agit de places stables, bien rémunérées.

Faire offres détaillées au Secrétariat du personnel de la Société de Banque Suisse 2, rue de la Confédération, 1211 Genève 11, ou prendre contact par téléphone au (022) 26 62 11, interne 373.

# FAV

## Remplacements de vacances

Nous engageons jeunes gens en qualité de

## porteurs(les) de journaux

pour deux remplacements de vacances :

- 1) à MONRUZ, secteur est du 7 au 15 août ;
- 2) à HAUTERIVE, secteur sud du 29 juillet au 15 août ;

Adresser offres de service à l'administration de la

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice  
2001 Neuchâtel Tél. 5 65 01

## monteur d'antennes

Magasin spécialisé Radio-TV de Neuchâtel cherche pour tout de suite ou date à convenir

(éventuellement monteur électricien), expérimenté ayant permis de conduire.

Travail indépendant.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres J.E. 1458 au bureau du journal.



Nous engageons pour le bureau de nos enquêtes de tabac brut à ONNENS près d'YVERDON

## EMPLOYÉ COMMERCIAL

pour l'établissement des documents pour nos mélanges à l'exportation : calculations — contrôles — surveillance. Remplacement du chef des entrepôts.

**Nous demandons :** Apprentissage commercial ou formation équivalente et quelques années de pratique. Goût pour les chiffres et un travail précis. Langue maternelle française et éventuellement connaissances d'allemand.

**Nous offrons :** Place stable et activité variée avec une équipe dynamique. Conditions de travail et prestations sociales modernes.

Adresser offres (réf. « bureau Onnens ») avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et spécimen d'écriture à notre chef du personnel. Discretion assurée.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL

Entreprise de construction R. BARBIER ET FILS, Bôle, cherche

## peintre en bâtiment

Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 6 30 40.

# DUBIED

Nous cherchons pour notre usine de Marin (NE) un

## contrôleur

de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement.

Faire offres écrites ou se présenter :

Edouard DUBIED & Cie S.A.,  
26, rue de la Fleur-de-Lys,  
2074 MARIN,  
tél. (038) 3 12 21.

# Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

17 avril. Manufacture de cigarettes Memphis S.A., à Neuchâtel, fabrication et vente d'articles de tabac. Selon procès-verbal de ses assemblées générales extraordinaires des 31 janvier et 9 février 1967, la société a décidé de fusionner avec les « Fabriques de Tabac Réunies S.A. », à Neuchâtel-Serrières, sur la base d'un contrat du 31 janvier 1967, aux termes duquel les « Fabriques de Tabac Réunies S.A. », reprend à titre universel et sans liquidation, l'actif et le passif de cette dernière, conformément à l'article 748 du C.O. et selon bilan au 31 janvier 1967. La « Manufacture de cigarettes Memphis S.A. » est dès lors dissoute. Les créanciers ayant été désintéressés, la société est radiée. Fabriques de Tabac Réunies S.A., Neuchâtel-Serrières, à Neuchâtel, fabrication et vente des articles de tabac, etc. La société reprend, suivant contrats de fusion du 31 janvier 1967, les actifs et les passifs, conformément à l'article 748 du C.O., des sociétés dites : « A. Batschari, Manufacture de cigarettes, société anonyme », à Neuchâtel, « Intertaba S.A. », fabrique de cigarettes, à Neuchâtel, « Tabacco S.A. », à Balerna, « Virginia Tobacco A.G. », à Soleure, « Madeln A.G. », à Arlesheim, « Manufacture de cigarettes Memphis S.A. », à Neuchâtel. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 9 février 1967, la société modifie sa raison sociale qui sera désormais Fabriques de Tabac Réunies S.A. Le nombre des administrateurs sera désormais de sept à quinze. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Par suite de démission, Othmar Gerber-von Sturler et Georges Weissmann ne sont plus administrateurs, Hugh Cullmann, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, à Rye, et Fritz-Ernest Schurch, à Pully, sont nommés administrateurs sans signature. Alfred Bek devient vice-président, il demeure administrateur-délégué, mais cesse d'être directeur. Il continue de signer collectivement à deux : Peter Walz est nommé directeur général avec signature collective à deux. Albert Bellot, administrateur sans signature, engage désormais la société en signant collectivement à deux. Les sous-directeurs Hans-Jörg von Wyss et Alcardo Buzzi deviennent directeurs ; le fondé de pouvoir Joseph-Anton Häfliger

de Raymond Lanfranchi, à la Chaux-de-Fonds, nommé directeur de la succursale. Bureaux : avenue Léopold-Robert 32. Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Fabrique Gindraux et Cie, à la Chaux-de-Fonds. Sous ce nom, il a été constitué, selon acte authentique du 10 avril 1967 une fondation. Elle a pour but de protéger les employés et ouvriers de la maison « Gindraux et Cie », et leurs survivants contre les conséquences économi-ques de la vieillesse, de l'invalidité, de la maladie, de la mort et de l'indigence im-méritée. La gestion de la fondation est confiée à un conseil de fondation composé de cinq membres dont trois, parmi lesquels le président, sont nommés par l'entreprise fon-datrice et deux par les bénéficiaires. La fondation est engagée par la signature col-lective à deux du président avec le vice-président ou du vice-président avec un re-présentant de l'entreprise. Le conseil de fon-dation est composé d'Eric Gindraux, à la Chaux-de-Fonds, président ; Edmond Tail-lard, à la Chaux-de-Fonds, et Jean-Claude Robert, à la Chaux-de-Fonds, tous trois re-présentants de l'entreprise, ainsi que Marcel Mathey, vice-président, à la Chaux-de-Fonds, et André Stauffer, à la Chaux-de-Fonds, re-présentant les bénéficiaires. Adresse de la fondation : 191, rue Numa-Droz, dans les locaux de « Gindraux et Cie », société en non collectif. 20 avril. Fonds en faveur du personnel de Edouard Dubied et Cie, société anonyme, à Couvet. John-Giovanni Sandri, vice-président, n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont éteints. Il a été remplacé par Michel Thorens, à Saint-Blaise, lequel engagera la fondation par sa signature collective à deux avec l'un ou l'autre des membres du conseil ou avec le fondé de pouvoir Georges Desaulles. Le bu-reau du conseil de fondation est constitué comme suit : Rodo de Salis, président ; Mi-chel Thorens, vice-président ; Olivier Cornaz, secrétaire. 21 avril. Pierre Ribben actuaire S.A., à Pesieux, organisation et surveillance d'ins-titutions de prévoyance sociale, etc. Le fondé de pouvoir Hans Ender est maintenant do-micilié à Auvernier.

de Raymond Lanfranchi, à la Chaux-de-Fonds, nommé directeur de la succursale. Bureaux : avenue Léopold-Robert 32. Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la Fabrique Gindraux et Cie, à la Chaux-de-Fonds. Sous ce nom, il a été constitué, selon acte authentique du 10 avril 1967 une fondation. Elle a pour but de protéger les employés et ouvriers de la maison « Gindraux et Cie », et leurs survivants contre les conséquences économi-ques de la vieillesse, de l'invalidité, de la maladie, de la mort et de l'indigence im-méritée. La gestion de la fondation est confiée à un conseil de fondation composé de cinq membres dont trois, parmi lesquels le président, sont nommés par l'entreprise fon-datrice et deux par les bénéficiaires. La fondation est engagée par la signature col-lective à deux du président avec le vice-président ou du vice-président avec un re-présentant de l'entreprise. Le conseil de fon-dation est composé d'Eric Gindraux, à la Chaux-de-Fonds, président ; Edmond Tail-lard, à la Chaux-de-Fonds, et Jean-Claude Robert, à la Chaux-de-Fonds, tous trois re-présentants de l'entreprise, ainsi que Marcel Mathey, vice-président, à la Chaux-de-Fonds, et André Stauffer, à la Chaux-de-Fonds, re-présentant les bénéficiaires. Adresse de la fondation : 191, rue Numa-Droz, dans les locaux de « Gindraux et Cie », société en non collectif. 20 avril. Fonds en faveur du personnel de Edouard Dubied et Cie, société anonyme, à Couvet. John-Giovanni Sandri, vice-président, n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont éteints. Il a été remplacé par Michel Thorens, à Saint-Blaise, lequel engagera la fondation par sa signature collective à deux avec l'un ou l'autre des membres du conseil ou avec le fondé de pouvoir Georges Desaulles. Le bu-reau du conseil de fondation est constitué comme suit : Rodo de Salis, président ; Mi-chel Thorens, vice-président ; Olivier Cornaz, secrétaire. 21 avril. Pierre Ribben actuaire S.A., à Pesieux, organisation et surveillance d'ins-titutions de prévoyance sociale, etc. Le fondé de pouvoir Hans Ender est maintenant do-micilié à Auvernier.

Importante société coopérative de Suisse romande engage

# Animateur de ventes

pour compléter l'équipe chargée de la surveillance de son secteur alimentation.

**Nous demandons :**

- connaissances de la vente et de la bran- che alimentation,
- pratique dans la direction d'un magasin,
- bonne présentation, de contact agréable,
- avoir déjà dirigé du personnel.

**Nous offrons :**

- salaire intéressant,
- caisse de retraite,
- autres prestations d'une grande entre- prise,
- frais de voiture.

Adresser offres sous chiffres AS 35064 aux Annonces Suisses S.A., ASSA, 1002 Lausanne.

## Home-clinique à Lausanne

cherche : aide-soignante, femme de chambre d'étage, homme de maison ; couple accepté; nourris, logés, avan- tages à personnes sérieuses.

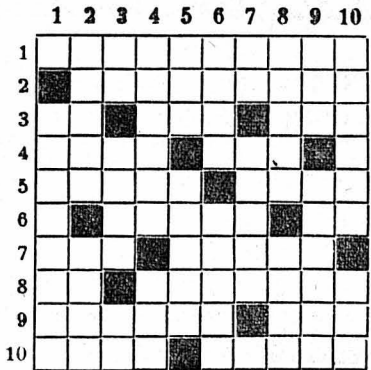
Ecrire sous chiffres PA 81159 à Pu- blicitas, 1002 Lausanne.

## Répondez s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normale- ment. On répondra donc même si l'offre ne peut pas répondre à l'autres demandes, et on retournera le plus tôt possible les copies de certi- ficats, photographies et au- tres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour être prise en considération. Feuille d'avis de Neuchâtel.

MOTS CROISÉS

Problème No 237



HORIZONTELEMENT

1. Saucée. 2. Elle est grasse ou chétive. 3. Pronom. — A boire, c'est long et difficile. — Exprime un doute. 4. Vide toujours son assiette. — Ecrivain finlandais. 5. Noir. — Grand port très actif. 6. Encouragement ou tueur. — Evite une répétition. 7. N'est pas toujours d'un abord facile. — Valet de chambre de François Ier. 8. Possessif. — Se couvrent de notes. 9. Sensitive. — Espèce disparue. 10. Il ne lâche pas sa prise. — Fruits d'Arabie.

VERTICALEMENT

1. Loi de Moïse. 2. Termine un alphabet. — Bourru lorsqu'il est naturel. 3. Son sorti de la caisse. — Pelage. — Possessif. 4. Bruit confus. — Une rivière en fait parfois le tour. 5. Un rien la couvrait. — Petits chameaux. 6. Rendit brillant. — Répète saurien. 7. Pronom. — Ville des Pays-Bas. 8. Partie de la rhétorique. — Renferme une chambre à air. 9. Fait cesser. — Auteur d'un fameux dictionnaire. 10. Roi fabuleux de la Chaldée. — Possessif.

Solution du No 236



HOROSCOPE

MERCREDI 19 JUILLET 1967

Quelques configurations importantes le matin et l'après-midi; la soirée comporte des influences extrêmement favorables pour les domaines les plus variés.

Naissances: Les enfants de ce jour auront un mental sain, calme, organisateur, bienveillant.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Vous devrez couvrir votre tête. Amour: Analysez vos véritables sentiments. Affaires: Ne vous laissez pas éblouir.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Soins esthétiques très utiles. Amour: Quelques prévenances amélioreront le climat. Affaires: La situation a besoin d'être débrouillée.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Evitez d'être trop crispé. Amour: Certains choix se poseront pour vous. Affaires: Certaines initiatives semblent nécessaires.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Digestion un peu laborieuse. Amour: Soyez un peu plus réaliste. Affaires: Concentrez votre attention sur le présent.

LION (23/7-23/8)

Santé: Ne fatiguez point le cœur. Amour: Vous aurez du mal à convaincre. Affaires: Ne cherchez point à tout régenter.

VERGE (24/8-23/9)

Santé: Surveillez le régime alimentaire. Amour: Ne cherchez pas à ergoter. Affaires: Montrez beaucoup de bienveillance.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Soignez le foie. Amour: Ne vous formalisez pas pour des erreurs. Affaires: Les affaires peu recommandables sont à éviter.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Ne poussez pas vos efforts. Amour: Difficultés plus apparentes que réelles. Affaires: Ne cherchez pas à nouer des intrigues.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Ne renoncez point à vos bonnes habitudes. Amour: Ne perdez point de temps en récriminations. Affaires: Vous marquez des points.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Risque de rhumatismes. Amour: Sortez de votre froideur. Affaires: Comptez seulement sur vos efforts.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Circulation veineuse à surveiller. Amour: Libérez-vous des préjugés. Affaires: Ne craignez pas d'innover.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Evitez de prendre froid. Amour: Restez fidèle à vous-même. Affaires: Ne vous découragez point.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

Table of Zurich market data including Obligations and Actions for July 17 and 18, 1967.

Swissair nom. 812.- 820.-

Union Bques Suisses. 2575.- 2595.-

Société Bque Suisse. 1875.- 1880.-

Crédit Suisse. 2100.- 2105.-

Bque Pop. Suisse. 1300.- 1310.-

Bally. 1080.- d 1100.- d

Electro Watt. 1280.- 1280.-

Indelec. 840.- d 840.- d

Motor Columbus. 1035.- 1035.-

Italo-Suisse. 202.- 205.-

Réassurances Zurich. 1420.- 1410.-

Winterthur Acad. 720.- 724.-

Zurich Assurances. 4140.- 4175.-

Aliu. Suisse nom. 5600.- 5635.-

Brown Boveri. 1385.- 1395.-

Saurer. 860.- 860.- d

Fischer. 765.- 770.-

Lonza. 915.- 915.- d

Nestlé porteur. 1915.- 1920.-

Nestlé nom. 1390.- 1395.-

Sulzer. 3000.- d 3010.- d

Oursina. 3300.- 3310.-

Aluminium Alean. 123.- 122.-

American Tel & Tel. 227.- 226 1/2

Canadian Pacific. 282 1/2. 281 1/2

Chesapeake & Ohio. 290.- 290.- d

Du Pont de Nemours. 658.- 653.-

Eastman Kodak. 612.- 604.-

Ford Motor. 219 1/2. 222.-

General Electric. 417.- 418.-

General Motors. 347.- 343.-

IBM. 2170.- 2185.-

International Nickel. 430.- 427.-

Kennecott. 193.- 191.-

Montgomery Ward. 107.- 108 1/2

Std Oil New-Jersey. 267.- 268.-

Union Carbide. 223.- 224 1/2

U. States Steel. 208.- 210.-

Machines Bull. 47 1/2. 45 1/2

Italo-Argentina. 27 1/2. 27 1/2

Phillips. 110.- 112.-

Royal Dutch Cy. 153.- 154.-

Socdec. 223 1/2. 224.-

A. E. G. 380.- 377.-

Farbenfabr. Bayer AG. 135 1/2. 134 1/2

Farbw. Hoechst AG. 208 1/2. 207.-

Manneemann. 125 1/2 d 129.-

Siemens. 210.- 209.-

LAUSANNE

B. C. Vaudoise. 1125.- 1120.-

Crédit Fonc. Vaudois. 735.- 730.-

Rom. d'Electricité. 400.- 400.-

Ateliers constr. Vevey. 595.- d 600.-

La Suisse-Vie. 2900.- d 2925.-

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions 17 juillet 18 juillet

Banque Nationale. 570.- d 570.- d

Crédit Fonc. Neuchât. 640.- d 640.- d

La Neuchâteloise as.g. 1250.- o 1250.- o

Appareillage Gardy. 200.- 200.- o

Cabl. élect. Cortallod. 7700.- d 7700.- d

Cabl. et trém. Cossonay. 3300.- o 3300.- o

Chaux et cim. Suls. r. 430.- d 430.- d

Ed. Dubled & Cie S.A. 1600.- o 1550.- d

Ciment Portland. 3200.- d 3150.- d

Suchard Hol. S.A. «A» 1175.- d 1175.- d

Suchard Hol. S.A. «B» 7000.- d 7000.- d

Tramways Neuchâtel. 460.- o 460.- o

Sté navigation lacs. 65.- d 65.- d

Ntel-Morat, priv. 65.- d 65.- d

Obligations

Etat Neuch. 2 1/2 1932. 92.25 d 92.25 d

Etat Neuch. 3 1/2 1949. 99.- d 99.- d

Etat de Ntel 4 1/2 1965. 98.25 d 98.25 d

Com. Neuch. 3 1/2 1947. 96.50 d 96.50 d

Com. Neuch. 3 1/2 1951. 91.50 d 91.50 d

Chx-de-Fds 3 1/2 1946. 97.50 d 97.50 d

Le Locle 3 1/2 1947. 97.50 d 97.50 d

Châtelot 3 1/2 1951. 97.25 d 97.25 d

Elec. Neuch. 3 1/2 1951. 91.- d 91.- d

Tram. Neuch. 3 1/2 1946. 93.- d 93.- d

Pallard S.A. 3 1/2 1930. 89.- d 89.- d

Suchard Hol. 3 1/2 1953. 98.75 d 98.75 d

Tabacs N.-Ser. 4 1/2 1962. 87.50 d 87.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 3 1/2

Cours des billets de banque

du 18 juillet 1967

France. 86.75. 89.25

Italie. -68. -70 1/2

Allemagne. 107.- 109.-

Espagne. 7.05. 7.35

U. S. A. 4.30. 4.35

Angleterre. 11.95. 12.20

Belgique. 8.50. 8.80

Hollande. 119.- 121.50

Autriche. 16.80. 16.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses. 44.50. 47.-

Pièces françaises. 42.50. 46.-

Pièces anglaises. 42.50. 46.-

Pièces américaines. 185.- 195.-

Lingots. 4875.- 4935.-

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

GROUPES 7 juil. 14 juillet

Industries. 615.8. 600.2

Banques. 369.7. 367.2

Sociétés financières. 251.4. 248.9

do. (ex Interhandel). 561.4. 554.6

Sociétés d'assurances. 329.9. 326.5

Entreprises diverses. 185.- 185.-

Indice total. 464.7. 456.3

Emprunts de la Confédération et des CDP

Valeur boursière en pour-cent de la

valeur nominale. 92.16. 92.61

Rendement (d'après l'échance). 4.76. 4.67

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 11 h 05, conférence de M. P.-O. Walzer.

Musée d'ethnographie: 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.

Studio: 20 h 30, Alvarez Kelly. 16 ans. Bio: 15 h et 20 h 45, Entre le ciel et l'enfer. 16 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Quand parle la poudre. 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Anno Båby Jowäger. 12 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, La Train. 16 ans. Rex: 20 h 45, La Pampa sauvage. 16 ans.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Traqués par la Gestapo.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Un mari à prix fixe.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — Casino, 20 h 30: Amitiés particulières.

Pharmacie de service. — Delavay (Fleurier).

A PARIS

La «Feuille d'avis de Neuchâtel» EST EN VENTE CHAQUE JOUR aux Nouvelles Messageries de la Presse parisienne - Métro Bourse 111, rue Réaumur, Paris 2me Tél. GUT. 84-90

La diplomatie britannique accumule les échecs avec les travaillistes

Décidément, la diplomatie britannique paraît accumuler en ce moment les échecs avec une sorte de monotonie qui donne la vraie mesure de l'incurie de la politique étrangère travailliste.

Déjà, le 8 juin, dans l'«Evening Standard», Tom Stacey posait la question: «Au nom du ciel, qu'est-ce qui ne va pas avec la diplomatie britannique?» Et il citait, pour commencer: «Un œil au beurre noir en Rhodésie, des écorchures en Espagne, un nez en sang au Moyen-Orient.»

Depuis, M. Wilson est rentré bredouille de ses entretiens à Paris avec De Gaulle et, quelques heures seulement après que M. George Brown eut annoncé aux Communions l'indépendance de la Fédération d'Arabie du sud pour janvier, qui sera accompagnée d'une aide militaire et financière, une sanglante mutinerie éclatait à Aden causant la mort de dix-huit Britanniques.

M. Brown est, à l'heure où nous écrivons, à l'ONU, où il participe au grand débat sur les affaires moyen-orientales. «Mais, précise le «Daily Express» (21 juin), le sort de la paix au Moyen-Orient est, entre les mains du président Johnson et de M. Kossyguine. Les vues de M.M. Wilson et Brown ne comptent pour rien.» Comment pourrait-il en être autrement, lorsqu'on sait que M. Brown passe pour «pro-arabe» (ou prétend qu'il fut très irrité par la déroute militaire de Nasser, avec lequel il entretenait tout récemment un cordial échange de correspondance) alors que M. Wilson (en raison d'un entourage à prédominance israéliète) est lui «pro-israélien»?

Or, rappelle Tom Stacey, la Grande-Bretagne est en Occident la puissance la plus vulnérable aux représailles économiques des pays arabes. C'est ce qui avait

décidé Eden à intervenir en 1956. Aujourd'hui, M. Wilson a réussi ce rare exploit d'être critiqué sévèrement à la fois par les Israéliens et les Arabes.

Il n'y a, au demeurant, pas que le Moyen-Orient. A Hong-kong, à Macao, en Chine des diplomates britanniques sont attaqués, humiliés par ces mêmes communistes chinois pour lesquels les travaillistes ont toujours eu un faible (le gouvernement Attlee fut le premier à reconnaître Pékin).

Un certain Zambien du nom de Ali Simbulu couvre d'injures la Grande-Bretagne et l'appelle «un vieux bouledogue humilié et édenté qui agite sa queue devant Ian Smith», à la veille d'être nommé haut-commissaire de Zambie à Londres; Londres proteste timidement, mais finit par s'incliner devant le choix de ce malodorant personnage.

Il y a encore plus grave, et Tom Stacey le montre: «Nous déclarons que notre politique est de concurrencer avec succès nos rivaux sur les marchés étrangers, mais nous perdons un commerce appréciable avec l'Espagne en nous montrant incroyablement désagréables, et cela bien avant que n'éclate la crise de Gibraltar. Pour la même raison, l'Afrique du sud développe à nos dépens ses relations commerciales avec d'autres pays. Nous sommes pires qu'inefficaces dans nos tentatives de réconcilier l'Inde et le Pakistan; ce sont les Soviétiques qui le font pour nous. Nous invitons Kossyguine à Londres, et il en profite pour attaquer nos alliés, mais nous n'obtenons même pas la libération de Gerald Brooke. Nos dirigeants se lancent à la poursuite de la solution de problèmes comme le Vietnam, que nous sommes clairement incapables de résoudre.»

Dernier exemple de l'affligeante diplomatie du gouvernement travailliste: ayant à maintes reprises juré ses grands dieux qu'il ne «parlerait» plus aux Rhodésiens, M. Wilson décide d'y envoyer un ultime négociateur; mais son choix se porte sur un homme (lord Alport) que les Rhodésiens considèrent comme un ennemi personnel, en raison de sa longue aversion bien connue pour les Blancs d'Afrique australe.

Un récent passé

Comment expliquer cette série d'erreurs et d'échecs? Le «Daily Express» déclare que le «pragmatisme» si cher à M. Wilson n'est réellement qu'une suite d'expédients plus malencontreux les uns que les autres, à la suite desquels «sont trahis foi, croyances et amis».

Tom Stacey écrit pour sa part: «Je regrette de devoir dire qu'il (M. Wilson) ne connaît pas grand-chose aux affaires étrangères, car manifestement il ne comprend rien à la mentalité des autres nations et des autres races. Il ne sait pas se montrer ferme ou conciliant. Il ne sait pas quand être distant ou cordial, être audacieux ou subtil. Il n'a évidemment pas l'expérience pour cela et pas davantage le tempérament.»

Le jugement est dur, et pourtant il ne paraît pas exagéré si l'on songe à ce qu'était la diplomatie britannique il y a seulement quelques années à l'extraordinaire réputation — force, sagacité, dignité — dont elle jouissait. Graham Greene a bien raillé les diplomates de l'ancienne école dans «Notre agent à la Havane», mais ceux qui leur succédèrent, et qui sont de style progressiste, ne brillent guère davantage par la compétence.

Pierre COURVILLE

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MERCREDI 19 JUILLET

SUISSE ROMANDE

Télévision romande 16.30 Eurovision, Tour de France cycliste. 18.45 Bulletin de nouvelles. 18.50 Les créatures du Bon Dieu, Kouki Fours. 19.20 Publicité. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Les Joyeux Naufragés Feuilleton. 19.55 Publicité. 20.00 Téléjournal. 20.15 Publicité. 20.20 Carrefour. 20.30 Reflets filmés du Tour de France. 20.40 Les Saintes Chéries. 21.05 La Chatte sort ses griffes Film de H. Decoin, avec Françoise Arnoul, Horst Frank, etc. 22.45 Téléjournal.

FRANCE 1<sup>re</sup> CHAÎNE

12.30 Le Gai Chevalier. 13.00 Actualités télévisées Télé-midi. 17.00 Eurovision, Tour de France cycliste. 18.30 Dites-moi monsieur. 19.05 Jeu de mots. 19.25 Rue barrée. 19.40 Actualités télévisées Télé-soir. 20.30 Eurovision, Tour de France cycliste. 20.40 L'Aventure. 21.10 Max-Pol Fouchet présente. 21.15 Eurovision, Festival international de musique à Aix-en-Provence; L'Enlèvement au sérail. 23.20 Actualités télévisées Télé-nuit. 23.40 L'Enlèvement au sérail. 0.15 Loterie nationale.

FRANCE 2<sup>me</sup> CHAÎNE

19.55 24 heures d'actualités. 20.05 Malicain père et fils. 20.40 Les Dossiers de vacances. 22.05 A propos du film. 22.45 Une petite ville.

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15, magazine féminin. 17 h, l'heure enfantine. 17.20, TV-junior. 18.45, la journée est finie. 18.55, téléjournal. 20.20, succès, ambition et bonheur. 21.35, preuves en main. 22.20, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

La Chatte sort ses griffes (21.05): Film interprété par Françoise Arnoul.

ALLEMAGNE

Les congés dans les écoles de Fribourg

Le M.P.F. demande que le problème soit réétudié

Le 6 juillet, nous avons publié dans ces colonnes un communiqué du Conseil communal de la ville de Fribourg, concernant les congés dans les écoles primaires et secondaires de la ville.

Commentant le communiqué, nous avions d'ailleurs relevé qu'en Gruyère et dans la Broye, des expériences concluantes sont en cours depuis deux ans à Bulle et trois ans à Estavayer-le-Lac, ainsi que depuis un an à la Tour-de-Trême et à Broc.

Le M.P.F. était à l'origine d'une consultation des familles et avait contacté la commission scolaire, à laquelle il fit part de son projet.

préconisent le stato-quo (jeudi entier seulement), 74 le samedi entier et 62 le mercredi et le samedi après-midi.

369 familles se prononcent pour une durée égale des vacances entre écoles de tous les degrés (primaire, secondaire, collège, technique). La plupart optent pour l'entrée et la fin des vacances simultanées, entre tous ces établissements; 295 familles contre 237 estiment le congé de carnaval inopportun, mais 345 y seraient favorables si des cours ou camps de ski étaient organisés à ce moment.

Le M.P.F. ne pense pas qu'il y ait divergence fondamentale entre parents et autorités scolaires.

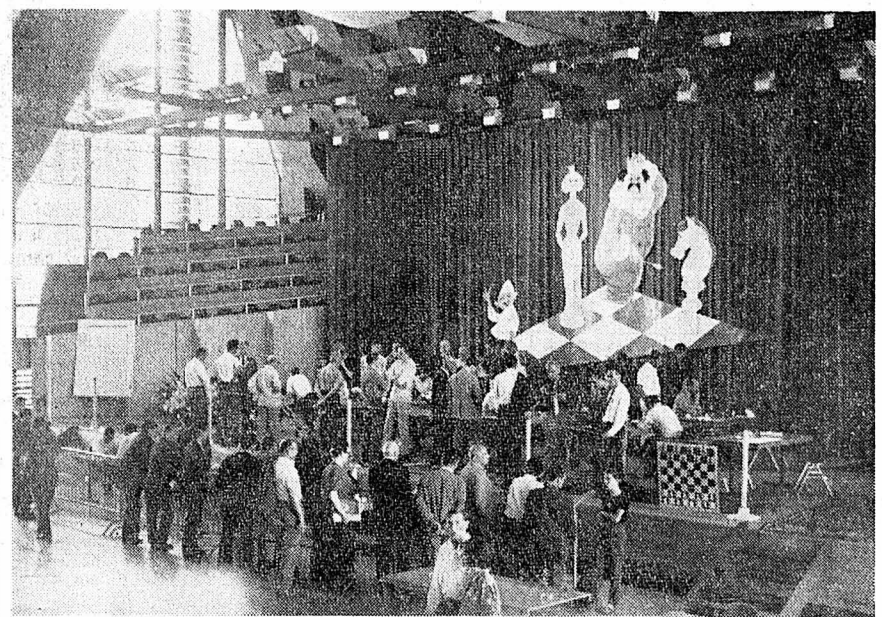
Le sujet de la résistance nerveuse, les expériences faites dans le canton et ailleurs prouvent que les enfants supportent parfaitement une demi-heure d'enseignement journalier supplémentaire.

Quant au critère de loi, il ne semble pas suffisant. Faut pour une meilleure organisation de la société humaine, elle doit être modifiée selon les besoins du temps.

En conclusion, le M.P.F. souhaite que l'expérience soit tentée, telle que le préconise la majorité des familles qui ont répondu à son questionnaire. Il demande que tout le problème soit à nouveau étudié en étroite collaboration entre parents, écoles, maîtres et autorités scolaires.

En suivant le championnat suisse d'échecs qui a lieu à Bienne...

GRANDE SALLE — Elle a été transformée en salle de jeux



GRANDE SALLE — Elle a été transformée en salle de jeux (Avipress - Guggisberg)

Je ne sais si vous avez déjà assisté à un tournoi d'échecs ou à un match de billard. Même si vous n'y comprenez rien, le déplacement en vaut la peine.

La salle qui abrite les tables des jeux, soit la salle de spectacles du palais des Congrès à Bienne, a été fort joliment décorée. Une toile de fond présente un « Roi » échec et mat, une « Reine » souriante et un « Pion ».

faits de jouer à longueur de journée, le soir ou durant les poses, avant de s'endormir, ils lisent encore certaines théories, résolvent certains problèmes.

Du côté « dames », ce qui frappe, c'est de constater que ces dernières arrivent à rester 4 à 5 heures sans parler. Ce qui constitue presque un record!

Echecs: un champion

(sp) Voici les résultats de la journée de mardi du championnat suisse d'échecs à Bienne:

Championnat national des maîtres A: le prétend Blau a été évincé par Maschian Houschang qui a gagné sa partie 1:0.

Tournoi principal I: Lambacha (Lausanne) contre Lanz 0:1; Kraiko (Neuchâtel) contre Tschanz 0:1; Schwarz (Bienne) contre Richner 1/2:1/2; Spiner contre Huser (Lausanne) 1:0; Porret (Auvornier) contre Montpart (Bienne) 1:0; Gerschwieler contre Meyer (Bienne) 1/2:1/2; de André (Yverdon) contre Ochry 1:0.

Deux accidents

Hier vers 6 h 50, devant le garage du Jura à la rue Teuffi, à Bienne, deux voitures sont entrées en collision. Déjà.

A 17 h 45, à la place Urania, une auto et un cyclomoteur se sont heurtés. Le cycliste motorisé a été légèrement blessé.

Nonagénaire (c) Aujourd'hui, M. Otto Hauri, domicilié à Chantemerle 57, à Bienne, entrera dans sa 90me année.

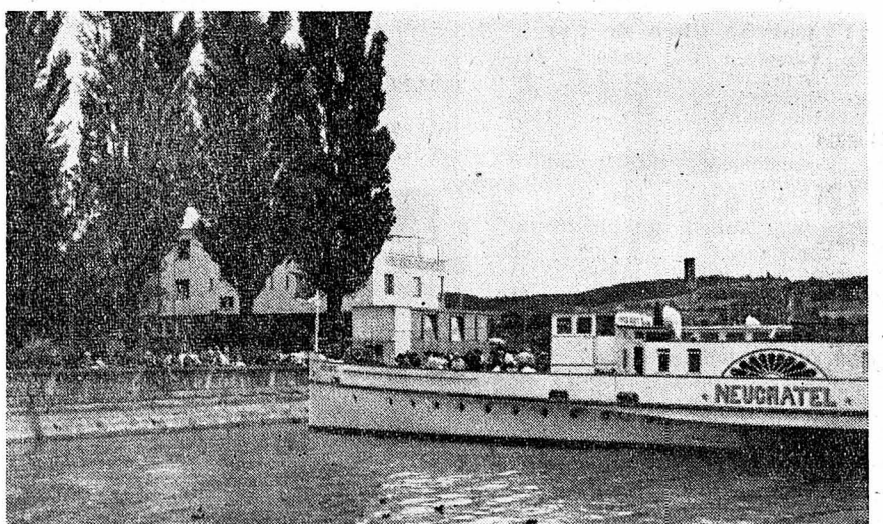
La consultation

362 familles sur 600, répondant au questionnaire du M.P.F., demandant congé le jeudi entier et le samedi après-midi, 102

Des éducateurs européens à Villars-les-Moines

La 14me semaine pédagogique internationale, organisée au château de Villars-les-Moines près de Morat, par les soins de la Société pédagogique de la Suisse romande, réunit ces jours une soixantaine d'éducateurs venus de huit pays européens.

Placée sous la direction du professeur Georges Panchoud, de l'Université de Lausanne, elle a été ouverte par un représentant du Conseil d'Etat bernois.



LE « NEUCHATEL » — Des difficultés dans le port (Avipress - Périsset)

De notre correspondant: Lors de la dernière séance du Conseil général d'Estavayer sur laquelle nous reviendrons prochainement, il fut

à nouveau question du dragage du port de la localité. La construction d'un mur de soutènement a été décidée au cours de cette réunion.

En effet, le dragage du port devient une nécessité urgente. Les unités de la Société de navigation desservant Estavayer n'ont, pour le moment du moins, aucune difficulté sérieuse d'aborder.

Bref, si le niveau du lac s'abaissait encore ces prochains jours, le port deviendrait sans doute plus compliqué. Il est donc temps que le dragage du port soit fait dans un bref avenir.

Sur le toit du nouvel hôpital de Fribourg

Deux bouteilles de gaz explosent: trois ouvriers grièvement brûlés

Il faudra sans doute les transférer à Lyon

De notre correspondant:

Hier, vers 17 h 15, des ouvriers de la maison Etanchéité S.A., à Fribourg, travaillaient sur le toit du nouvel hôpital cantonal en construction à Bertigny.

Cette isolation comprend une première couche de bitume, puis un carton bitumé, un liège et enfin une dernière couche de bitume. C'est lors de cette dernière opération qu'un grave accident s'est produit.

Les trois blessés furent très rapidement acheminés sur l'hôpital cantonal, par l'ambulance officielle. Dans la soirée, on ne pouvait toutefois se prononcer sur la gravité de leurs blessures.

Les dégâts sont importants. Le P.P.S. de Fribourg dut intervenir afin de circonscrire le sinistre.

Grièvement brûlés

Trois ouvriers de la maison Etanchéité S.A. furent atteints par l'explosion et grièvement brûlés sur tout le corps. Il s'agit de M. René Goumaz domicilié à Monséjour, célibataire, M. Denis Maillard, domicilié à la rue d'Or, célibataire, et de M. Joseph Siffert, domicilié au Petit-Saint-Jean, marié, tous âgés d'une trentaine d'années et habitant Fribourg.

JURA

Sur la route d'Alle

Une grue arrache une ligne électrique Deux trains supprimés

(c) Un camion de la région de Laufen, transportant une grue, circulait hier vers midi à Porrentruy. Au passage à niveau de la Cité, sur la route d'Alle, la grue arracha des supports de la ligne électrique ce qui provoqua un court-circuit et des dégâts aux installations.

BURE

Un ouvrier enseveli dans une tranchée

(c) Lundi en fin de journée, un quart d'heure avant l'arrêt de son travail, un ouvrier italien qui se trouvait dans une tranchée de trois mètres de profondeur, à Bure, a été enseveli à mi-côte par une masse de terre.

RECONVILIER Après un accident: le blessé va mieux

(c) Le jeune Jacques Comment, 19 ans, domicilié à Bellelay, qui lundi à 22 h 30, a été grièvement blessé lors d'un accident d'automobile entre Saules et Reconvilier, a dû être transféré de l'hôpital de Moutier à l'hôpital de Pise, à Bienne.

CHEVENEZ

Une auto française dévale un talus

(c) Hier vers 10 heures, une voiture française conduite par Mme Elise Laubeche, domiciliée à la Cude, dans le Doubs, a dérapé sur du gravillon et dévalé un talus entre Chevèze et Porrentruy.

Maculature soignée au bureau du journal qui la vend au meilleur prix

LE LOCLE • LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE

Le premier Suisse depuis trente et un ans... Daniel Allemand, des Frêtes, entrera à la célèbre Ecole de cavalerie de Saumur

(c) Il y a quelque temps, nous avons consacré un article à un jeune cavalier des Frêtes sur les Bretons, plein de promesses: Daniel Allemand, qui aura 18 ans le 18 août prochain.

En bien, ce jeune cavalier vient de réaliser un petit exploit en réussissant, brillamment même, son examen d'entrée à la fameuse école d'équitation de Saumur, en France. Quinze candidats se sont présentés récemment aux examens d'entrée, à Fontainebleau.

Daniel Allemand est le premier Suisse à être admis à Saumur depuis 1936. Une sérieuse référence!

Plongeon de haut vol Un Loclois détient le record du monde

Suite à l'article consacré au plongeur loclois Frédy Fatton, un lecteur du Locle nous précise que le record du monde de plongeon appartient au Loclois Girard, avec 42 mètres.

Des vandales au Locle

Un des trois peupliers sis au nord du collège des Jeannerets a perdu ses feuilles tandis que les deux autres ne se portent guère mieux. C'est là le résultat de l'acte de vandalismes qui n'ont rien trouvé de mieux que de répandre, la semaine dernière, de l'herbicide au pied de ces arbres. Belle mentalité!

Etat civil du Locle (18 juillet)

NAISSANCE: Greppin, Véronique-Marie-Josée, fille de Georges-Joseph-Marcet et de Sylviane née Andry. PROMESSE DE MARIAGE: Bühler, Roger-Paul, électronicien et Sterzl Nelli.

L'EXPRESS Président du conseil d'administration: MARO WOLFRATH Rédacteur en chef: JEAN HOSTETTLER

Chanson connue à la Chaux-de-Fonds Quand c'est aux voitures de stationner ce n'est pas aux piétons de passer...



Pourquoi laisser sa voiture en stationnement sur le trottoir nord de l'avenue Léopold-Robert, à la Chaux-de-Fonds, en plein soleil, alors que le trottoir du milieu est agréablement ombragé? Quelques touristes français, de passage, ont estimé que leur voiture méritait un peu de fraîcheur.

Parmi les nombreux commerçants qui ont fermé boutique, il en est quelques-uns qui ont annoncé la fermeture annuelle en sortant un peu des sentiers battus. C'est bien connu, le dessin est plus convaincant que le texte... Mais, chut! n'effrayons pas le poisson avant la rentrée...

Advertisement for a shop or business, featuring a drawing of a person and text about services and location.



**Auberge de Montezillon**  
NEUCHÂTEL (SUISSE)  
bonne cave  
bonne table  
TEL. (038) 8 48 88

vous propose:  
son jambon à l'os et rôti  
ses spécialités aux morilles  
son choix de menus pour banquets et sociétés

**CLAUDE DUCOMMUN**  
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ E. P. Z.  
Orangerie 4 NEUCHÂTEL Tél. 5 28 00

Vous conseillera pour vos installations de:  
LUMIÈRE (éclairage technique et lustrerie)  
FORCE - RADIO - TÉLÉDIFFUSION - TÉLÉVISION  
PARATONNERRES  
TÉLÉPHONE (conces. A, automatés et sélecteurs)

**Soumission**  
Nous mettons en soumission l'extension du réseau des câbles téléphoniques à

**LIGNIÈRES**  
qui comprend les travaux suivants: creusage de fouilles pour la pose de câbles téléphoniques avec canal de protection, travaux de maçonnerie, montage de caniveaux en fer zorcés et pose de câbles, remise en état des chaussées.  
Début des travaux: fin août 1967.  
Les cahiers des charges peuvent être retirés auprès de notre division de construction, Draizes 3, Neuchâtel, (038) 2 13 17 où les plans peuvent être consultés.  
Les offres, sous pli fermé et affranchi, portant la mention « Soumission pour Lignières » devront être adressées à la direction soussignée, Hôtel des PTT, 2001 Neuchâtel, jusqu'au lundi 31 juillet 1967.  
Direction d'arrondissement des téléphones Neuchâtel

**LE SALON DE VOS RÊVES**

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100% crin, coussins, plumes.  
SEULEMENT Fr. 3000.— (tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.

**GOBET**  
MEUBLES DE STYLE  
1630 BULLE  
Rue du Vieux-Pont 1  
Tél. (029) 2 90 25

**CEINTURES VENTRIÈRES LOMBOSTATS**  
pour tous les cas de PTOSES, descente, éventration, suite d'opération. Appareils pour sortie artificielle, et tous les articles spéciaux pour MALADES.

**Y. Reber**  
BANDAGISTE CH. NOYAL  
RUE DE LA SERRAVALLE  
NEUCHÂTEL

**Margot**  
Délicieux  
CHIPOLATAS AU LARD  
très avantageux

BOUCHERIE CHARCUTERIE  
TEL. 5 14 56  
5 66 21  
SEYON 5 - PARIS 62

**VÊTEMENTS**  
Nettoyés, détachés, apprêtés  
sans odeur  
6 kg = 8 francs

Egalement pièces séparées et beaucoup d'autres possibilités, avec ou sans repassage.

**NÉOVIT Ecluse 9**  
(près du funiculaire)  
Tél. 4 11 01.

**PRÊTS Rapides Discrets Sans caution**  
**EXEL** BANQUE EXEL  
Rousseau 5  
Neuchâtel  
(038) 5 44 04

Ouvert le samedi matin

**La congélation:**  
c'est le moyen moderne et avantageux pour conserver les denrées alimentaires. Congélateurs collectifs à Peseux et à Cernier.  
Renseignements et location chez Mme J.-P. Roulet, tél. 5 30 45.

**Une affaire!**

1 divan-lit 90 x 190 cm.  
1 protège-matelas.  
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans).  
1 duvet léger et chaud.  
1 couverture de laine 150 x 210 cm.  
1 oreiller.  
2 draps, coton extra.  
Les 8 pièces Fr. 235.— (port compris)  
G. KURTH  
1038 Bercher  
Tél. (021) 81 82 19

**PRÊTS et ESCOMPTE SA**  
LAUSANNE  
Rue Haldimand 14  
Sans caution  
Fr. 500.— à 3000.—  
modes de remboursement variés  
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

**CHEVROUX**  
lac de Neuchâtel  
**CAMPING 1re classe**  
belle plage, eau claire. Places encore disponibles.  
Tél. (037) 67 14 45.

A louer  
**grue Reich**  
Faire offres sous chiffres BG 1463 au bureau du journal.

**TAPIS**  
Milieu bouclé rouge, 160 x 240 Fr. 47.—  
Milieu bouclé rouge, 190 x 290 Fr. 67.—  
Descente de lit rouge ou beige 55 x 110 Fr. 12.—  
Tour de lit, 3 pièces, rouge ou beige Fr. 68.—  
Superbes milieux lainés, 190 x 290, 220 x 310, 240 x 330.  
à Fr. 195.—  
d. A. Martignier succ.  
**W. KURTH**  
1020 Renens-Croisée  
Tél. (021) 34 36 43.

**L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal**

Véhicules à moteur et accessoires

Particulier offre à vendre  
**Alfa Romeo**  
Super 1967, 4 places, neuve. Fort rabais.  
Adresser offres sous chiffres DI 1465 au bureau du journal.

A vendre  
**MORRIS 850**  
Hydrostatique  
Modèle 1965, 29.000 km. Voiture très soignée.  
Prix: Fr. 3950.—  
Grandes facilités de paiement.  
Garage du Seyon - R. WASER  
Neuchâtel  
Tél. 5 16 28.

**Garage Hironnelle**  
Pierre Senn Pierre-à-Mazel 25 Neuchâtel  
Profitez de notre grand choix de

**Garage Hironnelle**  
Pierre Senn Pierre-à-Mazel 25 Neuchâtel  
Profitez de notre grand choix de

**VOITURES VW D'OCCASION**  
expertisées, 3 mois de garantie

**VW 1966** limousine beige  
**VW 1965** limousine blanche, toit ouvrant  
**VW 1964** limousine blanche, avec radio  
**VW 1961** limousine verte

Grandes facilités de paiement

DEMANDEZ UN ESSAI SANS ENGAGEMENT **TÉL. 5 94 12**

**OCCASIONS AVANTAGEUSES**

**PEUGEOT 403 Commerciale 1960**, 8 CV, grise, 5 portes, intérieur simili, revisée.  
**PEUGEOT 404 1961**, 9 CV, grise, intérieur drap.  
**RENAULT Dauphine 1959**, 5 CV, bleue, intérieur drap, moteur neuf.  
**RENAULT Gordini 1965**, 5 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.  
**FIAT 1500 S 1962**, 8 CV, noire, cabriolet hard-top.

Demandez liste complète des occasions au choix de marques diverses, à l'agence Peugeot de Neuchâtel, Garage du Littoral, J.-L. SEGESSEMAN & FILS, tél. 5 99 91 - Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises.

FACILITÉS DE PAIEMENT - VOITURES CONTROLÉES ET EXPERTISÉES.  
Essais sans engagement

**C'est actuel!**

Derniers délais de nos prix vacances

**CITROËN DS 19**, 1960, extallisé, couleur gris métallisé, Fr. 1600.—  
**FIAT 1100**, 1962, couleur bleue, expertisée et moteur révisé, Fr. 3200.—  
**CITROËN 2 CV**, 1964, couleur verte, impeccable, Fr. 3000.—  
**RENAULT R 4 L**, 1966, couleur blanche, 34.000 km, prix intéressant.  
**SAAB**, 1964, couleur blanche, 4 CV à l'impôt, de première main.  
**CHEVROLET CHEVELLE**, 1964, couleur bleu clair, 60.000 km, prix intéressant.  
**REPRÉSENTATION AUDI**

Visite libre - Aucune obligation d'achat - Ouverture aussi le samedi après-midi - Comparaison du choix et des prix - Toute voiture avec garantie.  
Profitez-en vous aussi!  
Toujours suffisamment de place pour parquer.

**GARAGE HIRONDELLE**  
PIERRE SENN  
NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 25 Tél. (038) 5 94 12

A vendre pour cause de départ  
**VW 1200**  
modèle 1964, toit ouvrant, 30.000 km, en très bon état, expertisée en février 1967, assurances payées jusqu'à fin 1967. Tél. 6 29 07.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Jeune homme**  
de 16 ans et demi cherche travail à Neuchâtel dans n'importe quelle branche du 26 juillet au 1er septembre.  
Faire offres à P. Dick-Brunner, 3249 Gurbrü (BE).

**Dem. à acheter**  
**Meubles anciens**  
J'achète toujours meubles, gravures, monnaies, timbres, etc. Auguste Loup, place du Marché 13, tél. 5 15 80.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL**  
achète

**Prof. médicales**  
**CHIFFONS**  
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

**DOCTEUR LÉVI**  
absent.

**FAN**  
Réception centrale:  
Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délais de réception de la publicité:**  
Annonces  
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**  
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

**Réclames et avis tardifs**  
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)**  
la veille avant 8 h 30  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30  
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**Tarif des abonnements SUISSE:**  
1 an 48.— 6 mois 24.50 3 mois 12.50 1 mois 5.—  
**ÉTRANGER:**  
1 an 76.— 6 mois 38.— 3 mois 20.— 1 mois 7.—  
Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:  
1 an 90.— 6 mois 50.— 3 mois 26.— 1 mois 9.—

**L'EXPRESS**

**FAN**  
**Tous au vert!**

Mais ne partez pas sans souscrire d'abord un abonnement « spécial-vacances » si agréable et si avantageux, à la

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
d'une durée minimum de 12 jours, il ne coûte que

en Suisse: à l'étranger:  
pour 2 semaines 3.— 4.—  
pour 3 semaines 4.— 5.50  
pour 1 mois 5.— 7.—

**BULLETIN DE COMMANDE A ENVOYER A LA**  
Feuille d'avis de Neuchâtel  
Service des abonnements, 2001 NEUCHÂTEL

Veillez me servir un abonnement de vacances à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pendant la période du au à l'adresse suivante:

NOM PRÉNOM  
Hôtel, pension, etc.  
No et RUE  
LOCALITÉ: No postal  
Pays: Dpt/Province

\* Paiement à votre guichet / \* à facturer à mon retour de vacances, le par carte perforée

(\* Souligner ce qui convient)  
Domicile pour le paiement:  
NOM, PRÉNOM:  
No et rue LOCALITÉ No postal

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Tempête sur l'île et dans les cœurs**

ROMAN  
par  
**FIONA FINLAY** 31

De nouveau, Jane sentit ses pommettes s'enflammer sous le regard scrutateur du chirurgien.  
— En fait, reprit-il après un bref silence, cela vous conviendrait même assez bien d'être éloignée de l'hôpital pendant un certain temps, n'est-ce pas Jane? Disons jusqu'à ce que les Yankees aient emmené notre ami Mayer?  
— Je... (Jane était furieuse et sa voix tremblait), je n'ai pas dit cela, capitaine Raeburn. Si vous pensez que j'offre de rester ici pour des raisons personnelles, alors...  
— Oui, je sais, vous êtes une infirmière consciencieuse et vos motifs font honneur à votre profession. « Il y a ici » une tâche importante à accomplir. Il m'a semblé cependant — sa pipe allumée, il l'ôta de sa bouche pour sourire à la jeune fille, attendit une seconde et ajouta — si je savais que vous avez réellement envie de rester, je pourrais tirer quelques filles pour qu'on vous laisse en charge. La situation n'est pas exactement prévue, à strictement parler; l'armée ne vous emploie pas pour soigner des civils, mais Miljura étant Miljura... ce qu'on peut penser à Aldeshot n'a pas grande importance ici. Et puis il est incontestable qu'une épidémie de typhoïde causerait un tas d'ennuis et risquerait de toucher aussi bien les militaires que les civils. En conséquence, si vous

voulez rester, je ne vois pas pourquoi vous ne resteriez pas... la conscience pure.  
La colère de Jane s'évanouit. Les intentions du chirurgien étaient bonnes et n'avait-elle pas souhaité fuir l'hôpital, n'avait-elle pas désiré disposer de temps pour s'adapter à tout ce qui était survenu depuis l'arrivée de Danny Mayer? C'était ce qu'elle souhaitait, et maintenant qu'on le lui offrait, commettrait-elle la folie de le refuser? De plus, il fallait que quelqu'un dirigeât les infirmières indigènes peu entraînées, et si d'autres cas se déclaraient, il était impérieux qu'ils soient convenablement soignés.  
Jane fit résolument face à James Raeburn.  
— Je resterai aussi longtemps qu'on voudra et que je pourrai me rendre utile. Mais ce n'est pas une fuite; si l'infirmière-chef désire mon retour, je rentrerai immédiatement.  
— J'en suis sûr, Jane (Le chirurgien lui tendit la main). Eh bien! je m'en vais, je ne puis plus rien faire ici. Je reviendrai voir le garçon et, si le major est d'accord, j'emmènerai le sergent Farquhar pour qu'il essaie de découvrir la cause de l'infection. Si nous la connaissons, cela nous sera précieux. Bonne chance. Reposez-vous. Vous ne devez plus tenir debout.  
— Ça va, affirma Jane en prenant la main tendue. Elle le regarda s'éloigner avec des sentiments mêlés, puis elle revint au chevet de son malade.  
Santoï dormait, mais la rougeur fiévreuse avait disparu de ses joues et sa respiration se faisait moins pénible. Jane prit le frère poignet et à ce moment elle entendit ronronner le moteur de la chaloupe.  
Assise près de l'enfant endormi, elle éprouva, soudain, une étrange paix.  
CHAPITRE VI  
Jane resta trois semaines, au village d'abord, à la clinique d'Alloï ensuite. Au cours de la première nuit,

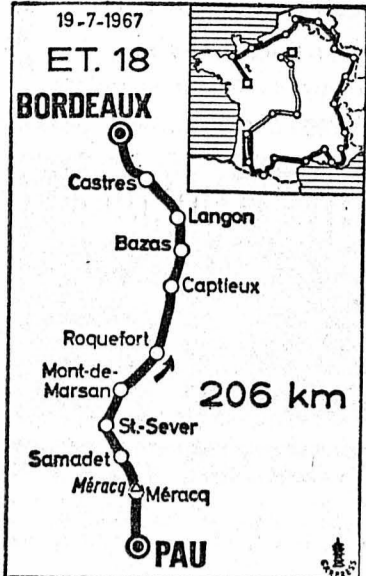
le nombre des malades atteints la douzaine et la menace d'une épidémie pesa lourdement sur les épaules de la jeune fille et du médecin indigène dont l'expérience ne connut pas de borne. Mais au bout de huit jours, lorsqu'on eut transporté les malades à la clinique et qu'on eut établi de strictes mesures d'hygiène dans tout le district, les cas nouveaux diminuèrent petit à petit, pour cesser à la fin de la seconde semaine.  
Peu de malades, à part Santoï, furent gravement atteints, et l'enfant, après être demeuré plusieurs jours entre la vie et la mort, commença lentement à se rétablir.  
Une brigade du Service d'hygiène de l'armée s'installa au village et le désinfecta méthodiquement, sous l'expertise direction du sergent Farquhar. Le DDT eut raison des mouches, le puits et les cours d'eau furent dragués, on analysa l'eau, on y versa du chlore et, quand on l'analysa de nouveau, elle fut déclarée propre à la consommation. On retrouva la trace du pêcheur de perles qui avait séjourné au village, et comme il avait peut-être apporté le bacille, il fut conduit à la clinique où il subit un traitement prophylactique.  
Jane, bien qu'elle n'eût jamais autant travaillé de sa vie, avait rarement trouvé tant de satisfaction en accomplissant une tâche.  
Elle refusa les offres répétées de son chef pour la faire relever et, à la tête de deux femmes indigènes, assistée des volontaires du village, elle donna les soins à la clinique. Toutes étaient désireuses de se rendre utiles, obéissaient à ses ordres sans les discuter et se révélèrent bientôt des aides capables et sûres. Jane éprouvait pour elles une fierté pleine d'affection; peu d'entre elles savaient lire ou écrire, leur anglais était gauche et elles revenaient sans cesse à leur idiome, mais, toutes sans exception, firent preuve de courage et d'abnégation.  
Lorsque le danger diminua, et que ses malades entrèrent en convalescence, Jane eut le loisir de grim-

per, comme elle avait souhaité le faire, le jour de son arrivée, au sommet de la piste d'où on avait la vue sur la moitié de l'île. Pendant la dernière semaine, elle s'y rendit tous les soirs, et la paix de l'esprit qu'elle avait perdue, lui revenait petit à petit, calmant son âme tourmentée. La route était longue depuis Alloï. Jane avait pris l'habitude de marcher dans la fraîcheur du soir, revenant sur ses pas quand le fugitif crépuscule cédait la place à l'obscurité. Elle recevait régulièrement des nouvelles de l'hôpital, mais les visites, à part celles indispensables au service, étaient interdites, de manière à diminuer le risque de contagion. La routine, celle d'un hôpital en quarantaine, aurait accordé à la jeune fille une plus grande liberté de mouvements en Angleterre, mais ici, à cause de la facilité avec laquelle les indigènes attrapaient tout ce qui n'était pas leurs propres maladies endémiques, on avait dû renforcer les précautions.  
On transmettait par téléphone les communications officielles et un messenger se rendait régulièrement en jeep ou à bicyclette, de l'hôpital militaire à Alloï, apportant les lettres de Hugh ou d'Olivia.  
Faloner lui écrivait presque tous les jours des missives tendres et affectueuses, pleines d'anxiété et de recommandations pour sa santé. Il lui suppliait de ne pas se surmener, mais il lui racontait peu d'autres choses. Olivia donnait plus de détails; toutefois, ni l'un ni l'autre ne mentionnait jamais Daniel Mayer. C'était comme s'ils avaient décidé de garder le silence, de manière, sans doute, pensa tristement Jane — à ne pas la troubler. Ce qui naturellement n'y parvenait pas. Elle attendait, espérant chaque jour apprendre que les Américains l'avaient emmené à Stewart, mais comme elle ne reçut pas une telle information, elle conclut qu'il séjournerait encore à Miljura et avec l'approche de son propre retour à l'hôpital, ses craintes s'accrourent.

(A suivre.)

CYCLISME Tour de France: Mastrotto vainqueur de l'étape des Pyrénées

Pingeon résiste aux attaques de Jimenez



Une étape pour les sprinters.

La deuxième étape pyrénéenne du Tour de France, qui comprenait l'ascension du Tourmalet et de l'Aubisque, n'a eu aucune influence sur le classement général. C'est une victoire pour le Français Roger Pingeon qui, sauf accident, est presque certain désormais de ramener son maillot jaune à Paris.

On attendait une attaque de l'Espagnol Julio Jimenez sur les pentes des deux géants des Pyrénées. Elle s'est produite dans le Tourmalet, mais elle ne fut nullement décisive. Parfaitement à son aise, Pingeon réagit immédiatement pour empêcher que l'Espagnol ne creuse par trop l'écart. Au sommet du Tourmalet, Pingeon n'avait cédé que 1'40". C'était nettement insuffisant pour que Jimenez puisse prétendre faire la décision. Rejoint dans la descente, l'Espagnol ne tenta rien dans l'Aubisque.

Pour lui, la seule occasion de ren-

verser encore la situation est l'étape du Fay-de-Dème, vendredi. Il est peu probable qu'elle lui suffise pour prendre une avance lui permettant d'aborder sans trop de craintes l'étape finale contre la montre.

PINGEON VAINQUEUR FINAL ?

On peut donc penser que Roger Pingeon a d'ores et déjà remporté le Tour de France. D'autres décisions semblent ainsi être intervenues en ce qui concerne le classement par points et le challenge par équipes, qui ne devraient pas échapper respectivement au Hollandais Jan Janssen et à l'équipe de France. De même, le trophée du meilleur grimpeur sera une nouvelle fois remporté par Julio Jimenez.

Dans cette 17ème étape, le dernier col, l'Aubisque, était placé trop loin de l'arrivée pour pouvoir faire la décision. Au bas de la descente, on assista donc à un important regroupement. Profitant d'une fin de parcours difficile, le Français Raymond Mastrotto, l'un des vétérans de l'épreuve avec ses 33 ans, tenta crânement la chance. Sa tentative fut couronnée de succès puisqu'il a pu rallier Pau en solitaire.

DÉBUT TRANQUILLE

L'Espagnol Mendiburu, souffrant d'une crise de furonculose, ne repartant pas, il reste 93 coureurs qui, à 9 h 40, quittent Luchon pour Pau. Le début de course est des plus calmes et, mise à part une brève tentative de Santamarina, au kilomètre 33, il n'y a rien à signaler avant que les coureurs n'arrivent tous ensemble au pied du Tourmalet, après 90 km de route.

Après 6 km de montée, Jimenez et Diaz, poursuivis par Pingeon, Balmamion et Haast, se détachent, puis, bientôt, Jimenez est seul en tête. Derrière, le peloton se scinde en deux tronçons et Gimondi roule au sein du second. Haast doit laisser partir Pingeon et Balmamion qui récupèrent Ventura Diaz. Ces trois hommes, à 5 km du col, sont pointés à 35", Schleck, intercalé, est à 1' 50" et le premier peloton, avec Letort, Poulidor, Aimar et Janssen, à 2' 40".

Au sommet (kilomètre 106,5), Jimenez a porté son avance à 1' 30" sur Diaz et Balmamion, à 1' 35" sur Pingeon, à 2' 50" sur Portulau, Aimar et Janssen, à 3' 20" sur Delisle, à 3' 40" sur Theillière, à 3' 55" sur Poulidor, Letort, Bayssié, Rabaut, Haast, Schleck, Brands et Ruegg.

PINGEON REJOINT JIMENEZ

Dans la descente, Pingeon lâche Diaz et Balmamion et, après Luz-Saint-Sauveur (kilomètre 125), il rejoint Jimenez. Puis Diaz revient à son tour. Aimar, Janssen et Balmamion sont alors à 1' 20". Immédiatement, Diaz part seul. A 132ème kilomètre, Janssen, Aimar et Balmamion rejoignent Pingeon et Jimenez. Au 143ème kilomètre, Diaz compte une minute d'avance sur Pingeon, Aimar, Balmamion, Jimenez et Janssen. Le groupe Poulidor est à 2'30".

Diaz est rejoint à Arraz-sur-Lavedan. A cet endroit, le groupe Poulidor est revenu à 1' 45". Gimondi est à 5 minutes.

Poulidor, Letort, Bayssié, Theillière, Rabaut et Portulau continuent à se rapprocher de Pingeon, Aimar, Janssen, Jimenez et Balmamion et les rejoignent peu après le col de Soulor (kilomètre 162,5). Après une brève descente, on remonte vers le col d'Aubisque. Aussitôt, Aimar accélère. Balmamion et Letort provoquent son échec. Puis Theillière s'en va. Au col (kilomètre 172,500), il a 1' 30" d'avance sur les coureurs du premier groupe. Aimar, légèrement retardé, est à 1' 45" et Haast et Delisle sont à 2' 10".

Theillière se laisse rejoindre au 201ème kilomètre, tandis que, de l'arrière, plusieurs coureurs reviennent. Un petit peloton, dans lequel figure Gimondi, est à 1' 35" au 20ème kilomètre. Peu après, Delisle doit renoncer. Après le ravitaillement d'Asson (kilomètre 222), le groupe Gimondi (25 coureurs) arrive sur les premiers. Peu auparavant, Poulidor avait, en vain, tenté de fuir. Juste après la jonction, Mastrotto démarre. A 20 kilomètres du but il a 50" second d'avance. A l'entrée sur le circuit, Mastrotto compte une minute et il gagne l'étape devant van Springel et Junkermann, qui se sont détachés sur la fin.

Classements

Classement de la dix-septième étape, Luchon - Pau (250 km) : 1. Mastrotto (Coqs), 8 h 00'27"; 2. Van Springel (Be), 8 h 01'16"; 3. Junkermann (All), même temps; 4. Janssen (Ho), 8 h 02'22"; 5. Karstens (Ho); 6. Grain (Coqs); 7. Vandenberghe (Be); 8. Schleck (S-Lux); 9. Samyn (Bleuets); 10. Vicentini (It), même temps. Puis: 49. Ruegg (S-Lux), 8 h 10'10"; 64. Binggeli (S-Lux), 8 h 17'04"; 66. Pfeningner (S-Lux); 68. Brand (S-Lux); 74. Blanc (S-Lux); 77. Spuhler (S-Lux); 85. Vifian (S-Lux), 8 h 19'58".

Classement général : 1. Pingeon (Fr), 102 h 31'28"; 2. Jimenez (Esp), à 2'03"; 3. Letort (Bleuets), à 4'05"; 4. Balmamion (Primavera), à 5'48"; 5. Aimar (Fr), à 7'02"; 6. Janssen (Ho), à 8'39"; 7. Manzanque (Esperanza), à 15'45"; 8. Gimondi (It), à 15'50"; 9. Bodrero (Primavera), à 19'03"; 10. Poulidor (Fr), à 19'04"; 11. Huysmans (Be), à 19'08"; 12. Monty (Be), à 19'17"; 13. Bayssié (Coqs), à 19'45"; 14. Van Clooster (Diablies), à 22'30"; 15. Haast (Ho), à 25'39"; 16. Schleck (S-Lux), à 30'29"; 17. Ruegg (S-Lux), à 40'22"; 18. Binggeli (S), à 1 h 08'04"; 19. Pfeningner (S), à 1 h 14'32"; 20. Vifian (S), à 1 h 18'05"; 21. Spuhler (S), à 1 h 28'04"; 22. Brand (S), à 1 h 36'37"; 26. Blanc (S), à 1 h 47'00".

N'avait pas pris le départ : Mendiburu (Esp). Ont abandonné : Denson (G-B), Schütz (S-Lux), Puschel (All) et Otano (Esp).

Prix de la montagne. — Tourmalet (1re catégorie) : 1. Jimenez (Esp), 15 points; 2. V. Diaz (Esp), 12; 3. Balmamion (Primavera), 10; 4. Pingeon (Fr); 8. Aubisque (1re catégorie) : 1. Theillière (Coqs), 15 points; 2. Balmamion (Primavera), 12; 3. Poulidor (Fr), 10; 4. Letort (Bleuets), 8; 5. Jimenez (Esp), 6.

Classement général

Classement général : 1. Jimenez (Esp), 112 points; 2. Balmamion (Primavera), 61; 3. Poulidor (Fr), 46; 4. Pingeon (Fr), 38; 5. Manzanque (Esperanza) et Letort (Bleuets), 32. Coqs 24 h 05'11"; 2. Belgique 24 h 06'; 3. Hollande 24 h 07'00".

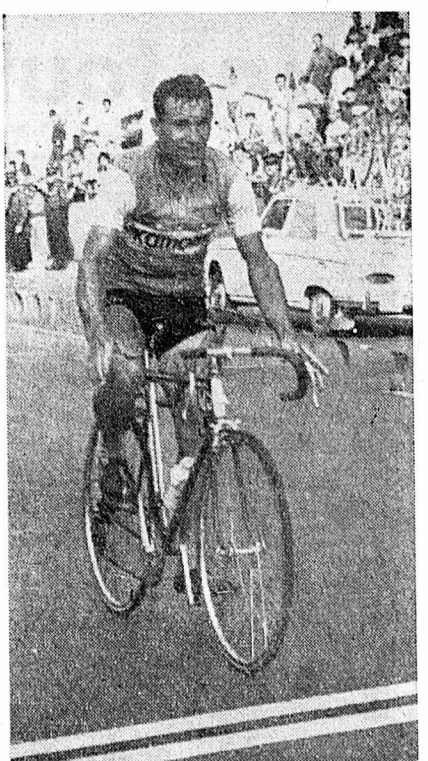
Classement général par équipes : 1. France, 309 h 34'17"; 2. Primavera, 310 h 00'31"; 3. Hollande, 310 h 04'22". Puis : Suisse-Luxembourg, 311 h 03'45".

Classement par points

Classement par points : 1. Jan Janssen (Ho) 132; 2. Reybroeck (Diablies) 111; 3. Karstens (Ho).

Primes

Malchance : pas attribuée. — Les Suisses Blanc, Spuhler et Brand ont été pénalisés de 25 francs et de 15" pour poussette non sollicitée dans l'Aubisque. Pour le même motif, Vifian a été pénalisé de 30 francs et de 30" de pénalisation.



MASTROTTO. — Un des vétérans du Tour vainqueur à Pau. (Téléphoto AP)

LES OBSÈQUES DE TOM SIMPSON

Deux cents cyclistes en une lente procession, sous l'orage, ont conduit à sa dernière demeure le champion britannique Tommy Simpson, mort la semaine dernière, à l'âge de 29 ans, lors du Tour de France.

Au moment où le corbillard drapé de noir s'est ébranlé pour traverser le village d'Harworth, dans le Yorkshire, près duquel résident les parents de Simpson, un violent orage a éclaté, inondant les centaines de personnes qui, tête nue sous la pluie, étaient venues de toutes parts rendre un dernier hommage à « Tommy ». C'est dans ce même village d'Harworth que, petit garçon de 11 ans, il avait fait ses premières promenades à vélo entre les fermes aux murs couverts de mousse et l'église, vieille de huit cents ans, où a été célébré son service funéraire.

Deux jeunes garçons du Surrey avaient fait des dizaines de kilomètres à vélo pour venir à l'enterrement de celui qui était leur « héros ». La femme de Jacques Anquetil était là, ainsi que le Belge Eddy Merckx, un ami de toujours de Simpson. De Belgique, où il s'était établi, était venu un message commémoratif du Club sportif de Saint-Amansberg, en flamand, en français et en anglais.

« Ton caractère de lutteur et ton grand cœur ont fait que nous te considérons comme un vrai « Flandrien », comme l'un d'entre nous, déclare notamment ce message. Ce grand cœur s'est arrêté pour toujours de battre sur l'impitoyable Ventoux. Dans une cruelle lutte pour la vie, tu étais prêt à tout sacrifier pour ta femme chérie et pour tes deux enfants... »

Une couronne de près de deux mètres de diamètre avait été envoyée par les coureurs du Tour de France.

ÉTAPE DE MONTAGNE AU TOUR DE L'AVENIR Les Italiens font toujours la loi

Après sa victoire de lundi à Luchon, le Padouan Arturo Pecchiolan avait fait impression par son état de fraîcheur. Il a confirmé son excellente condition actuelle et ses talents de grimpeur en s'adjugeant, à Pau, sa seconde victoire consécutive, après avoir réglé au sprint un groupe de six échappés.

NOUVEAU MAILLOT JAUNE

Il a, du même coup ravi le maillot jaune à son coéquipier Constantino Conti et pris la première place du classement par points, tout en permettant à la « Squadra azzura » de remporter une nouvelle fois la victoire par équipes.

Avec l'Espagnol Jose Gomez, Arturo Pecchiolan a été le héros de cette seconde étape pyrénéenne. Second derrière l'Espagnol au sommet du Tourmalet, il se montra le meilleur dans l'ascension de l'Aubisque, démarrant à un kilomètre du sommet où il a passé seul avec 17" d'avance sur Gomez.

Le départ de cette 6ème étape, Bagnères-de-Bigorre - Pau (171 km 500) fut donné aux 65 rescapés sous un ciel gris. Dans la traversée du célèbre village de Sainte-Marie-de-Campan, l'Espagnol Gomez fut le premier à prendre le large. Le soleil faisait son apparition alors que les coureurs attaquaient les premières rampes du Tourmalet. Quelques hommes sortaient du peloton à la poursuite de l'Espagnol, mais celui-ci continuait son effort solitaire.

Seuls l'Italien Pecchiolan et le Luxembourgeois Smaniotto réussissaient à se dégager. Le vainqueur de Luchon décrochait le Luxembourg et il se lançait sur les traces de l'Espagnol, dont il se rapprochait à 1' 45". Un groupe de treize coureurs, comprenant le maillot jaune Conti et le maillot vert Wagtmans, était alors pointé à trois minutes.

Au sommet du Tourmalet, Gomez passait premier avec 48" d'avance sur Pecchiolan, à 2'23" sur l'Espagnol Mascaro et le Français Ricci, à 2' 50" sur les Français Robini, l'Italien Conti, le Britannique Harrison, le Belge Pintens, le

Français Bouloux et le Hollandais Wagtmans.

REJOINT

L'Espagnol dévalait à 70 km/h vers Luz-Saint-Sauveur, mais son avance s'amenuisait. Derrière lui, le Belge Pintens crevait alors que Wagtmans échappait de justesse à la chute. A Argelès (km 64), Gomez était rejoint par Pecchiolan. Les deux fuyards comptaient alors 2' 45" d'avance sur le groupe du maillot jaune, Pecchiolan étant virtuel premier du classement général.

Le groupe des poursuivants augmentait et il était bientôt fort de 22 coureurs. Les « deux hommes » de tête étaient toujours ensemble avec 2' 10" d'avance sur leurs poursuivants. A un kilomètre du sommet, Pecchiolan démarrait et, au col, il précédait Gomez de 17". Venait ensuite à plus de deux minutes : Robini, Pintens, Conti, Maes, Harrison, Guimard et Ricci. Dans la longue descente vers Pau, Mascaro et Robini rejoignaient les deux échappés, bientôt imités par l'Italien Cattelani et par le Hollandais den Hertog.

Six hommes se présentaient ainsi sur le circuit d'arrivée à Pau. Den Hertog et Mascaro se détachaient mais, sur la ligne d'arrivée, Pecchiolan se montrait finalement le plus rapide, en dossant le maillot jaune et le maillot vert.

Classements

Classement de la 6ème étape, Bagnères-de-Bigorre - Pau (171 km 500) : 1. Pecchiolan (It) 5 h 22'21"; 2. Den Hertog (Ho); 3. Robini (Fr); 4. Mascaro (Esp); 5. Gomez (Esp); 6. Cattelani (It), tous même temps; 7. Guimard (Fr) 5 h 24'25"; 8. Harrison (GB); 9. Conti (It) même temps; 10. Maes (Be) 5 h 24'28". Puis: 27. Kechli (S) 5 h 28'48"; 41. Rub (S) 5 h 33'41"; 47. Lier (S) 5 h 37'30"; 52. Biolley (S) 5 h 37'31"; 56. Reusser (S) même temps; 62. Regamey (S) 5 h 50'10".

Moyenne de l'étape : 31 km 456.

Ont abandonné : Duyndam (Ho) et Opdelbeck (Be).

Classement général : 1. Pecchiolan (It) 20 h 14'22"; 2. Conti (It) à 43"; 3. Guimard (Fr) à 3'02"; 4. Den Hertog (Ho) à 3'58"; 5. Cattelani (It) à 4'29"; 6. Robini (It) à 4'29"; 7. Pintens (Be) à 7'14"; 8. Cavalcanti (It) à 9'05"; 9. Harrison (GB) à 9'30"; 10. Gomez (Esp) à 12'03". Puis: 33. Kechli (S) à 30'05"; 45. Lier (S) à 40'52"; 46. Reusser (S) à 44'23"; 48. Rub (S) à 45'39"; 52. Biolley (S) à 50'09"; 58. Regamey (S) à 1 h 00'41".

Classement par points : 1. Pecchiolan (It) 71 p.; 2. Guimard (Fr) 65 p.; 3. Wagtmans (Ho) 61 p. Classement par équipes à l'étape : 1. Italie, 16 h 09'07"; 2. Espagne, 16 h 12'20"; 3. France, 16 h 14'24". Classement général par équipes : 1. Italie, 61 h 08'27"; 2. France, 61 h 29'28"; 3. Hollande, 61 h 41'43"; 4. Belgique, 61 h 44'03"; 5. Espagne, 61 h 51'42"; 9. Suisse, 62 h 29'48".

Prix de la montagne. — Tourmalet (1re cat.) : 1. Gomez (Esp) 15 p.; 2. Pecchiolan (It) 12; 3. Mascaro (Esp) 10. Aubisque (1re cat.) : 1. Pecchiolan (It) 15 p.; 2. Gomez (Esp) 12; 3. Mascaro (Esp) 10.

Classement général : 1. Mascaro (Esp) 47 p.; 2. Pecchiolan (It) 43; 3. Robini (Fr) 39; 4. Conti (It) 31; 5. Gomez (Esp) 30 points.

ATHLÉTISME En vue du match Etats-Unis-Europe (9 et 10 août à Montréal)

Le Vieux-Continent a désigné ses représentants

Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme a arrêté, à Dusseldorf, la composition de la sélection européenne — hommes et dames — qui rencontrera les Etats-Unis les 9 et 10 août prochain à Montréal. Les délibérations, auxquelles ont participé

huit entraîneurs nationaux, ont duré plus de quatre heures, d'autant que cet aréopage attendait les résultats de la troisième demi-finale de la coupe d'Europe féminine, à Oslo, pour prendre une décision définitive en ce qui concerne les dames.

Voici la composition de la sélection (entre parenthèses la meilleure performance de l'intéressé) :

MESSEIERS

100 m : Bambuck (Fr) 10"2; Maniak (Pol) 10"3. 200 m : Bambuck (Fr) 20"7;

Werner (Pol) 20"4. 400 m : Badenski (Pol) 46"2; Werner (Pol) 46". 800 m : Kemper (All-O) 1'46"9; Dufresne (Fr) 1'47"5;

Matuschewski (All-E) 1'48"7. 1500 m : Wadoux (Fr) 3'38"4; De Hertoghe (Be) 3'41"9; Kvalheim (No) 3'40"4. 5000 m :

Norpoth (All-O) 13'54"4; Meeser (Hon) 13'39". Remplaçant : Salgado (Esp) 13'42". 10.000 m : Haase (All-E) 28'38"8; Kiss (Hon) 28'46"8. 3000 m obstacles : Relants (Be) 8'35"; Herriott (GB) 8'33"8. 110 m haies : Ottoz (It) 13"5; Duriez (Fr) 13"9. 400 m haies : Frinoli (It) 50"7;

Sherwood (GB) 50"6; Hennige (All-O) 50"9. Hauteur : Hubner (Tch) 2 m 14; Schilkowski (All-O) 13'54"4. Perche : Papanicolaou (Grèce) 5 m 20; D'Encausse (Fr) 5 m 20. Longueur : Davies (GB) 7 m 94; Klaus (All-E) 7 m 89. Triple saut : Kalocsi (Hon) 16 m 73; Schmidt (Pol) 16 m 45; Ruckborn (All-E) 16 m 57. Poids : Varju (Hon) 19 m 09; Komar (Pol) 19 m 05. Disque : Danek (Tch) 64 m 77;

Losch (All-E) 60 m 92. Marteau : Beyer (All-O) 68 m 11; Zsvitski (Hon) 67 m 68. Javelot : Nemeth (Hon) 87 m 20; Kulcar (Hon) 85 m 74. 4 x 100 m : Bambuck, Piquemal, Delecour, Berger (Fr) 39"1. Remplaçant : Fenouil (Fr). 4 x 400 m : Werner, Badenski (Pol), Nalder (Fr) Reper (All-O) et Graham (GB).

DAMES

100 m : Irena Kirzenstein (Pol) 11"2; Eva Klobukowska (Tch) 11"5. 200 m :

Kirzenstein (Pol) 22"7; Klobukowska (Pol) 22"9. Remplaçante : Annamaria Toth (Hon) 23"9. 400 m : Karin Wallgren (Su) 53"7; Lilian Board (GB) 52"8. 800 m : Vera Nikolic (You) 2'02"1; Karin Kessler (All-O) 2'02"6. 800 m haies : Inge Schell (All-O) 10"7; Elzbieta Bednarek (Pol) 10"6. Hauteur : Ilona Gusebauer (Aut) 1 m 74; Rita Schmidt (All-E) 1 m 76. Longueur : I. Kirzenstein (Pol) 6 m 62;

Ingrid Becker (All-O) 6 m 53. Poids : Margitta Gummel (All-E) 17 m 68; Renato Boy-Garisch (All-E) 17 m 12. Disque : Liesel Westermann (All-O) 57 m 98; Karin Ilgen (All-E) 57 m 96; Yolande Kleiber (Hon) 57 m 24. Javelot : Daniela Javorska (Tarkowska) (Pol) 58 m 68; Amélie Kolkoska (All-O) 53 m 78. 4 x 100 m : I. Kirzenstein, Klobukowska, Miroslava Salacinska et Elzbieta Benarke (toutes Pol).

Le conseil de la Fédération était présidé par M. Adrien Paulien (Hollande). Il convient de rappeler que la sélection européenne ne comprend pas de Soviétiques, ceux-ci ayant déclaré forfait. Les sélections seront rassemblées le 6 août à Francfort d'où ils partiront le 7 pour le Canada.

YACHTING Championnat suisse des 15m²

Une victoire sujette à caution

Copponeux est-il vraiment champion suisse de la série des 15 m² S.N.S. ? La question se pose et ce sera à l'Union suisse de yachting de prendre une décision qui, si elle est favorable au barbre genevois, créera un précédent fâcheux. En effet, le jury de course n'a pas pris en considération une réclamation l'invitant à considérer comme ayant abandonné un concurrent qui n'avait pas signé la feuille de course dans le délai réglementaire. Cette décision coûte, ni plus ni moins, le titre de champion suisse au Morgien André Gasser, qui se retrouve au second rang, à deux dixièmes de point seulement du vainqueur, version Société nautique de Genève. Cette décision, pour le moins surprenante, ne

devrait pas être entérinée, car ce serait ouvrir la porte à des situations inraisonnables. D'ailleurs, M. Paul Ramelet, délégué de l'U.S.N., n'a pas pris officiellement position. La victoire de Copponeux est donc sujette à caution.

Ce championnat, organisé à la perfection par la Société nautique de Genève, a bénéficié d'un beau séchage de force 2 à 3 qui permit le déroulement de régates animées, dominées par un trio formé de « Ode IV », à M. J. Chui, barré par Copponeux, « Clapotis IV », à André Gasser, et « Oursin II », à M. A. Ricci, barré par G. Devaud. Ce dernier, tenant du titre, fut contraint à l'abandon au cours de la première régata et, malgré deux victoires, ne put refaire par la suite le terrain perdu, Copponeux et Gasser se montrant les plus réguliers. « Nachtfalter », à Peter, vice-champion suisse 1966, se montra régulier lui aussi. Mais comme ce fut le cas pour « Sélandre III », à Frings, deux performances moyennes l'éliminèrent de la course au titre. « Sun II », à Dom, parut longtemps jouer un rôle en vue.

La dernière régata lui fut fatale puisqu'il termina par deux fois au troisième rang et rétrograda ainsi sérieusement.

Relevons encore la victoire du « Filochard », à Bergerat, au cours d'une ultime régata, qui ne suffit pas à faire oublier un modeste championnat.

Classements : 1. « Ode IV » (M. J. Chui), barré par Copponeux, 11,2 points; 2. « Clapotis IV » (A. Gasser), 11,4; 3. « Oursin II » (A. Ricci), 13,9; 4. « Nachtfalter » (E. Peter), 20,2; 5. « Sélandre III » (Frings), 27,6.

Opinions MARCHANDAGES TERMINÉS, QUELQUES CONCLUSIONS PEUVENT ÊTRE TIRÉES

Tour de force de Lausanne

La page est tournée, les transferts sont terminés. D'ici à la fin de décembre, les clubs pourront encore acquérir un joueur. Pour l'heure, dirigeants, entraîneurs, joueurs et sympathisants regardent — pour ne pas dire contemplant — les pièces éparses du puzzle. A l'entraîneur de les rassembler au mieux.

Il est difficile au citoyen moyen de se retrouver dans le dédale des arrivées et des départs, jetés en vrac. Pour avoir une vue d'ensemble fénelée, nous offrons deux tableaux distincts. Leur interprétation est simple. N'y figurent que les joueurs ayant déjà joué en ligue A, plus les étrangers. Le reste des changements n'est en somme que spéculatif; l'avenir confirmera ou infirmera les espoirs.

On remarque d'emblée le décalage entre arrivées et départs. Aux actifs arrêtant la compétition se mêlent ceux qui passent dans les rangs inférieurs, avec but avoué de les renforcer. Notre propos n'est pas de nous pencher sur leur sort. Au revoir, les potes!

TOUR DE FORCE

Deux douzaines de garçons ont quitté un club de ligue A pour un autre de même valeur. Est-ce peu ou beaucoup ? Peu en moyenne, mais beaucoup pour certains, tels Lausanne et Lucerne. Le premier est sans conteste celui qui s'est le plus renforcé, ne serait-ce que pour avoir su préserver l'essentiel de son contingent. Tour de force, tant il paraissait exclu de conserver Durr, Hosp et Kerkhoffs sous le même chapeau. L'opération jeunesse a fait long feu; on reprend la bonne vieille méthode : acheter.

LOURS CHIRURGIEN

Si Lucerne et Young Boys ont également manqué le carreau de chèques avec entrain, c'est davantage par l'obligation d'arrêter la saignée que par goût de grandeur. Les Bernois, en particulier, ont élagué l'arbre de façon radicale, s'arrêtant cinq internationaux d'un coup! L'ours se fait chirurgical.

A ce goût pour le scalpel s'oppose la quiétude attitude de gens contents : Bâle, Grasshoppers, Servette surtout. L'arrivée de Snella matérialisant tout de suite ses idées de professionnel : posséder un grand réservoir. A vue de nez, il est surprenant de découvrir des équipes paraissant s'être affaiblies. Il est vrai qu'il n'y a pas plus trompeur que le

papier. Young Boys, La Chaux-de-Fonds, Lugano et Sion sont parmi celles-ci.

Trois latines, voilà qui fera jaser sous les tonnelles.

A. EDELMANN-MONTY

Table with 2 columns: Arrivées and Départs. Lists player names and their clubs.

TENNIS

La première journée des championnats internationaux de Suisse à Gstaad a été marquée par une surprise dans le simple messieurs : le Polonais Wieslaw Gasiorek, tête de série No 7, a dit « fin » devant l'Américain James Osborne. Chez les dames, la Brésilienne Maria-Ester Bueno, première tête de série, a déclaré forfait (elle est malade). Toutes les favorites ont aisément franchi le premier tour.

Cette première journée a été funeste pour les Suisses en lice. Tous (trois dames et huit messieurs) ont été éliminés.

# FOOTBALL Le calendrier complet du championnat de ligue nationale

## Ligue A: La Chaux-de-Fonds - Sion le 20 août

### Ligue B: Xamax en déplacement les deux premiers jours

#### Premier tour

**20 AOÛT**  
Ligue A: Bellinzona - Zurich; Bienne - Lausanne; La Chaux-de-Fonds - Sion; Grasshoppers - Lugano; Lucerne - Bâle; Servette - Granges; Young Boys - Young Fellows.  
Ligue B: Aarau - Xamax; Baden - Saint-Gall; Bruhl - Wettingen; Chiasso - Thoun; Moutier - Berne; Soleure - Urания; Winterthour - Fribourg.

**27 AOÛT**  
Ligue A: La Chaux-de-Fonds - Bienne; Granges - Lucerne; Lausanne - Bellinzona; Lugano - Servette; Sion - Bâle; Young Fellows - Grasshoppers; Zurich - Young Boys.  
Ligue B: Berne - Winterthour; Fribourg - Baden; Saint-Gall - Aarau; Soleure - Bruhl; Thoun - Moutier; Urания - Xamax; Wettingen - Chiasso.

**3 SEPTEMBRE**  
Ligue A: Bâle - Granges; Bellinzona - La Chaux-de-Fonds; Bienne - Sion; Grasshoppers - Zurich; Lucerne - Lugano; Servette - Young Fellows; Young Boys - Lausanne.  
Ligue B: Aarau - Fribourg; Baden - Berne; Bruhl - Urания; Chiasso - Soleure; Moutier - Wettingen; Winterthour - Thoun; Xamax - Saint-Gall.

**10 SEPTEMBRE**  
Ligue A: Bienne - Bellinzona; La Chaux-de-Fonds - Young Boys; Lausanne - Grasshoppers; Lugano - Bâle; Sion - Granges; Young Fellows - Lucerne; Zurich - Servette.  
Ligue B: Berne - Aarau; Bruhl - Chiasso; Fribourg - Xamax; Soleure - Moutier; Thoun - Baden; Urания - Saint-Gall; Wettingen - Winterthour.

**16 SEPTEMBRE (Samedi du Jeûne)**  
Ligue A: Bâle - Young Fellows; Bellinzona - Sion; Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds; Granges - Lugano; Lucerne - Zurich; Servette - Lausanne; Young Boys - Bienne.  
Ligue B: Aarau - Thoun; Baden - Wettingen; Chiasso - Urания; Moutier - Bruhl; Saint-Gall - Fribourg; Winterthour - Soleure; Xamax - Berne.

**24 SEPTEMBRE**  
Ligue A: Bellinzona - Young Boys; Bienne - Grasshoppers; La Chaux-de-Fonds - Servette; Lausanne - Lucerne; Sion - Lugano; Young Fellows - Granges; Zurich - Bâle.  
Ligue B: Berne - Saint-Gall; Bruhl - Winterthour; Chiasso - Moutier; Soleure - Baden; Thoun - Xamax; Urания - Fribourg; Wettingen - Aarau.

**1er OCTOBRE**  
Russie - Suisse à Moscou et 3me tour de la coupe de Suisse avec les clubs de ligue B.  
**8 OCTOBRE**  
Ligue A: Bâle - Lausanne; Grasshoppers - Bellinzona; Granges - Zurich; Lugano - Young Fellows; Lucerne - La Chaux-de-Fonds; Servette - Bienne; Young Boys - Sion.  
Ligue B: Aarau - Soleure; Baden - Bruhl; Fribourg - Berne; Moutier - Urания; Saint-Gall - Thoun; Winterthour - Chiasso; Xamax - Wettingen.

**15 OCTOBRE**  
Ligue A: Bellinzona - Servette; Bienne - Lucerne; La Chaux-de-Fonds - Bâle; Lausanne - Granges; Sion - Young Fellows; Young Boys - Grasshoppers; Zurich - Lugano.

Ligue B: Bruhl - Aarau; Chiasso - Baden; Moutier - Winterthour; Soleure - Xamax; Thoun - Fribourg; Urания - Berne; Wettingen - Saint-Gall.

**22 OCTOBRE**  
Ligue A: Bâle - Bienne; Grasshoppers - Sion; Granges - La Chaux-de-Fonds; Lugano - Lausanne; Lucerne - Bellinzona; Servette - Young Boys; Young Fellows - Zurich.  
Ligue B: Aarau - Chiasso; Baden - Moutier; Berne - Thoun; Fribourg - Wettingen; Saint-Gall - Soleure; Winterthour - Urания; Xamax - Bruhl.

**29 OCTOBRE**  
Ligue A: Bellinzona - Bâle; Bienne - Granges; La Chaux-de-Fonds - Lugano; Grasshoppers - Servette; Lausanne - Young Fellows; Sion - Zurich; Young Boys - Lucerne.  
Ligue B: Bruhl - Saint-Gall; Chiasso - Xamax; Moutier - Aarau; Soleure - Fribourg; Urания - Thoun; Wettingen - Berne; Winterthour - Baden.

**4-5 NOVEMBRE**  
Ligue A: Bâle - Young Boys; Granges - Bellinzona; Lugano - Bienne; Lucerne - Grasshoppers; Servette - Sion; Young Fellows - La Chaux-de-Fonds; Zurich - Lausanne.  
Ligue B: Aarau - Winterthour; Baden - Urания; Berne - Soleure; Fribourg - Bruhl; Saint-Gall - Chiasso; Thoun - Wettingen; Xamax - Moutier.

**8 NOVEMBRE**  
Suisse - Chypre à Lugano.  
**12 NOVEMBRE**  
4me tour de la coupe de Suisse, avec les clubs de ligue A.  
**18 NOVEMBRE**  
Suisse - Italie à Berne.

**26 NOVEMBRE**  
Ligue A: Bellinzona - Lugano; Bienne - Young Fellows; La Chaux-de-Fonds - Zurich; Grasshoppers - Bâle; Servette - Lucerne; Sion - Lausanne; Young Boys - Granges.  
Ligue B: Aarau - Baden; Bruhl - Berne; Chiasso - Fribourg; Moutier - Saint-Gall; Soleure - Thoun; Wettingen - Urания; Winterthour - Xamax.

**En Hongrie**  
**Matches arrêtés en cas d'orage**  
La Fédération hongroise de football a ordonné aux arbitres d'arrêter les matches s'il y a danger d'orage avec chute de foudre. La mesure a été prise pour protéger les joueurs, après un accident survenu dimanche et au cours duquel un footballeur a été tué et plusieurs autres blessés par la foudre, pendant un match à Budapest. La fédération a également déclaré que l'arbitre de ce match ne pouvait pas, considérant les règlements en vigueur, être blâmé pour ne pas avoir arrêté le jeu.

**3 DÉCEMBRE**  
Ligue A: Bâle - Servette; Granges - Grasshoppers; Lausanne - La Chaux-de-Fonds; Lugano - Young Boys; Lucerne - Sion; Young Fellows - Bellinzona; Zurich - Bienne.  
Ligue B: Berne - Chiasso; Fribourg - Moutier; Saint-Gall - Winterthour; Thoun - Bruhl; Urания - Aarau; Wettingen - Soleure; Xamax - Baden.

**10 DÉCEMBRE**  
8mes de finales de la coupe de Suisse  
**17 DÉCEMBRE**  
Eventuels matches de coupe de Suisse à rejouer.  
**23 DÉCEMBRE**  
Italie - Suisse à Cagliari.

**Second tour**  
**17 FÉVRIER**  
Chypre - Suisse.  
**25 FÉVRIER**  
Quarts de finale de la coupe de Suisse.  
**3 MARS**  
Ligue A: Bâle - Lucerne; Granges - Servette; Lausanne - Bienne; Lugano - Grasshoppers; Sion - La Chaux-de-Fonds; Young Fellows - Young Boys; Zurich - Bellinzona.  
Ligue B: Berne - Moutier; Fribourg - Winterthour; Saint-Gall - Baden; Thoun - Chiasso; Urания - Soleure; Wettingen - Bruhl; Xamax - Aarau.

**10 MARS**  
Ligue A: Bâle - Sion; Bellinzona - Lausanne; Bienne - La Chaux-de-Fonds; Grasshoppers - Young Fellows; Lucerne - Granges; Servette - Lugano; Young Boys - Zurich.  
Ligue B: Aarau - Saint-Gall; Baden - Fribourg; Bruhl - Soleure; Chiasso - Wettingen; Moutier - Thoun; Winterthour - Berne; Xamax - Urания.

**17 MARS**  
Demi-finales de la coupe de Suisse  
**24 MARS**  
Ligue A: La Chaux-de-Fonds - Bellinzona; Granges - Bâle; Lausanne - Young Boys; Lugano - Lucerne; Sion - Bienne; Young Fellows - Servette; Zurich - Grasshoppers.  
Ligue B: Berne - Baden; Fribourg - Aarau; Saint-Gall - Xamax; Soleure - Chiasso; Thoun - Winterthour; Urания - Bruhl; Wettingen - Moutier.

**31 MARS**  
Ligue A: Bâle - Lugano; Bellinzona - Bienne; Grasshoppers - Lausanne; Granges - Sion; Lucerne - Young Fellows; Servette - Zurich; Young Boys - La Chaux-de-Fonds.  
Ligue B: Aarau - Berne; Baden - Thoun; Chiasso - Bruhl; Moutier - Soleure; Saint-Gall - Urания; Winterthour - Wettingen; Xamax - Fribourg.

**7 AVRIL**  
Ligue A: Bienne - Young Boys; La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers; Lausanne - Servette; Lugano - Granges; Sion - Bellinzona; Young Fellows - Bâle; Zurich - Lucerne.  
Ligue B: Berne - Xamax; Bruhl - Moutier; Fribourg - Saint-Gall; Soleure - Winterthour; Thoun - Aarau; Urания - Chiasso; Wettingen - Baden.

**15 AVRIL**  
Finale de la coupe de Suisse à Berne.

**21 AVRIL**  
Ligue A: Bâle - Zurich; Grasshoppers - Bienne; Granges - Young Fellows; Lugano - Sion; Lucerne - Lausanne; Servette - La Chaux-de-Fonds; Young Boys - Bellinzona.  
Ligue B: Aarau - Wettingen; Baden - Soleure; Fribourg - Urания; Moutier - Chiasso; Saint-Gall - Berne; Winterthour - Bruhl; Xamax - Thoun.

**28 AVRIL**  
Ligue A: Bellinzona - Grasshoppers; Bienne - Servette; La Chaux-de-Fonds - Lucerne; Lausanne - Bâle; Sion - Young Boys; Young Fellows - Lugano; Zurich - Granges.  
Ligue B: Berne - Fribourg; Bruhl - Baden; Chiasso - Winterthour; Soleure - Aarau; Thoun - Saint-Gall; Urания - Moutier; Wettingen - Xamax.

**1er MAI**  
Eventuellement Suisse - France.  
**5 MAI**  
Ligue A: Bâle - La Chaux-de-Fonds; Grasshoppers - Young Boys; Granges - Lausanne; Lugano - Zurich; Lucerne - Bienne; Servette - Bellinzona; Young Fellows - Sion.  
Ligue B: Aarau - Bruhl; Baden - Chiasso; Berne - Urания; Fribourg - Thoun; Saint-Gall - Wettingen; Winterthour - Moutier; Xamax - Soleure.

**12 MAI**  
Ligue A: Bellinzona - Lucerne; Bienne - Bâle; La Chaux-de-Fonds - Granges; Lausanne - Lugano; Sion - Grasshoppers; Young Boys - Servette; Zurich - Young Fellows.  
Ligue B: Bruhl - Xamax; Chiasso - Aarau; Moutier - Baden; Soleure - Saint-Gall; Thoun - Berne; Urания - Winterthour; Wettingen - Fribourg.

**19 MAI**  
Ligue A: Bâle - Bellinzona; Granges - Bienne; Lugano - La Chaux-de-Fonds; Lucerne - Young Boys; Servette - Grasshoppers; Young Fellows - Lausanne; Zurich - Sion.  
Ligue B: Aarau - Moutier; Baden - Winterthour; Berne - Wettingen; Fribourg - Soleure; Saint-Gall - Bruhl; Thoun - Urания; Xamax - Chiasso.

**26 MAI**  
Ligue A: Bellinzona - Granges; Bienne - Lugano; La Chaux-de-Fonds - Young Fellows; Grasshoppers - Lucerne; Lausanne - Zurich; Sion - Servette; Young Boys - Bâle.  
Ligue B: Bruhl - Fribourg; Chiasso - Saint-Gall; Moutier - Xamax; Soleure - Berne; Urания - Baden; Wettingen - Thoun; Winterthour - Aarau.

**1er JUIN (Pentecôte)**  
Ligue A: Bâle - Grasshoppers; Granges - Young Boys; Lausanne - Sion; Lugano - Bellinzona; Lucerne - Servette; Young Fellows - Bienne; Zurich - La Chaux-de-Fonds.  
Ligue B: Baden - Aarau; Berne - Bruhl; Fribourg - Chiasso; Saint-Gall - Moutier; Thoun - Soleure; Urания - Wettingen; Xamax - Winterthour.

**9 JUIN**  
Ligue A: Bellinzona - Young Fellows; Bienne - Zurich; La Chaux-de-Fonds - Lausanne; Grasshoppers - Granges; Servette - Bâle; Sion - Lucerne; Young Boys - Lugano.  
Ligue B: Aarau - Urания; Baden - Xamax; Bruhl - Thoun; Chiasso - Berne; Moutier - Fribourg; Soleure - Wettingen; Winterthour - Saint-Gall.



FIDÈLE. — Altafini est resté fidèle au club napolitain. Il n'a pourtant pas dû manquer d'offres. (ASL)

## La période des transferts est terminée en Italie

# Le champion n'a pas modifié sensiblement sa formation

A l'instar de la Suisse, c'est le quinze juillet à minuit que les transferts ont pris fin en Italie. Mais la comparaison s'arrête là. Car pour ce qui est de l'argent dépensé pendant cette période, il dépasse, et de loin, les chiffres articulés dans notre pays. Ce n'est pas moins de cinq milliards de lires qui ont été dépensés pour permettre l'acquisition de différents joueurs. Mais malgré ce chiffre astronomique (35 millions de francs suisses), aucune « bombe » n'a bouleversé les principales formations de la péninsule.

**BARISON A NAPLES**  
En cédant Nielsen à Inter et Vastola à Varèse, Bologne s'est affaibli? Nous ne pensons pas; les arrivées de Guarnieri (Inter) et Clerici (Lecco) devraient permettre à l'équipe de l'Emilia de tenir, à nouveau, un rôle en vue. Pour sa part, Naples, qui a conservé ses « vedettes » sud-américaines Altafini et Sivori, a reçu le renfort de l'ailier gauche de Rome, Barison. Mais il est permis de se demander si ce transfert est une bonne affaire car, de ce fait, Naples devra laisser sur la touche Bean, qui est tout de même un excellent élément. Cagliari, qui semble avoir trouvé une solution à ses problèmes financiers, n'a finalement vendu que son gardien Mattrel qui s'en va à Ferrare (Spal). Mais les fonds recueillis pour ce transfert lui ont permis d'acheter l'Anglais d'Atalanta Hitchens. Accouplé à Riva et Rizzo, le Britannique devrait retrouver toute sa verve.

**INTER A DOUBLE**  
Pour ce qui la concerne, Juventus, qui aura l'honneur de défendre le prestige du football italien lors de la prochaine coupe d'Europe des champions, semble fort satisfaite de sa formation championne. Elle n'enregistre finalement que deux arrivées: celles de Simoni (Turin) et Volpi (Mantoue). En revanche, aucun départ important n'est à signaler. Peu de changement également du côté de Fiorentina qui a échangé Amarildo de Milan contre Hamrin. Le club milanais, qui pourra donc compter avec les services de l'ailier suédois, a également acheté le gardien de Brescia, Cudicini. Mais ce sont là les deux seules importantes acquisitions du club lombard. En revanche, son rival local, Inter, a procédé à plusieurs remaniements. C'est ainsi qu'Helenio Herrera n'a pas hésité à se passer des services de Picchi (Varèse), Jair (Rome), Guarnieri (Bologne) Vinicio et Bicieli (Vicence). En compensation, Nielson (Bologne), Colausig (Rome), Dotti et d'Amato (Lazio), Mazzola II et Benitez (Venise) et Poli (Vicence) sont venus grossir les rangs « bleu et noir ». Si bien que l'on n'hésite pas à dire que le « Sorcier » possède deux équipes.

Voilà donc résumés les transferts des équipes appelées à jouer un rôle dès le 24 septembre prochain, date du début du championnat. Ca.

**AUTO-ÉCOLE**  
SIMCA 1000 Permis professionnels pour camions et taxis  
OPEL  
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

**A BON SOUPER BON TILSITT**  
Une nouvelle brochure «Le fromage suisse... sur un plateau» vient d'être publiée, à l'intention des amateurs de fromage. Vous pouvez l'obtenir en envoyant 80 ct. en timbres-poste à l'Union suisse du commerce de fromage S.A., à Berne, ou auprès de votre marchand de fromage.

**DAF 44**  
5 CV 7450 fr.  
GARAGE DU LITTORAL SEGESSEMANN & FILS  
Neuchâtel. Tél. 5 99 91

**DAF 44**  
5 CV 7450 fr.  
GARAGE DU LITTORAL SEGESSEMANN & FILS  
Neuchâtel. Tél. 5 99 91

Une 5-places sportive, carrossée par Michelotti, Turin. 100% automatique.

**PROFITEZ!**

**FRIGOS neufs, soldés**  
exemple :  
Superbes frigos 175 litres à compresseur, avec dégivreur automatique, intérieur ACIER, grand « freezer », tiroir à légumes, éclairage intérieur, etc. Largeur 49 cm., hauteur 1 m 07.  
Soldé **379.-**

**Enregistreurs**  
exemple :  
MINY Enregistreur portatif à transistors (piles). Châssis métal. Circuits imprimés. Bobines 8 cm. Extrême simplicité de manquement, bonne sonorité. Commandes sur le micro (compris).  
Soldé **77.-**

**Transistors neufs, soldés**  
exemple :  
TELEFUNKEN « Bajazzo » TS, avec coffret teck.  
Longues, moyennes, courtes et modulation de fréquence. Peut fonctionner en voiture. Eclairage du cadran. Antenne télescopique.  
Soldé **299.-** + piles

**Téléviseur Philips neuf, Suisse - France etc., équipé pour les 2<sup>mes</sup> chaînes**  
avec écran cinéma 59 cm. Format d'image stabilisé, réglages automatiques du contraste et de la luminosité de l'image; antiparasite incorporé.  
**777.-**  
(Dim.: larg. 59,4, haut. 51, prof. 37 cm.)

**FACILITÉS DE PAIEMENT**

**SOLDÉS**  
DU 5 AU 24 JUILLET

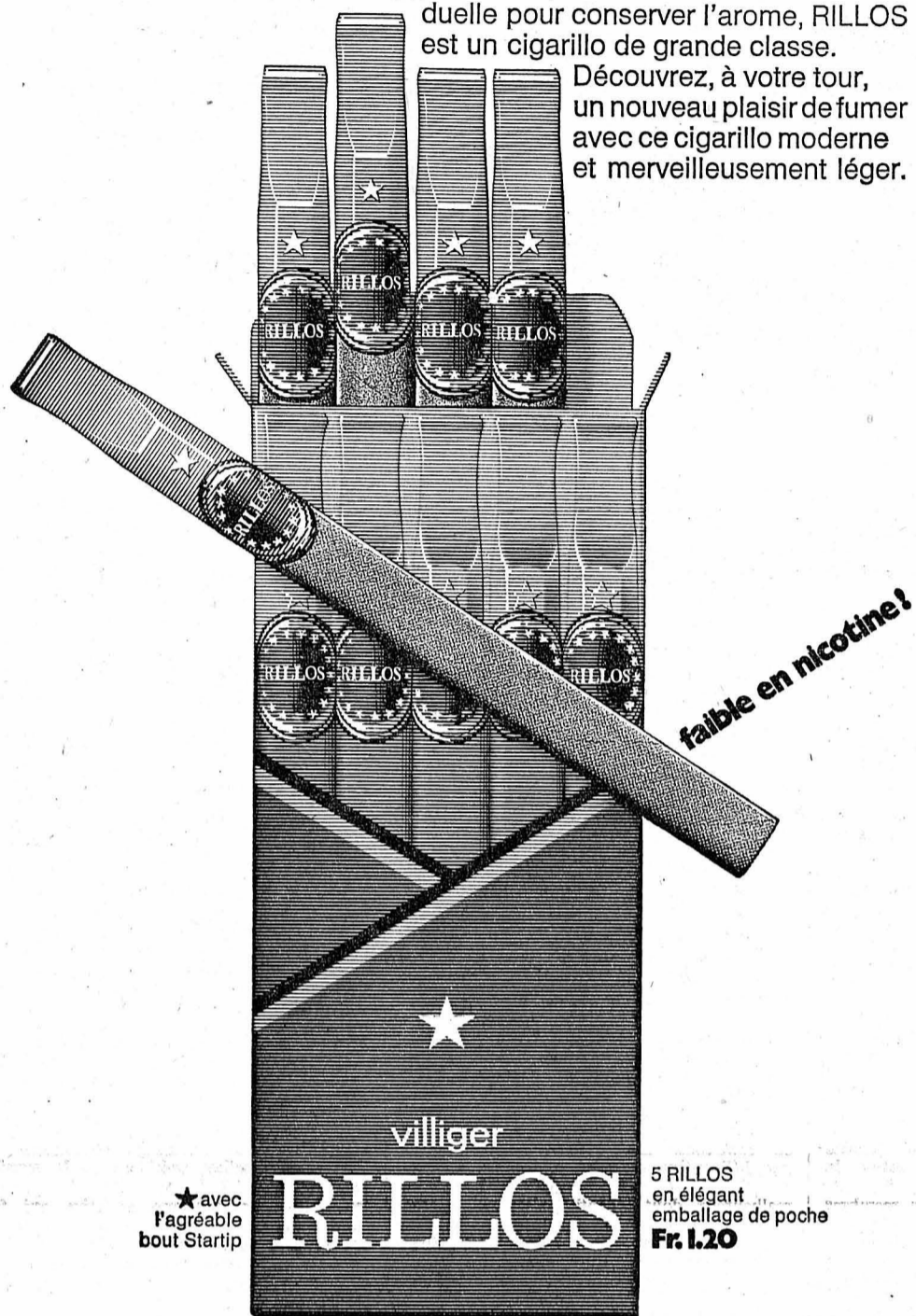
*aux Arts Ménagers S.A.*  
NEUCHÂTEL: 26, RUE DU SEYON OUVERT LUNDI MATIN

## 7 avantages ont fait de RILLOS le cigarillo à bout le plus fumé d'Europe!

### Avantage RILLOS No 4: Son format mince et élégant!

RILLOS de Villiger possède cet avantage décisif: son format mince et élégant! L'exacte proportion du diamètre et de la longueur est essentielle pour obtenir une saveur légère et cependant aromatique.

Avec son agréable bout Startip, sa bague racée et son enveloppe de cellophane individuelle pour conserver l'arome, RILLOS est un cigarillo de grande classe. Découvrez, à votre tour, un nouveau plaisir de fumer avec ce cigarillo moderne et merveilleusement léger.



★ avec l'agréable bout Startip

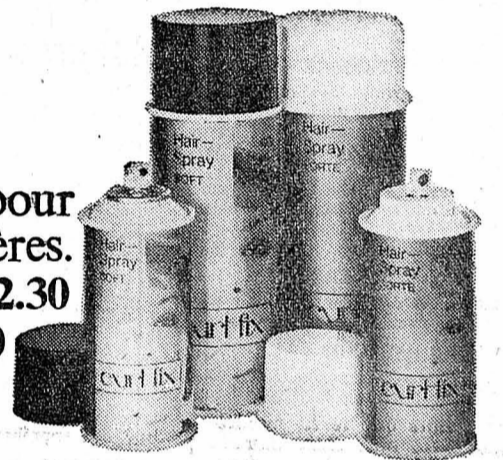
5 RILLOS en élégant emballage de poche Fr. 1.20

Avantage RILLOS No 5 prochainement dans votre journal!



## Curlfix ... le hair-spray fascinant!

Curlfix SOFT pour les coiffures simples et légères.  
bombe normale 145 g 2.30  
grande bombe 387 g 4.40



Marchés

**MIGROS**

Curlfix FORTE pour les coiffures compliquées qui doivent bien tenir.

bombe normale 145 g 2.30  
grande bombe 386 g 4.40

## Survoler le pays

à des conditions avantageuses!

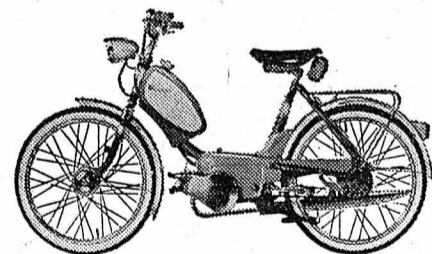
	PRIX normal	PRIX (avec bon COOP No 6)
Baptême de l'air . . . . .	15.-	12.-
Lacs de Morat et de Bière . . . . .	20.-	16.-
Bière, la Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers . . . . .	30.-	24.-
Lac de Gruyère, Berne . . . . .	40.-	32.-
Lac Léman, Préalpes vaudoises et fribourgeoises . . . . .	60.-	48.-
Alpes bernoises et vaudoises, lac Léman . . . . .	90.-	72.-
Grimsel, Cervin, Alpes valaisannes et vaudoises, Léman . . . . .	120.-	96.-



Avec le bon CO-OP N° 6, deux personnes bénéficient d'une réduction de 20%

Les vols ont lieu seulement en cas de conditions météorologiques favorables. Inscriptions et paiement au plus tard la veille du départ auprès de CO-OP relations publiques, Neuchâtel, Treille 4, (4me étage).

## PUCH



La nouvelle agence PUCH a l'avantage de vous présenter la nouveauté

**MOFA 2 vitesses**

au prix le plus bas à qualité égale

**VELUX 30 Fr. 750.-**

Toute la gamme des produits PUCH est à votre disposition chez:

**RINO DEL FABBRO**

cycles et motos, Ecluse 31

Agence officielle PUCH

Tél. 4 39 55, Neuchâtel

## G. HOSTETTLER RADIO - TV - DISQUES

vous propose pour les vacances:

Enregistreur **médiateur**

à cassettes fonctionnant avec 5 batteries 1,5 V. Durée d'enregistrement 60 ou 90 minutes.

Nouveau modèle 9104 avec prise haut-parleur, micro et une bande

Notre prix: **Fr. 235.-** + BT

Nouveau! Enregistreur

**médiateur**

à cassettes. Batteries-secteurs incorporés.

Notre prix: **Fr. 285.-** + BT MEDIATOR

Faites confiance au spécialiste qui vous assure un service après-vente.

SAINT-MAURICE 6 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 44 42



# Actualité suisse et romande

## DANS UN MESSAGE ADRESSÉ AUX CHAMBRES

### Berne propose l'adhésion de la Suisse au secrétariat du service volontaire international

De notre correspondant de Berne par intérim:

Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver les statuts du Secrétariat international du service volontaire et de prendre les mesures nécessaires en vue de l'adhésion de la Suisse à cette institution. L'envoi de volontaires dans les pays en voie de développement constitue une forme extrêmement heureuse de coopération; ces jeunes gens et jeunes filles qui ont terminé leur formation professionnelle, ou ces aînés en fin de carrière, désirent transmettre leurs connaissances, en vivant dans le milieu même où ils peuvent communiquer leurs expériences.

#### SIEGE A WASHINGTON

Les pays où existent des organisations de volontaires ont créé un secrétariat international qui a renoncé au nom de corps de la paix pour éviter la confusion avec l'organisation américaine ainsi désignée. Le Secrétariat international du service volontaire (I.S.V.S.) a son siège à Washington, mais il est prévu de le transférer dans un autre pays, éventuellement en Suisse; le secrétaire général est d'ailleurs un de nos compatriotes, M. Manfred von Schenk, qui a été un des principaux collaborateurs du service suisse de la coopération technique avec les pays en voie de développement.

#### UN TRAVAIL UTILE

Dès que notre pays eut créé, en 1963, son propre mouvement de volontaires, il a entrepris une collaboration étroite avec cet organisme.

Il y a actuellement près de 16,000 volontaires originaires d'Etats industrialisés qui travaillent dans des pays en voie de développement; l'I.S.V.S. publie des informations sur leurs travaux et remplit ainsi sa fonction indispensable. Enfin, elle organise des sessions de travail consacrées à la sélection, à l'affectation et à l'encadrement des volontaires. Il y a tout lieu de prévoir que les relations de la Suisse avec cette institution iront se resserrant, au fur et à mesure que l'activité de ce secrétariat se

développera. La présence d'un Suisse à sa tête est aussi un élément positif. Rien ne s'oppose à notre adhésion. Quant à notre participation financière, elle devrait être pour la première année (1967) de 50,000 francs, prélevés sur les crédits du service de la coopération technique. Le budget de

l'I.S.V.S. a été de 763,000 francs l'an dernier.

Il faut souhaiter que cette participation fort modeste soit votée sans opposition. Il s'agit effectivement d'un travail utile auquel nous avons tous motifs de nous associer étroitement. INTÉRIM

### Séparée de sa mère en Jordanie Une fillette regagne la Suisse avec l'aide du C.I.C.R.

GENÈVE (ATS). — L'agence centrale de recherches, au siège du C.I.C.R. à Genève, a été saisie de la demande de Mme Ch. T. K., Suissesse de naissance, ayant épousé un Jordanien, professeur de mathématiques à Amman, au sujet d'une demi-sœur de son mari, âgée de 14 ans, la jeune N. T. D., laissée seule à Amman au moment où éclatait le conflit israélo-arabe. Mme Ch. T. K., elle-même en séjour à

Jérusalem, et de ce fait, séparée de son mari, ne pouvait agir en faveur de la fillette. Elle pria le C.I.C.R. de rapatrier l'enfant qui rejoindrait à Lausanne sa mère, interprète en cette ville.

M. Roland Troyon, délégué adjoint du C.I.C.R. en Jordanie, retrouva la jeune N. T. K. à Amman, où elle avait été recueillie par une famille qui avait pris en charge 28 autres enfants, lourde tâche en l'occurrence, les vivres commençant à manquer.

Le délégué, après s'être occupé de diverses formalités douanières, installa la fillette dans l'avion qui devait faire escale à Beyrouth le 30 juin. De là, elle fut confiée à une collaboratrice du C.I.C.R. qui, rentrant à Genève, fit route avec elle, avant de la remettre, saine et sauve, dans les bras de sa mère, heureuse, comme on l'imagine, de retrouver aussi rapidement son enfant.

L'agence fut à même de rassurer également Mme Ch. T. K. sur le sort de son mari, en bonne santé à Amman.

#### VAUD

### Quinze caisses enregistreuses forcées dans un grand magasin lausannois

(sp) Dans la nuit de lundi à mardi, les grands magasins Bonnard et Cie, situés sur la place Saint-François, ont reçu la visite d'un ou de plusieurs cambrioleurs. Le ou les visiteurs d'un soir se sont attaqués à une quinzaine de caisses-enregistreuses dont ils ont forcé le tiroir à l'aide d'un outil quelconque. Le vol a été découvert mardi matin vers 5 h 30 par un agent de surveillance des magasins Bonnard qui, signalons-le en passant, n'ont pas été cambriolés depuis fort longtemps.

La police judiciaire fut rapidement sur place. Pour l'instant toutefois, aucune piste n'a été relevée.

Le montant du vol, bien qu'il n'ait pas encore pu être fixé définitivement, se monte vraisemblablement à quelque 10,000 fr. Cependant, les dégâts occasionnés sont très importants et ce n'est que grâce à des caisses enregistreuses de secours que le magasin put être ouvert hier matin à l'heure habituelle.

#### VALAIS

### Réunion religieuse peu commune A Grimontz, c'est le curé qui a remplacé le pasteur

(c) La station valaisanne de Grimontz au fond du val d'Anniviers au-dessus de Sierre, vient d'être le théâtre d'une histoire peu commune, Grimontz, en effet, à l'exemple de bien d'autres stations valaisannes, a prévu des cultes protestants pour les hôtes de passage. C'est ainsi que des cérémonies spéciales ont lieu à leur intention chaque dimanche à 11 h 30. Comme les protestants n'avaient pas de lieu de culte, les catholiques acceptèrent de grand cœur de mettre leur église à disposition de leurs frères réformés. Dimanche le culte devait avoir lieu peu avant midi. Hélas c'est en vain qu'une trentaine de fidèles attendirent leur pasteur dans l'église catholique. Celui-ci ne vint pas. On devait apprendre bientôt qu'il avait été victime d'une panne et qu'il devait renoncer finalement à joindre la station.

C'est alors que le curé de Grimontz, l'abbé Rouiller, décida de précéder lui-

même la cérémonie à l'intention des protestants. Il s'adressa à eux en toute simplicité, fit prier la communauté. Tout s'est déroulé dans le plus parfait esprit ecuménique.

Tant les fidèles que le prêtre furent touchés par cette réunion religieuse peu commune.

### Le passage de la fusée porteuse: féerie en Valais

De notre correspondant:

« Nous avons eu la répétition de la fanfare, nous explique M. Sylvain Thurme, de Sallion (Valais). Lorsque tout fut fini vers minuit, j'ai invité des copains à venir boire un verre dans ma cave. Nous sommes sortis mardi matin vers 1 h. Nous discutons tous ensemble devant notre maison lorsque nous avons vu soudain un spectacle que nous ne pourrions plus jamais oublier. Ce fut extraordinaire, féérique. Une gerbe de feu jaillit de la montagne qui domine le village. Nous restâmes tous les six sidérés. Il était 1 h 15. Un véritable feu d'artifice jaillit des Alpes bernoises et se dirigea à plat vers les Alpes valaisannes. »

— Qu'avez-vous vu ?

### Disparition à Sierre

(c) SIERRE. — On est sans nouvelles depuis quatre jours d'un habitant de Chippis M. V. Bonvin, 68 ans, célibataire. M. Bonvin est parti dimanche à vélo. Son cycle a été découvert sur le bord du Rhône. Des recherches sont entreprises, qui pour l'heure n'ont donné aucun résultat. Selon certains témoignages M. Bonvin aurait été aperçu alors qu'il s'aventurait dans le fleuve pour se baigner.

— Tout d'abord une boule de feu tournant sur elle-même, grande comme huit à dix fois une étoile de première grandeur. Cette boule de feu était suivie de quelques autres corps incandescents légèrement plus petits, puis de milliers d'autres semblables à de la poussière d'étoile. Ce n'était pas une étoile filante, car le phénomène avançait lentement et était immense. A un certain moment, la moitié de la plaine du Rhône était embrasée. Cette suite lumineuse de couleur blanche et rouge était si proche que nous avons pensé un instant qu'elle allait s'écraser contre Iséables. La vitesse était si lente que mon camarade Léo Roduit émit le vœu de courir chercher son appareil photographique dans sa voiture.

ALLO! NEUCHÂTEL

Nous étions tellement émerveillés qu'à 1 h 30 du matin nous n'avons pu résister à l'envie d'aller réveiller des gens du village pour leur raconter tout ça. Nous avons même téléphoné à 2 heures à l'Observatoire de Neuchâtel. La demoiselle de service nous a peut-être pris pour des « fêtards » attardés, car elle a bouclé le téléphone avant qu'on ait pu lui expliquer le phénomène.

Manuel FRANCE

### Exposition de céramiques

(c) A Liddes sur le chemin du Grand-Saint-Bernard s'est ouvert dimanche la traditionnelle exposition d'été organisée par le « cercle culturel » de la localité et consacrée comme chaque année aux meilleures œuvres du groupement romand de la communauté suisse des céramistes. Quelques 200 pièces triées sur le volet par le jury ornent les salles de la maison communale. Une dizaine d'artistes venant des divers cantons romands en sont les auteurs. Aux pièces de céramique ont été jointes aussi toute une gamme de tableaux dus aux peintres Cecile Gross et J.-C. Rouillier.

Plusieurs personnalités prirent la parole à l'occasion du vernissage notamment M. François Darbellay, président de la municipalité et Gabriel Arletaz, l'un des promoteurs de cette heureuse initiative qui fait actuellement de Liddes, humble localité, un véritable relais artistique sur le chemin des vacances. L'exposition restera ouverte jusqu'à fin septembre.

#### GENÈVE

### Conflit avec les caisses maladie: les médecins font un pas en arrière

(sp) La prise de position un peu dictatoriale des médecins genevois en guerre contre les caisses-maladie, a provoqué une intense émotion au sein de la population laborieuse et a soulevé une indignation quasi générale.

On sait, et comme nous l'avons annoncé, que l'Association des médecins avait décidé de ne plus soigner les patients comme assurés, mais uniquement comme malades privés, ce qui aurait pour conséquences de priver ceux-ci des prestations des caisses-maladie.

Reste plus prudents par les réactions enregistrées et conscients de ce que leur position avait d'impopulaire, les médecins ont mis de l'eau dans leur fiasco. Par un communiqué, ils informent qu'ils remettront à tous les assurés les relevés de prestation qui leur permettront de se faire rembourser et que les honoraires seront calculés comme auparavant. Du moins est-ce la nouvelle attitude de l'Association des médecins. Reste à savoir si tous les membres s'aligneront et feront preuve du même esprit de conciliation. En tout état de cause, ce pas en arrière des médecins ouvre la voie à des pourparlers avec les caisses

maladie, avec l'arbitrage du Conseil d'Etat et peut aboutir à la conclusion de l'accord que tout le monde souhaite.

#### FRANCE VOISINE

### Deux morts à l'Aiguille-Verte

(sp) Le Mont-Blanc continue de tuer avec une régularité effrayante. Il a fait deux nouvelles victimes. Deux alpinistes qui tentaient l'ascension de l'Aiguille-Verte, au-dessus de Chamonix, ont fait une chute mortelle dans le couloir Whymper, tombant d'une hauteur de plus de 200 mètres et se tuant atrocement sur les rochers en contrebas. Les secouristes transportés par hélicoptère ne sont pas encore parvenus à récupérer les dépouilles des deux malheureux dont l'identité n'est pas encore établie. On sait toutefois que l'un des deux au moins est de nationalité espagnole. L'alerte avait été donnée par trois autres alpinistes, témoins de cette chute dramatique.

#### SUISSE ALÉMANIQUE

### Les policiers lucernois sur les dents Les agresseurs de la poste de Tribtschen courent toujours

LUCERNE (ATS). — A la suite de l'agression à main armée commise lundi après-midi contre le bureau de poste de Tribtschen, près de Lucerne, de nombreux renseignements ont été communiqués par le public, tant à la police municipale qu'à la police cantonale lucernoise. Cependant les deux malfaiteurs courent toujours.

Le commandant de la police lucernoise, M. Josef Burckhard, vient de rappeler que trois fusils d'assaut sans magasin avaient été volés il y a trois semaines dans un stand de tir. Peu après, les malfaiteurs s'introduisaient chez un armurier et dérobaient plusieurs chargeurs pour fu-

sils d'assaut. Il n'est pas exclu que ces vols aient été commis par les agresseurs de la poste de Tribtschen.

La police lucernoise recherche en outre les auteurs du cambriolage d'une succursale « Migros » (butin: 100,000 francs) et du cambriolage d'une bijouterie (butin: 300,000 francs).

### Pas trace du meurtrier de Gersau

SCHWYZ (ATS). — Le meurtre de la jeune Gudrun Huegi, dont le corps avait été retrouvé le 12 juin dernier près de Gersau, n'a pas encore pu être élucidé. La police cantonale schwyzoise a déjà interrogé quelque 200 personnes sans que la lumière puisse être faite sur cette sinistre affaire. Le dernier meurtre commis dans le canton de Schwyz remonte à 1949.

### Une fabrique cesse son activité

ARBON (ATS). — A cause de la reprise de sa fabrication et de ses ventes par la fabrique de roulements à billes Schmid-Roost, de Zurich-Oerlikon, la fabrique de roulements à billes d'Arbon (KFA) va cesser progressivement son activité. Dans le cadre des mesures de concentration prises dans l'industrie suisse des roulements à billes, le travail de la fabrique d'Arbon sera transféré dans celle d'Oerlikon d'ici au second semestre de 1968. Des solutions ont été trouvées pour assurer une compensation aux ouvriers d'Arbon touchés par ce transfert.

### Choix difficile

ZURICH (ATS). — Un gendarme zuricois avait arrêté un tandem qui n'avait pas de plaque de contrôle. Au quel des deux cyclistes devait-il dresser contravention? Après mûre réflexion, le policier a décidé que le coupable était le cycliste occupant la première selle, parce que non seulement il conduisait le tandem, mais encore il actionne la sonnette et les freins.

### Vols en série dans les piscines

ZURICH (ATS). — Deux Allemands de 40 et 28 ans, déjà recherchés pour des délits perpétrés dans leur pays, ont commis une demi-douzaine de vols dans des piscines, à Heuried, Amriswil et Duebendorf. Ils firent ainsi main basse sur plus de 5000 francs. Le plus jeune a pu être arrêté dans un hôtel de Zurich.

### Trois Italiens arrêtés

### Ils auraient commis un gros vol de fourrures

ZURICH (UPD). — La police zuricoise a arrêté trois Italiens auteurs présumés d'un important vol de fourrures commis récemment et qui avait rapporté aux malfaiteurs 150,000 francs. Ce coup de filet peut être intéressant du fait que plusieurs autres vols de fourrures représentant un butin de plus de 600,000 francs ont été commis en Suisse ces derniers temps et que les enquêteurs n'ont pas encore réussi à les élucider.

### Ni l'heure... ni le moment

ANDERMATT (ATS). — Etrange accident que celui qui s'est produit à Andermatt, sur la route du Gothard: une voiture américaine, dans laquelle se trouvait une jeune femme enceinte, a été tamponnée par un autre véhicule au moment où elle obliquait à gauche. Sous la violence du choc, la passagère donna prématurément naissance à un enfant, qui fut transporté à l'hôpital cantonal d'Uri.

### Chute mortelle aux Grisons

KLOSTERS (ATS). — Un accident mortel s'est produit lundi peu avant midi, alors qu'un groupe de trois alpinistes gravissait le sommet du Scesaplana, du côté du Praetigau, aux Grisons. Mlle Marianne Stocklin, de Biel-Benken, dans le canton de Bâle-Campagne, a fait une chute mortelle. Une de ses compagnes a fait une dépression nerveuse, tandis que l'autre pouvait gagner la cabane du Scesaplana et donner l'alerte. Une colonne de secours s'est alors portée au secours des touristes.

### Autobus fou

ZURICH (ATS). — Un autobus de la ligne Furtal - Regensdorf-Heugg, stationné à Zurich, s'est mis en marche, alors que son conducteur était allé boire un café, durant la pause. Le lourd véhicule descendit une rue, avant de démolir un petit mur et de s'immobiliser dans un jardin. Il a endommagé quatre voitures et fait pour 25,000 francs de dégâts.

### Un million sur la conscience

ZURICH (ATS). — La police zuricoise a arrêté un avocat allemand de 47 ans, recherché par les autorités de son pays, et contre qui une demande d'extradition a été présentée. Cet individu est accusé de six détournements pour un montant total de 885,000 francs et de sept escroqueries pour une somme de 175,000 francs.

### A pied à l'école de recrues

ZURICH (ATS). — La police a découvert sur l'autoroute Zurich-Richterswil un singulier usager, en l'occurrence un piéton de 20 ans qui marchait bravement en direction d'Emmenbrücke. C'était un jeune homme du Rheintal qui devait entrer à l'école de recrues d'Emmenbrücke. S'étant endormi dans son wagon il avait manqué l'arrêt de Thalwil, où il devait changer de train. Comme de toute façon l'arriverait en retard à l'appel, il pensa qu'il ferait tout aussi bien de s'y rendre à pied par la voie la plus directe, c'est-à-dire l'autoroute. Une voiture de la police l'a conduit sur place.

**31 à l'ombre mais le record n'est pas battu!**

ZURICH (UPI). — Si, mardi, la température a atteint 31 degrés à l'ombre, les météorologues ont fait remarquer qu'au mois de mai dernier un jour a été encore plus chaud. Le 28 mai, en effet, on avait enregistré 31,6 degrés, tandis que pendant deux jours de la fin juin le thermomètre est monté à l'ombre jusqu'à 32,6 degrés celsius.

Il a fait 31 degrés mardi à Kloten, et ce fut, à l'aéroport, la journée la plus chaude de cette année, après celle du 24 juin (32 degrés). Mais c'est à Bâle que le thermomètre est monté le plus haut mardi: il marquait 34 degrés. Si on a indiqué 33 degrés, Genève et Locarno 31.

**TESSIN**

**Vols sacrilèges**

LUGANO (ATS). — Des voleurs se sont introduits dans les sacristies des églises de Carrabia (San Salvatore) et d'Isco (Malcantone) et se sont emparés de deux caisses de grande valeur. On signale en outre de nombreux cambriolages à Lugano et dans plusieurs communes voisines. 100,000 francs en argent et en bijoux ont disparu. Deux individus arrêtés vendredi dernier ont avoué avoir « travaillé » avec trois autres hommes appréhendés à Zurich pour un vol de fourrures de 100,000 francs. La police serait sur la piste d'une bande qui a opéré dans plusieurs régions de Suisse.

**VAUD**

**Quinze caisses enregistreuses forcées dans un grand magasin lausannois**

(sp) Dans la nuit de lundi à mardi, les grands magasins Bonnard et Cie, situés sur la place Saint-François, ont reçu la visite d'un ou de plusieurs cambrioleurs. Le ou les visiteurs d'un soir se sont attaqués à une quinzaine de caisses-enregistreuses dont ils ont forcé le tiroir à l'aide d'un outil quelconque. Le vol a été découvert mardi matin vers 5 h 30 par un agent de surveillance des magasins Bonnard qui, signalons-le en passant, n'ont pas été cambriolés depuis fort longtemps.

La police judiciaire fut rapidement sur place. Pour l'instant toutefois, aucune piste n'a été relevée.

Le montant du vol, bien qu'il n'ait pas encore pu être fixé définitivement, se monte vraisemblablement à quelque 10,000 fr. Cependant, les dégâts occasionnés sont très importants et ce n'est que grâce à des caisses enregistreuses de secours que le magasin put être ouvert hier matin à l'heure habituelle.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

**Les policiers lucernois sur les dents Les agresseurs de la poste de Tribtschen courent toujours**

LUCERNE (ATS). — A la suite de l'agression à main armée commise lundi après-midi contre le bureau de poste de Tribtschen, près de Lucerne, de nombreux renseignements ont été communiqués par le public, tant à la police municipale qu'à la police cantonale lucernoise. Cependant les deux malfaiteurs courent toujours.

Le commandant de la police lucernoise, M. Josef Burckhard, vient de rappeler que trois fusils d'assaut sans magasin avaient été volés il y a trois semaines dans un stand de tir. Peu après, les malfaiteurs s'introduisaient chez un armurier et dérobaient plusieurs chargeurs pour fu-

**Les « dossiers » Luebke n'ont pas pu être expertisés à Zurich**

ZURICH (UPD). — M. Walter Hubatka, chef de la sûreté zuricoise, a confirmé mardi les informations parues dans une revue allemande (Spiegel) d'après lesquelles il serait intervenu pour faire interdire l'expertise devant prouver l'authenticité de documents prétendument accablants pour M. Heinrich Luebke, président de la République fédérale allemande, par les soins de M. Max Frei-Sulzer, le spécialiste connu des services scientifiques de la police zuricoise.

Selon la revue allemande, les éditions allemandes Rowohlt envisagent de publier les documents se trouvant en mains est-allemandes et prouvant la prétendue participation de M. Luebke à l'établissement de camps de concentration nazis. Toujours selon le journal d'Outre-Rhin, les documents avaient été amenés à Zurich et confiés au professeur Frei-Sulzer par l'avocat est-allemand Friedrich Kaul. Sollicité par le chef de la police zuricoise, l'expert qui avait déjà fait des photocopies des documents a arrêté son travail.

**Trois Italiens arrêtés Ils auraient commis un gros vol de fourrures**

ZURICH (UPD). — La police zuricoise a arrêté trois Italiens auteurs présumés d'un important vol de fourrures commis récemment et qui avait rapporté aux malfaiteurs 150,000 francs. Ce coup de filet peut être intéressant du fait que plusieurs autres vols de fourrures représentant un butin de plus de 600,000 francs ont été commis en Suisse ces derniers temps et que les enquêteurs n'ont pas encore réussi à les élucider.

**Ni l'heure... ni le moment**

ANDERMATT (ATS). — Etrange accident que celui qui s'est produit à Andermatt, sur la route du Gothard: une voiture américaine, dans laquelle se trouvait une jeune femme enceinte, a été tamponnée par un autre véhicule au moment où elle obliquait à gauche. Sous la violence du choc, la passagère donna prématurément naissance à un enfant, qui fut transporté à l'hôpital cantonal d'Uri.

**Chute mortelle aux Grisons**

KLOSTERS (ATS). — Un accident mortel s'est produit lundi peu avant midi, alors qu'un groupe de trois alpinistes gravissait le sommet du Scesaplana, du côté du Praetigau, aux Grisons. Mlle Marianne Stocklin, de Biel-Benken, dans le canton de Bâle-Campagne, a fait une chute mortelle. Une de ses compagnes a fait une dépression nerveuse, tandis que l'autre pouvait gagner la cabane du Scesaplana et donner l'alerte. Une colonne de secours s'est alors portée au secours des touristes.

**Autobus fou**

ZURICH (ATS). — Un autobus de la ligne Furtal - Regensdorf-Heugg, stationné à Zurich, s'est mis en marche, alors que son conducteur était allé boire un café, durant la pause. Le lourd véhicule descendit une rue, avant de démolir un petit mur et de s'immobiliser dans un jardin. Il a endommagé quatre voitures et fait pour 25,000 francs de dégâts.

**Un million sur la conscience**

ZURICH (ATS). — La police zuricoise a arrêté un avocat allemand de 47 ans, recherché par les autorités de son pays, et contre qui une demande d'extradition a été présentée. Cet individu est accusé de six détournements pour un montant total de 885,000 francs et de sept escroqueries pour une somme de 175,000 francs.

**A pied à l'école de recrues**

ZURICH (ATS). — La police a découvert sur l'autoroute Zurich-Richterswil un singulier usager, en l'occurrence un piéton de 20 ans qui marchait bravement en direction d'Emmenbrücke. C'était un jeune homme du Rheintal qui devait entrer à l'école de recrues d'Emmenbrücke. S'étant endormi dans son wagon il avait manqué l'arrêt de Thalwil, où il devait changer de train. Comme de toute façon l'arriverait en retard à l'appel, il pensa qu'il ferait tout aussi bien de s'y rendre à pied par la voie la plus directe, c'est-à-dire l'autoroute. Une voiture de la police l'a conduit sur place.

**LE MONDE EN IMAGES**

**VIEW-MASTER STEREO SYSTEM**

**POCHETTE de 3 DISQUES « STÉRÉO »**

paysages, animaux, fleurs, contes, etc.

La pochette: **750** avec ristourne

**La Treille**

# Dernières dépêches de la nuit

## SUITE LES IDÉES ET LES FAITS L'impasse au Moyen-Orient

On connaît peu de choses au demeurant sur les dessous de cette conférence. Des plans auraient été élaborés visant à contraindre Israël à restituer les territoires conquis. Mais la décision la plus intéressante est celle qui consiste à envoyer à Moscou l'Algérien Boumediène — qui cherche à supplanter Nasser à la tête de la « croisade » panarabe — et l'Irakien Aref.

L'URSS redevient ainsi la clé de voûte de tout l'édifice consacré à la guerre de revanche. Sans penser que, dans les circonstances présentes, elle soit pour une imprudente reprise de la lutte, on peut supposer néanmoins — le réarmement partiel des troupes de Nasser l'a déjà montré — qu'elle n'est pas fâchée qu'un accès de fixation s'installe au Moyen-Orient, en plus de l'abcès vietnamien. C'est ce qui rend vain les efforts des Nations unies.

René BRAICHER

## Terreur anti-juive en Union soviétique

WASHINGTON (ATS-Reuters). — L'ancien député au Congrès américain, M. Walter Judd, a déclaré dans une émission radiodiffusée, qu'une vague de terreur dirigée contre les Juifs faisait rage en Union soviétique à la suite de la crise du Moyen-Orient, et aurait poussé plusieurs d'entre eux au suicide.

Cette vague de terreur pourrait être comparable à celle qui a sévi en Allemagne lors de la Deuxième Guerre mondiale. Les Juifs auraient été placés devant l'alternative : ou bien organiser des collectes en faveur des ennemis d'Israël, ou bien être dirigés sur des champs de concentration. Plusieurs d'entre eux se seraient suicidés. Les Juifs sont également poursuivis en Tchécoslovaquie, en Pologne et en République démocratique allemande. Par contre, ils ont pu exprimer librement leurs sentiments en faveur d'Israël en Roumanie et en Hongrie.

## Grande-Bretagne : coupes sombres dans le budget militaire

LONDRES (ATS-AFP). — La Grande-Bretagne a décidé de réduire de moitié ses effectifs militaires et civils à Singapour et en Grande-Malaisie d'ici à 1970-71, déclare le livre blanc sur la défense. Ces effectifs passeront de 80,00 à environ 40,000.

La Grande-Bretagne évacuera ses bases de Singapour et de Grande-Malaisie au milieu de la prochaine décennie, annonce le livre blanc. Bien qu'elle se retire de Singapour et de la Grande-Malaisie, la Grande-Bretagne entend maintenir un « potentiel militaire » dans cette région, précise le livre blanc.

Par ailleurs, la Grande-Bretagne a décidé de réduire ses effectifs militaires de 37,200 hommes environ d'ici à avril 1971, réduisant le total de 417,200 hommes à 380,100.

Une réduction supplémentaire de quelque 38,000 hommes sera faite d'ici à 1975.

La Grande-Bretagne a décidé de réduire de 2 milliards de francs ses dépenses militaires en 1970-71.

Le livre blanc souligne que de nouveaux avions, au cours de la prochaine décennie, permettront aux forces britanniques de se déplacer à travers le monde, plus rapidement et en plus grand nombre que ce n'était possible il y a quelques années encore.

## L'ancien président du Brésil tué dans un accident d'avion

RIO-DE-JANEIRO (AP). — Le Conseil de sécurité national brésilien a annoncé que l'ancien président, le maréchal Castello Branco, a trouvé la mort à bord d'un petit avion privé qui a heurté un avion à réaction de l'armée de l'air mardi matin près de Fortaleza.

La collision aérienne s'est produite à Motumbi et a fait deux autres morts.

L'avion de l'ancien président se dirigeait de Fortaleza à Messina, sa ville natale. L'appareil de l'ancien président se serait brisé en deux. Une partie est tombée dans un lac. Il y avait six passagers au total. L'autre victime serait le propre frère du maréchal.

Le maréchal Castello Branco dirigea la révolte politico-militaire qui renversa le président Goulart, en avril 1964. Il était à l'époque chef d'état-major de l'armée.

## SUITE Dernier étage fusée porteuse

● Des ballons-sondes, qui sont à l'heure actuelle lâchés en abondance dans plusieurs pays du monde, peuvent être également à l'origine de ces « objets lumineux » traversant le ciel.

LA DERNIÈRE

● Il reste, enfin, les fameuses « soupçonnées volantes » qui ne sont, estiment la plupart des spécialistes, que l'apparition d'un des phénomènes précédents, mais en tout état de cause rien ne permet de les éliminer complètement.

Une chose curieuse, ce sont les directions dans lesquelles on « file » les « objets » aperçus l'autre nuit. Elles étaient les mêmes il y a quelques années lorsque plusieurs personnes avaient cru apercevoir aussi des « soupçonnées volantes ».

ENSEIGNES LUMINEUSES

Quant à la station suisse d'observation des satellites à Zurich, elle estime qu'il s'agit d'un très vraisemblable d'un satellite artificiel, rendu lumineux à son entrée dans l'atmosphère terrestre. Il n'est pas exclu que certains éclats aient atteint la surface du globe.

Un tel phénomène n'est pas rare, mais il est difficile à observer. Jusqu'au début de ce mois, 1067 objets artificiels au total ont déjà pu être observés, alors qu'ils étaient illuminés. 1217 satellites et parties de satellites tournent actuellement autour de la terre.

POUR BIENNOT

Des témoignages relativement nombreux ont été recueillis, mais seules les déclarations précises de personnes ayant de bonnes connaissances d'astronomie sont valables. Très importantes sont aussi les données sur des chutes au sol, qui ne doivent pas être confondues avec des disparitions à l'horizon.

## A L'ISSUE DU « SOMMET » SOVIÉTO-ARABE DE MOSCOU Le Kremlin d'accord avec Boumedienne et Aref pour « liquider les séquelles de l'agression israélienne »

MOSCOU (AP). — Dans un communiqué diffusé hier soir par l'agence Tass à l'issue des entretiens de Moscou entre MM. Kossyguine et Brejnev d'une part, et les présidents Boumedienne et Aref d'autre part, les dirigeants soviétiques se déclarent d'accord avec les présidents de l'Algérie et de l'Irak que le rétablissement de la paix au Moyen-Orient dépend de « la liquidation des séquelles de l'agression israélienne ».

Le communiqué ajoute : « Les dirigeants de l'Algérie et de l'Irak apprécient hautement la position adoptée par l'URSS et les autres États socialistes dans la crise actuelle du Moyen-Orient, provoquée par Israël et les forces impérialistes qui le soutiennent. Ce soutien de l'URSS et des autres pays socialistes joue un rôle important dans la résistance aux plans d'agression d'Israël, qui est encouragée par les milieux impérialistes ».

Le communiqué déclare que les entretiens ont porté sur les moyens de liquider les séquelles de l'agression israélienne, mais ne donne pas de précisions sur les décisions prises. Il révèle cependant que le ministre de la défense soviétique, le maréchal Grechko, a participé aux entretiens.

Il ajoute que les présidents Boumedienne et Aref ont fait un exposé détaillé des résultats de la réunion au sommet arabe qui s'est terminée dimanche au Caire.

Selon certaines informations, les dirigeants arabes, qui ont quitté hier Moscou pour le

Caire, auraient soumis aux autorités soviétiques un calendrier pour la reconquête des territoires occupés par Israël.

MISE EN GARDE ÉGYPTIENNE

Aux Nations unies, où l'Assemblée générale a suspendu ses travaux jusqu'à jeudi, dans l'espoir de parvenir à une résolution de compromis sur un retrait des forces israéliennes des territoires occupés, le chef de la délégation égyptienne, M. Mohammed Awad el Kony, a informé M. Thant que neuf navires israéliens ont été envoyés sur la rive orientale des lacs Amers. Le délégué égyptien précise dans sa lettre au secrétaire général que si ces navires tentent de faire des patrouilles, les forces égyptiennes « n'auront d'autre choix que d'ouvrir le feu ».

## Critiquant la politique des pays arabes Bouguiba préconise un « changement de méthodes » dans le combat contre Israël

TUNIS (AP). — Dans un discours prononcé lundi, le président tunisien Bourguiba, faisant l'historique de la lutte du monde arabe contre Israël, a déclaré : « Il ne fait pas de doute que nous voulons la victoire. Mais, si la voie suivie jusqu'à présent nous a conduits trois fois vers l'impasse, il est vain de s'obstiner et il convient de changer de méthodes ».

Tant que demeure la volonté d'aboutir, a-t-il poursuivi, il n'est pas interdit d'emprunter des détours pour parvenir à nos fins. Quand nous proposons de changer de style de combat, l'on crie à la capitulation et au défaitisme.

La défaite durera aussi longtemps que l'on persistera dans cette obstination. Trois expériences malheureuses ne sont-elles pas suffisantes pour condamner une politique ?

supplier les Arabes de rétablir leurs relations avec elle. Nous ne devons pas utiliser la menace quand nous voulons rallier un adversaire à nos vues, à plus forte raison quand nous ne sommes pas sûrs de pouvoir mettre nos menaces à exécution, ni certains de l'efficacité de nos moyens de pressions.

MÉPRIS GÉNÉRAL

Si des mesures de représailles devaient se retourner contre nous et nous porter un plus grand préjudice qu'à l'adversaire, elles ne seraient qu'un pur acte de folie. Pis encore, nous tomberions dans le ridicule et nous attirerions le mépris général, si, une fois irréparablement fait, nous essayons de rétablir en sous-main des relations rompues avec fracas.

Pourquoi donc des jeux stériles qui ne mènent à rien sinon à saper notre crédit aux yeux de l'opinion mondiale ? Ce sont de pareils agissements qui nous attirent les défaites et les scandales. Après chaque nouveau revers, nous nous enfonceons encore davantage dans notre erreur au lieu de songer à rénover nos méthodes de combat.

## Johnson se dit prêt à négocier un règlement sur le Viet-nam Mais Hanoi n'y semble pas disposé

WASHINGTON (AP). — Le président Johnson a déclaré dans une conférence de presse impromptue que les États-Unis restent prêts à négocier un règlement vietnamien à n'importe quel moment, mais qu'aucune indication ne permet de penser que Hanoi y soit disposé.

Le président a confirmé qu'il prévoyait une nouvelle réunion au sommet des États-Unis et de leurs alliés au Viet-nam, comme celle de Manille en octobre dernier. Aucune date ni aucun lieu n'ont été fixés, a-t-il dit à ce propos, se bornant à indiquer que la conférence aurait lieu dans les prochains mois.

Interrogé au sujet des pertes américaines au Viet-nam par rapport à celle des autres alliés des États-Unis, le président Johnson a estimé que la situation fluctuait. Tantôt les Américains ont davantage de pertes en raison des postes qu'ils occupent dans les combats, tantôt c'est le contraire.

Il a ajouté qu'à son avis, il ne servait à rien de chercher quel pays a plus de perte que l'autre, ou quel pays fait davantage que l'autre.

Interrogé au sujet des informations concernant une éventuelle suspension des bombardements contre le Viet-nam du Nord, le président a déclaré qu'il n'était pas au courant, et que la presse américaine contient plus d'informations qu'il n'en peut lire.

On apprend que la commission électorale de l'Assemblée provisoire sud-vietnamienne a refusé d'approuver la liste militaire du

général Van Thieu en vue des prochaines élections présidentielles et a transmis l'affaire à l'Assemblée plénière.

Selon des sources généralement bien informées, la junte militaire se serait aussitôt réunie et certaines unités de l'armée auraient été mises en état d'alerte, de même que la police.

Selon ces mêmes sources, la commission aurait surtout voulu manifester son dépit que le général Van Thieu, actuel chef de l'Etat, et le général Ky, candidat à la vice-présidence, n'aient pas accepté de venir prendre aux accusations selon lesquelles leur candidature sous l'étiquette militaire est anticonstitutionnelle.

## Les esclaves de la liberté



Une foule énorme de jeunes et moins jeunes adeptes du « LSD » et autres hallucinogènes s'est réunie récemment dans Hyde Park, à Londres, pour réclamer rien moins que le libre usage de leurs drogues préférées. Affirmation spectaculaire des droits inaliénables de l'individu ou manifestation inquiétante de stupidité collective ? (Téléphoto AP)

## Les émeutes raciales dans le New-Jersey Le calme revient à Newark mais la tension persiste dans les localités voisines

NEWARK (New-Jersey) (AP). — Le bilan des émeutes raciales dans le New-Jersey est passé hier à 27 morts à la suite de deux nouveaux décès, mais, alors que la situation revient au calme à Newark, elle demeure tendue dans la périphérie, à Paterson, Elizabeth, New-Brunswick, Plainfield et Jersey-City.

A Newark, le couvre-feu a été supprimé et la seule restriction demeure la fermeture des débits d'alcool. Peu à peu la vie reprend son cours normal et à la suite du retrait, lundi, de 5000 gardes nationaux le contrôle de la ville est maintenant uniquement assuré par les forces locales.

Le seul incident grave signalé est une poursuite d'un pillard noir par une voiture de police. L'homme, abandonnant son propre véhicule, se tourna vers les policiers et tira sur eux. Les policiers ripostèrent et l'homme fut tué d'une balle dans la tête.

D'après les estimations, les dégâts de ces cinq jours d'émeutes se solderaient par quelque 75 millions de francs.

PLAN DE PAIX

A Plainfield, ville de 50.000 habitants située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Newark, les troubles durent depuis quatre jours, mais un plan de paix a été mis au point et policiers et gardes nationaux se sont retirés d'un quartier pour permettre aux Noirs de rétablir eux-mêmes l'ordre. Environ 35 % des habitants sont Noirs.

A Paterson, au nord de Newark, des incendies ont été allumés et un cocktail Molotov jeté contre un « drugstore ».

A Elizabeth, des vitrines ont été lapidées et un car de police attaqué à coups de projectiles divers.

DEJA EN 1964

A New-Brunswick, à une dizaine de kilomètres de Plainfield, malgré l'établissement d'un couvre-feu depuis lundi, il y a eu de nombreuses alertes nocturnes. Sept Noirs ont été arrêtés, dont deux avaient des armes.

A Jersey-City, des pillages et bris de vitrines ont abouti à l'arrestation de 34 Noirs au cours de la nuit.

Tant Jersey-City qu'Elizabeth et Paterson avaient déjà connu des émeutes en 1964.

DOUZE BLANCS ARRÊTÉS

D'autre part, douze Blancs ont été appréhendés mardi par le FBI (sûreté fédérale) qui les accuse d'avoir ourdi un complot visant à empêcher par la force l'intégration raciale dans les écoles de deux comtés de la Caroline du Nord.

Les douze hommes auraient eu également l'intention de brûler des églises et d'échapper à la population par des coups de téléphone anonymes afin de saboter les programmes fédéraux d'assistance aux Noirs.

## Mort de Coltrane un des rois du jazz

HUNTINGTON (ATS-AFP). — John Coltrane, l'un des musiciens de jazz les plus remarquables des dix dernières années, est mort lundi à Huntington à la suite d'une brève maladie. L'art, qui était âgé de 41 ans, avait été hospitalisé il y a quelques jours pour une hépatite.

Coltrane jouait du saxophone soprano avec un talent comparable à celui de Sidney Bechet dont il était un fervent admirateur. Il avait obtenu en 1965 le titre de meilleur jazzman de l'année décerné par la revue spécialisée « Down beat ».

Coltrane avait appartenu aux plus grands orchestres de jazz depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

## UN FAIT PAR JOUR Mao et les Noirs

Edgar Snow est un journaliste américain. Ignore-t-il est communiste, mais ses relations avec Mao et les autres dirigeants chinois sont étroites. Il est de ceux dont on peut dire qu'ils ont leurs grandes et petites entrées à Pékin. C'est mieux que rare : c'est unique.

Raison de plus pour lui attentivement ce que Snow écrit, lorsqu'il affirme qu'aux États-Unis, Mao a réussi, à la barbe de tous les services secrets, à installer une mini-fête de pont, la violence raciale faisant, comme l'on dit, le reste.

Même sans le secours de Snow, le dossier est abondant. Il est un fait que la propagande chinoise a diffusé à plusieurs millions d'exemplaires une photo de Mao entouré de « pèlerins » noirs.

Il est un fait, également que dans un discours prononcé peu de temps avant sa mort, Malcolm X, qui était le chef des « musulmans noirs », a déclaré : « Mao est le premier homme d'Etat dans le monde qui ait soutenu officiellement notre combat ».

Dans la même déclaration, Malcolm X précisait qu'il était d'accord avec Mao pour estimer que l'aggravation des luttes raciales aux États-Unis consacrait l'aggravation de la lutte des classes ».

Bien d'autres nationalistes noirs — car c'est bien aujourd'hui d'une forme de nationalisme qu'il s'agit — ont également pris position sur ce problème.

Un autre dirigeant, Robert Williams, fut reçu il y a pas longtemps par Mao. C'est au cours de cette visite qu'il exprima l'idée que le « système de castes » dont souffraient les Noirs, ne pouvait être renversé que par des moyens révolutionnaires.

Mais Williams fit mieux que Malcolm X. Williams prit, lui, la parole à Pékin au cours d'un grand meeting. Et dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il demanda le soutien des forces afro-asiatiques pour le combat des Noirs américains, « avant-garde de la révolution américaine ».

Williams ne réside plus aux États-Unis. Il s'est réfugié à Cuba ; il y a publié un livre, « Le Croisé », où nous lisons ceci : « Lorsque la violence éclatera, la confusion et le chaos s'abattront sur les États-Unis... La violence et la terreur se répandront... »

On croirait lire Léning dans ces fameuses journées de juillet 1917, qui firent le sort de la révolution russe.

Pour parler comme les idéologues marxistes, la littérature sur ce sujet ne manque pas. Un autre nationaliste noir, James Boggs, écrit que les travailleurs noirs devront se battre sans l'aide des travailleurs blancs car « le plus pauvre des travailleurs blancs a toujours bénéficié d'un avantage ; sa couleur ».

Et dans un journal de Détroit, « L'Illustrated News », un pasteur noir, Albert Cleage, appelle de son côté à la mise en place d'une « stratégie du chaos ».

Cleage va encore plus loin. Il demande que soit mis noir sur blanc un plan visant à détruire tout ce dont les Noirs sont exclus.

Attention : je ne dis pas que tous les Noirs qui se lancent à l'assaut du pouvoir blanc sont des marxistes en puissance. Je suis certain qu'il y a coté des agitateurs qui savent ce qu'ils font, il y a l'immense cortège de malheureux qui, à leur façon, croient leur misère et leur sort d'égalité. Newark, Los-Angeles, Mississippi, ce sont les siècles qui se vengent. C'est la plaie d'une Amérique puissante, riche, prospère, et qui bute depuis des années sur le problème de l'intégration.

C'est le taudis moral, c'est l'écorce un peu meurtrie de la bonne conscience américaine, contre lesquels se révèlent impuissants tous les programmes de la « high society ».

Il fut un temps où, dans les romans russes, des héros noirs arrachaient des larmes aux petits blancs. La vérité était ailleurs.

Écrans de fumée : celle des incendies, des émeutes. Celle derrière laquelle se dissimule le plus grand drame qui se soit jamais posé aux jeunes États-Unis.

Nous y reviendrons demain.

L. GRANGER

## Un alpiniste se tue au Mont-Blanc

AOSTE (ATS-AFP). — Un alpiniste allemand M. Hoffmann, 33 ans, a dévisé sur le versant italien du Mont-Blanc, et s'est écrasé sur le glacier de la Breva. Son compagnon a expliqué qu'un clou de soutien s'était détaché de la roche pendant la descente à corde double de l'aiguille Blanche de Peuteury (4108 mètres).

## Le message de De Gaulle le 10 août : une date importante pour la France

Sur le « Colbert » De Gaulle voguant de la revue de presse parisienne qu'il reçoit chaque jour par radio. Sa décision de parler le 10 août aux Français, décision que le premier ministre ignorait fait du bruit et révèle un très net désaccord entre Matignon (premier ministre) sur le contenu probable de ce message inattendu aussi bien que sur son importance.

La première réaction de la presse et des observateurs politiques a été de s'attendre à « quelque chose ». Un message en plein mois d'août, ce ne pouvait être que pour

vers le Canada doit s'amuser à la lecture de la revue de presse parisienne qu'il reçoit chaque jour par radio. Sa décision de parler le 10 août aux Français, décision que le premier ministre ignorait fait du bruit et révèle un très net désaccord entre Matignon (premier ministre) sur le contenu probable de ce message inattendu aussi bien que sur son importance.

La première réaction de la presse et des observateurs politiques a été de s'attendre à « quelque chose ». Un message en plein mois d'août, ce ne pouvait être que pour

## Grèves américaines : épreuve de force évitée

WASHINGTON (AFP). — Les dirigeants de six syndicats de cheminots en grève ont demandé à leurs adhérents de se contenter de la loi signée lundi soir par le président Johnson, et ordonnant aux employés des chemins de fer américains de reprendre le travail.

Pénitencier de Floride :  
3 détenus responsables

MILTON (AP). — Les prisonniers qui ont échappé à l'incendie de la prison Road Camp au cours duquel 37 personnes sont mortes, ont déclaré que le feu avait été mis délibérément par trois détenus qui voulaient « détruire l'endroit ».

Les prisonniers ont déclaré que les trois hommes ont été tués dans le sinistre.

## Notre téléphone de Paris

annoncer une décision importante, vraisemblablement un référendum dont le succès, quel que soit la question posée, renforcerait l'autorité du général et réduirait au silence les rebelles avoués ou en puissance et résoudrait la majorité, l'élargirait peut-être.

M. Pompidou a immédiatement réagi, le ministre de l'Information a téléphoné personnellement à plusieurs éditorialistes de la

## SUITE Procès Tchombé

A la suite de l'audience, a ajouté Me Floriot, la chambre criminelle de la Cour suprême, saisie du cas, se mettra sans doute en délibéré. Elle dispose suivant la loi d'un délai maximum de 15 jours pour donner son avis, qui doit toujours être public.

S'il est défavorable à l'extradition, cet avis est définitif ; s'il est favorable, la décision finale revient au président Boumedienne.

Quoi qu'il en soit, l'aventurier français Francis Bodenan a été le seul occupant européen de l'avion de M. Tchombé à refuser de rencontrer les représentants de son pays à Alger, bien qu'il soit apparemment en règle avec la justice française, apprend-on de source généralement informée.

Les trois Belges — M. et Mme Charles Sigat et M. Marcel Hambrus — et les deux pilotes britanniques — MM. David Taylor et Trevor Coppleton — ont rencontré MM. Vaissière, chargé d'affaires de Belgique et Dawharn, chef de la section des intérêts britanniques à l'ambassade de Suisse, dans une salle du ministère algérien des affaires étrangères.

L'entrevue a eu lieu en présence de policiers en civil. Les diplomates et les prisonniers avaient été avertis qu'aucune allusion précise à l'affaire ne serait tolérée et les policiers sont intervenus à plusieurs reprises pour arrêter une question ou une réponse.

Il a ajouté que les stations d'observation sont généralement avisées par l'Amé-

## SUITE Procès Tchombé

ricains quand ils ont vu le seul occupant européen de l'avion de M. Tchombé à refuser de rencontrer les représentants de son pays à Alger, bien qu'il soit apparemment en règle avec la justice française, apprend-on de source généralement informée.

Les trois Belges — M. et Mme Charles Sigat et M. Marcel Hambrus — et les deux pilotes britanniques — MM. David Taylor et Trevor Coppleton — ont rencontré MM. Vaissière, chargé d'affaires de Belgique et Dawharn, chef de la section des intérêts britanniques à l'ambassade de Suisse, dans une salle du ministère algérien des affaires étrangères.

L'entrevue a eu lieu en présence de policiers en civil. Les diplomates et les prisonniers avaient été avertis qu'aucune allusion précise à l'affaire ne serait tolérée et les policiers sont intervenus à plusieurs reprises pour arrêter une question ou une réponse.

Il a ajouté que les stations d'observation sont généralement avisées par l'Amé-

parlera de l'ordonnance sur l'intéressement, il parlera probablement aussi du budget, que le parlement discutera en octobre, et aussi des difficultés que traverse la majorité, des problèmes économiques et sociaux.

Le message du 10 août serait à la entendre le premier acte d'un long processus d'intervention personnelle plus active du général De Gaulle sur la vie politique française.

Le général pourrait évoquer à ce propos les décisions qu'il pourrait être amené à prendre pour redresser éventuellement la situation et, bien entendu, le recours au référendum est l'une de ces décisions possibles parmi d'autres.

En tout cas, le message, disent ces officiers, revêtira une grande importance pour l'avenir du pays.

UNE DATE

Que les « officiers » de Matignon ou les « officieux » de l'Élysée aient tort ou raison, il n'en reste pas moins que les observateurs politiques parisiens sont unanimes sur ce point : Le 10 août sera une date importante.

Le message présidentiel avancera de trente jours l'heure de la « rentrée » politique, c'est certain. Sera-ce le « jour J » d'un « processus » présidentiel, d'un « new-look » de la gestion des affaires françaises par le général De Gaulle, c'est probable.

Jean DANES

## Procès Tchombé

soldats congolais, dont le consulat américain inoccupé, au bord du Congo, déclara-t-on.

Selon des diplomates, qui ont visité la deuxième ville du Congo, après le départ des mercenaires mutins et des Katangais rebelles, la plupart des dégâts semblent avoir été causés par les troupes congolaises à leur retour.

Ces dégâts, dit-on, sont les plus importants qu'aient subis la ville au cours des cinq rébellions qu'elle a connues depuis l'accession du pays à l'indépendance, en 1960.

De nombreux Congolais ont, dit-on, été tués à Kisangani, pendant la mutinerie et dans la période qui a suivi. Dans un camp militaire, des diplomates ont vu des dizaines de corps de soldats congolais tués plusieurs jours plus tôt, gisant encore dans les éaves de leurs véhicules.

La présence de corps et les destructions ont créé des conditions sanitaires dangereuses, ajoute-t-on. On ne possède aucune information sur les pertes parmi la population européenne.

« Surveyor » toujours muet

PASADENA (AP). — Les techniciens du laboratoire de Pasadena ont renoncé à « réveiller » la sonde lunaire Surveyor IV, muette depuis son atterrissage sur la lune.